

MAGAZINE
ENTRE LES MURS DE
LA PRISON DE FRESNES

idées



“ Les droites américaines contre
l’« hiver démographique » ”

Le Monde WEEK-END

SAMEDI 14 JUIN 2025 - 81^e ANNÉE - N° 25023 - 5,50 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Attaque massive d’Israël contre l’Iran

- Vendredi 13 juin, en pleine nuit, 200 avions de chasse israéliens ont frappé des sites nucléaires et militaires disséminés sur tout le territoire iranien
- Hossein Salami, le commandant des gardiens de la révolution, a été tué
- Baptisée « Rising Lion », l’offensive israélienne a visé en particulier l’usine d’enrichissement d’uranium de Natanz ainsi que le réacteur à eau lourde d’Arak
- Israël s’attend à des représailles. Le Guide suprême iranien, Ali Khamenei, a promis un « châtiment difficile et douloureux »

PAGE 2



Après une frappe israélienne sur une résidence du nord de Téhéran, le 13 juin. VAHID SALEM/AP

Les Etats-Unis en retrait pour protéger leurs troupes

Le communiqué publié par Washington ne manifeste aucune solidarité avec l’« action unilatérale » de l’Etat hébreu

PAGE 3

L’Iran, « menace existentielle » pour Netanyahu

Le premier ministre israélien est depuis longtemps persuadé que la République islamique représente l’ennemi idéal

PAGE 4

Les pays arabes tétonisés par l’offensive israélienne

L’Irak, la Jordanie et les monarchies du Golfe, qui accueillent des bases américaines, craignent les représailles de Téhéran

PAGE 4

Education
Ces élèves qui passent le bac sans avoir eu de professeurs

PAGES 12-13

Aviation
Le crash du 787 Dreamliner d’Air India fragilise Boeing

PAGE 15

Roumanie
La coexistence de la population avec des milliers d’ours devient difficile

PAGES 6-7

Football
Un Mondial des clubs aux airs de test pour Donald Trump

La Coupe du monde des clubs de football a lieu, du 14 juin au 13 juillet, aux Etats-Unis. Le président américain veut faire de ce tournoi une répétition générale avant la Coupe du monde 2026 et les JO 2028 à Los Angeles

PAGES 22-23 ET ANALYSE P. 33

« Les Très Riches Heures du duc de Berry » révélées au château de Chantilly



MICHEL URTADO/RMN GRAND PALAIS DOMAIN DE CHANTILLY

Pour les spécialistes, il s’agit de la « Joconde des manuscrits ». Un joyau de l’art gothique si précieux qu’il est habituellement conservé à l’abri des regards. Jusqu’au 5 octobre, ce chef-d’œuvre du Moyen Âge est exposé au Musée Condé, dans le château de Chantilly (Oise). C’est l’occasion de découvrir le merveilleux travail d’enluminure des plus grands artistes de la fin du XV^e siècle

PAGE 28

ÉDITORIAL
L’ÉQUITÉ FISCALE PASSE PAR LA « TAXE ZUCMAN »

PAGE 34 ET
NOS INFORMATIONS P. 8



Restaurant Le Duc
Paris



L’ABUS D’ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Laurent-Perrier
Cuvée Rosé, choisie par les meilleurs.



ATTAQUE D'ISRAËL CONTRE L'IRAN



Après les frappes israéliennes, à Téhéran, le 13 juin.

MAJID ASGARIPOUR/WANA; AFP; MARYAM RAHMANIAN POUR «LE MONDE»



L'attaque fulgurante d'Israël contre l'Iran

Deux cents avions de chasse ont frappé vendredi des sites nucléaires et militaires sur tout le territoire iranien

JÉRUSALEM - correspondance,

LES MÉDIAS IRANIENS ONT CONFIRMÉ LA MORT DU COMMANDANT EN CHEF DES GARDIENS DE LA RÉVOLUTION, HOSSEIN SALAMI

Vendredi 13 juin, quelques minutes après minuit, les habitants de Téhéran ont été réveillés par de puissantes explosions. Après des années à menacer le régime iranien d'une attaque contre son programme nucléaire, présenté comme une «menace existentielle» pour l'Etat hébreu, le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, est passé aux actes. Une attaque aussi fulgurante que massive, menée par 200 avions de chasse, s'est abattue sur la République islamique.

Dans certains quartiers de l'est de la ville, où résident de haut gradés des gardiens de la révolution, l'armée idéologique du régime iranien, et où sont implantées de nombreuses bases aériennes, des casernes et des dépôts d'armes, les explosions ont été particulièrement violentes. Ces détonations se sont ensuite propagées à toute la capitale et à d'autres villes iraniennes, notamment Tabriz (nord-ouest), Qom, Natanz, Arak (centre) et Ilam (sud-ouest).

Sans précédent par son ampleur et la diversité des cibles visées, l'attaque israélienne a frappé non seulement les installations nucléaires de la République islamique, mais aussi sa chaîne de commandement militaire, des bases de missiles et des scientifiques impliqués dans le programme nucléaire. Quatre heures après le début de l'offensive, Benjamin Nétanyahou s'est félicité du succès remporté, selon lui, par l'aviation israélienne: «Nous venons de mener une attaque d'ouverture très réussie. Avec l'aide de Dieu, nous remporterons encore de nombreuses victoires.»

Pour l'heure, les médias iraniens ont confirmé la mort du commandant en chef des gar-

défense, Israel Katz, s'est adressé aux membres de l'état-major général, qualifiant l'opération de «moment décisif dans l'histoire de l'Etat d'Israël et du peuple juif». «Ce soir, Tsahal lance une opération contre la tête de la pieuvre iranienne pour contrecarrer ses capacités et écarter la menace de destruction de l'Etat d'Israël», a déclaré Israel Katz, précisant qu'en prenant ses fonctions il avait défini «comme objectif suprême la mise en échec du programme nucléaire iranien».

POINT DE NON-RETOUR
Un responsable militaire israélien a assuré, dans une conférence à la presse étrangère jeudi matin, que «le régime [iranien] dispose de suffisamment de matériaux pour fabriquer 15 bombes nucléaires en quelques jours». Avant d'ajouter: «Nous avons atteint le point de non-retour. Si nous n'agissons pas maintenant, ils disposeront d'armes de destruction. Ce sont des menaces concrètes, immédiates et imminentes contre lesquelles nous devons agir.» Selon une source diplomatique, l'Iran pourrait fabriquer jusqu'à 10 bombes, disposant déjà de plus de 400 kilos d'uranium enrichi à 60 %. Le «breakout», délai nécessaire pour accumuler suffisamment de matière fissile avant de fabriquer une bombe, est estimé à environ trois jours. Il faudrait ensuite environ deux ans pour miniaturiser l'engin et l'installer sur des missiles.

Le premier ministre israélien affirme – comme il le fait depuis plus de vingt ans – que la République islamique d'Iran a franchi des seuils jamais atteints dans son programme d'enrichissement d'uranium, étape préalable à la fabrication d'une bombe atomique. «S'il n'est pas arrêté, l'Iran pourrait produire une arme nucléaire dans un délai très court. Cela peut être dans un an, cela peut être dans quelques mois», a ajouté M. Nétanyahou. Avant cette offensive baptisée «Rising Lion» («le lion qui se lève»), le ministre de la

défense, Israel Katz, s'est adressé aux membres de l'état-major général, qualifiant l'opération de «moment décisif dans l'histoire de l'Etat d'Israël et du peuple juif». «Ce soir, Tsahal lance une opération contre la tête de la pieuvre iranienne pour contrecarrer ses capacités et écarter la menace de destruction de l'Etat d'Israël», a déclaré Israel Katz, précisant qu'en prenant ses fonctions il avait défini «comme objectif suprême la mise en échec du programme nucléaire iranien».

Des sources sécuritaires israéliennes affirment qu'outre ces attaques aériennes massives le Mossad a mené une série d'opérations secrètes dans la profondeur du territoire iranien, visant des systèmes de missiles stratégiques et les capacités de défense antiaérienne de la République islamique. «Nous avons frappé le cœur du programme nucléaire militaire de l'Iran. Nous avons ciblé la principale installation d'enrichissement de l'Iran à Natanz», s'est félicité Benjamin Nétanyahou, affirmant que son pays avait aussi touché des «scientifiques» iraniens «travaillant sur la bombe iranienne» ainsi que le «cœur du programme de missiles balistiques de l'Iran».

Selon Arman Mahmoudian, chercheur au Global and National Security Institute de l'université de Floride du Sud, les attaques israéliennes avaient «trois objectifs principaux: affaiblir la direction militaire et les renseignements iraniens pour retarder toute riposte, endommager les installations nucléaires pour ralentir le programme iranien et frapper les infrastructures de missiles balistiques pour diminuer les capacités de dissuasion et de projection de puissance de Téhéran». «Cette fois-ci, il s'agit d'une campagne

«all-in», dont les conséquences seront profondes et significatives pour l'avenir de l'Iran et la stabilité de la région. Ce n'est que le début», prévient sur X Danny Citronowicz, chercheur pour le cercle de réflexion israélien Institute for National Security Studies. En faisant le choix d'une attaque frontale contre l'Iran, Israël court-circuite les négociations en cours entre ce pays et les Etats-Unis, que Donald Trump avait relancées en mars. Une nouvelle rencontre entre émissaires des deux camps, pour trouver un arrangement sur le dossier nucléaire, était prévue à Mascate, le 15 juin.

AFFRONTEMENT MAJEUR

Malgré les coups très durs visuellement portés à l'Iran, Israël s'attend à des représailles massives, à l'échelle de son attaque. Selon des estimations américaines, citées par le média Axios, la République islamique a renforcé ses capacités balistiques, depuis sa dernière attaque contre Israël, en octobre 2024. Elle aurait augmenté sa production de missiles à 50 unités par mois et dispose actuellement de 2 000 projectiles dotés de charge explosive d'une tonne. L'idée des stratégies iraniennes est de saturer la défense israélienne israélienne.

En conséquence, Israël se barre-cade. Le commandement du front intérieur, un corps d'armée à part entière, chargé de la protection des civils en temps de guerre, a distribué de nouvelles consignes de sécurité aux habitants du pays, qui jusqu'alors n'étaient pas soumis à des restrictions de déplacement: il faut «passer d'une activité complète à une activité essentielle sur l'ensemble du territoire, sans activités éducatives, sans rassemblements, sans se rendre sur les lieux de travail, sauf pour les services essentiels. Nous opérons pour éliminer la menace [iranienne]. Cela pourrait prendre du temps».

En Iran, le Guide suprême, Ali Khamenei, a promis «un châtiment difficile et douloureux» aux auteurs de cette attaque, qu'il qualifie de «crime». «La main puissante des forces armées de la République islamique ne le laissera pas impuni», a affirmé le plus haut responsable du pays, assurant que les commandants et scientifiques tués seraient remplacés. La République islamique est confrontée à son défi le plus grave depuis la guerre avec l'Irak de Saddam Hussein, dans les années 1980. Le péril est d'autant plus important pour le régime que son allié numéro un dans la région, le Hezbollah libanais, celui qui devait justement dissuader Israël de passer à l'attaque, a été très affaibli par les coups qu'Israël lui a portés durant la guerre qui les a opposés cet automne.

«Depuis son arrivée au pouvoir en 1989, Ali Khamenei a œuvré pour faire de l'Iran une puissance régionale et atteindre le seuil nucléaire, en développant son programme nucléaire et un réseau de proxies [intermédiaires] au Proche-Orient, explique Arman Mahmoudian. Cependant, depuis octobre 2023, cet héritage est fragilisé par de lourdes pertes stratégiques: l'affaiblissement du Hezbollah, le renversement du régime de Bachar Al-Assad en Syrie, les pressions exercées sur l'Irak et le Liban pour limiter l'influence iranienne, ainsi que les récentes frappes israéliennes qui ont gravement endommagé les infrastructures militaires et nucléaires iraniennes. Ali Khamenei, qui a longtemps évité un conflit direct, risque de laisser le souvenir d'un dirigeant ambitieux, mais qui a sous-estimé ses adversaires, conduisant l'Iran à un affrontement majeur en un temps record et au prix d'un lourd sacrifice pour son peuple.» ■

SAMUEL FOREY ET GHAZAL GOLSHIRI (À PARIS)

L'ÉTAT HÉBREU S'ATTEND À DES REPRÉSAILLES MASSIVES



Les Etats-Unis en retrait pour protéger leurs troupes

Le communiqué publié par Washington ne manifeste aucune solidarité avec Israël

WASHINGTON - correspondant

J amais encore, dans un moment dramatique de l'histoire d'Israël, un communiqué officiel américain n'avait paru aussi froid. Aussi indifférent au sort de cet affilé stratégique. Dans la soirée du jeudi 12 juin, Marco Rubio, à la fois secrétaire d'Etat et conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump, a signé un bref texte en réaction à l'attaque lancée par l'Etat hébreu contre l'Iran. Il ne faisait mention d'aucune forme de solidarité ou de soutien de Washington, dans la perspective probable d'une réplique de Téhéran. Ce soutien n'est pas renié pour autant. Mais la priorité du moment est d'éviter des morts américains dans la région, militaires ou civils.

«Ce soir, Israël a entrepris une action unilatérale contre l'Iran, écrit Marco Rubio. Nous ne sommes pas impliqués dans les frappes contre l'Iran, et notre priorité absolue est de protéger les forces américaines dans la région. Israël nous a avisés qu'ils estiment cette action nécessaire pour se protéger eux-mêmes. Le président Trump et l'administration ont pris toutes les mesures pour protéger nos forces et demeurent en contact étroit avec nos partenaires régionaux. Soyons clair : l'Iran ne doit pas viser les intérêts ou le personnel américain.»

L'absence de tout message de soutien à Israël, de validation de ses motifs, d'assurances classiques que les Etats-Unis défendent sa sécurité et son intégrité, constitue une rupture symbolique et affective. Mais cela n'implique pas du tout une rupture opérationnelle et stratégique, tant les liens entre les Etats-Unis et Israël sont étroits. En cas d'attaque majeure contre l'Etat hébreu, il est peu probable que la Maison Blanche demeure les bras croisés. Joe Biden avait déployé à deux reprises des moyens militaires considérables, en avril et en octobre 2024, pour aider Israël à parer les missiles et les drones envoyés massivement par l'Iran.

«Escalade inconsciente»

La réaction de Marco Rubio pourrait traduire une forme d'irritation de Washington contre Benjamin Nétanyahou, qui, en déclenchant cette opération, compromet l'effort diplomatique lancé avec Téhéran sur son programme nucléaire. C'est l'analyse du sénateur démocrate Chris Murphy, par exemple, qui a écrit sur X : «[Nous] n'avons pas l'obligation de suivre Israël dans une guerre que nous n'avons pas réclamée et qui nous rendra moins en sécurité».

Mais certains analystes plaident aussi la convergence d'intérêts, en expliquant que les coups portés par Israël à l'Iran contrain-

draient ce régime à négocier en position de plus grande faiblesse, et donc à accepter des compromis inédits. Une vue très osée, tant la réaction de Téhéran demeure imprévisible. Sur X, jeudi soir, Daryl Kimball, directeur exécutif de l'organisation Arms Control Association, qui se consacre au contrôle des armements, résumait les interrogations de nombreux experts sur la stratégie américaine : «Trump a été soit 1) trop faible pour dire à Bibi non, ne frappe pas l'Iran, cela ne marchera pas et cela empoisonnera les chances d'un accord efficace pour arrêter le programme de l'Iran; ou 2) assez stupide pour penser que des frappes militaires israéliennes adouciraient la position de négociation de l'Iran; ou 3) les deux.»

Les partenaires régionaux des Etats-Unis – notamment l'Arabie saoudite, le Qatar et les Emirats arabes unis – ont tous plaidé contre une guerre. Malgré l'ampleur, l'effet de surprise et les premiers succès de l'opération israélienne, M. Nétanyahou a lancé les dés sur une table très instable.

Donald Trump, qui se présente depuis janvier comme le «président de la paix», n'a cessé de tenir Joe Biden pour responsable, par sa faiblesse supposée, du conflit en Ukraine et de l'attaque du 7-Octobre commise par le Hamas. Aujourd'hui, il risque d'être le parrain ou le participant direct à

«LAISSEZ-MOI ÊTRE CLAIR : L'IRAN NE DOIT PAS VISER LES INTÉRÊTS OU LE PERSONNEL AMÉRICAINS»

MARCO RUBIO
secrétaire d'Etat

une nouvelle guerre au Moyen-Orient. Si les conservateurs traditionnels, très hostiles à l'Iran, se réjouiront au Congrès, le monde MAGA (Make America Great Again) est profondément allergisé à l'idée de toute nouvelle aventure militaire extérieure.

L'effort diplomatique américain se poursuivait depuis deux mois, sous la conduite de l'envoyé spécial et ami de Donald Trump, Steve Witkoff. Celui-ci s'est rendu à cinq reprises à Oman, pour des négociations indirectes avec le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi. Une sixième rencontre, présentée comme cruciale, était prévue dimanche. Mais cet effort s'est heurté à un mur. Donald Trump lui-même, sur Fox News, le 10 juin, soulignait que l'Iran se comportait «de façon bien plus agressive» dans les discussions. Washington veut

que l'Iran renonce à tout enrichissement d'uranium, même dans le cadre d'un programme civil. Pour l'Iran, il s'agit d'une affaire de souveraineté. La proposition d'un consortium régional, prenant en charge l'enrichissement, était séduisante sur le papier, mais l'Iran ne voulait pas accepter une vulnérabilité par rapport à des acteurs étrangers.

Approche très pragmatique

Début mars, M. Trump avait rouvert les négociations avec l'Iran, en adressant une lettre au guide suprême, Ali Khamenei. Il était question d'une échéance de deux mois pour parvenir au bout du processus, sous peine d'une action militaire. Mais il n'a jamais été clairement dit à quel moment le décompte débutait, dès l'envoi de la lettre ou lors de la première rencontre à Oman. Une chose est certaine : le président américain a été pris au piège de sa propre impatience à conclure.

Au moment où débutaient les frappes israéliennes, Donald et Melania Trump officiaient dans les jardins de la Maison Blanche pour le pique-nique annuel. A 22 heures, la Maison Blanche publiait l'agenda du lendemain du président. C'est seulement à 11 heures du matin, vendredi, que Donald Trump devait assister à une réunion du Conseil de sécurité nationale. Un horaire peu en

phase avec cette nouvelle crise, susceptible d'embraser le Moyen-Orient, comme si les Etats-Unis insistaient pour se démarquer des frappes israéliennes.

Lors d'une audition au Congrès, jeudi, le secrétaire à la défense, Pete Hegseth, était resté cryptique. «Ce que je sais, c'est que Bibi Nétanyahou va placer son pays en premier, et nous allons placer notre pays en premier, et nous sommes correctement positionnés dans la région pour nous assurer d'être prêts à répondre à toute contingence potentielle.» Cette approche très pragmatique a été illustrée le 6 mai par l'annonce d'un accord avec les houthistes au Yémen, après une campagne de frappes du Pentagone. La milice avait accepté d'arrêter ses attaques contre des cibles américaines dans le golfe d'Aden et en mer Rouge. Mais rien dans l'accord ne concernait la sécurité d'Israël.

A quel moment M. Trump a-t-il été averti des intentions de M. Nétanyahou? A la mi-journée, jeudi, le président américain a justifié sa décision, la veille, de réduire le personnel diplomatique en Irak par le risque d'un «conflit massif». «Je veux un accord avec l'Iran. Nous sommes assez proches d'un accord. (...) Je ne veux pas que [les Israéliens] entrent [en Iran] parce que je crois que ça pourrait le faire capoter.» ■

PIOTR SMOLAR

Des appels internationaux à éviter l'escalade

LA FRANCE AURA DÉCOUVERT, dans la nuit du 12 au 13 juin, les frappes israéliennes sur l'Iran. Contrairement aux Etats-Unis, Paris n'a pas été informé par l'Etat hébreu de l'attaque spectaculaire pour détruire les infrastructures nucléaires iraniennes et tâcher d'empêcher le régime de se doter de l'arme nucléaire. «L'Etat français (...) n'est pas aussi proche de nous qu'il était auparavant», a signifié sur RTL, vendredi matin, Joshua Zarka, l'ambassadeur d'Israël en France, rappelant toutefois que Paris reste un allié d'Israël. Une façon de signifier à la France que la reconnaissance de l'Etat de Palestine, envisagée par Emmanuel Macron le 18 juin, a déjà des conséquences géopolitiques.

Après l'annonce des frappes, le mot d'ordre de Paris, comme un peu partout dans le monde, était d'appeler à la retenue et au retour à la diplomatie. «Nous appelons toutes les parties à la retenue et à éviter toute escalade susceptible de compromettre la stabilité régionale», a écrit sur X le ministre français des affaires étrangères, Jean-Noël Barot. «Nous avons exprimé à plusieurs reprises nos vives préoccupations concernant le programme nucléaire iranien (...). Nous réaffirmons le droit d'Israël à se défendre contre toute attaque», ajoute le responsable français, dans une position concertée avec le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Redoutant d'éventuelles frappes israéliennes, Paris, Londres, Berlin ainsi que Washington ont soutenu ensemble, le vote, mercredi 11 juin, à Vienne, d'une résolution du conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique condamnant les multiples violations par l'Iran de ses engagements, que ce soit dans le cadre du traité de non-prolifération nucléaire ou de l'accord sur le démantèlement du programme iranien, dénoncé unilatéralement par Donald Trump en 2018.

La Chine se dit «très préoccupée»

Pour neutraliser le programme nucléaire militaire iranien, les Européens, tenus à l'écart des tractations entre Washington et Téhéran, considèrent qu'une solution diplomatique est préférable à une campagne de frappes, dont ils doutent de l'efficacité. Ils estiment néanmoins qu'un éventuel accord diplomatique doit être «crédible» et «robuste».

Le premier ministre britannique Keir Starmer avait été parmi les premiers à réagir, à l'aube : «Les informations sur ces frappes sont préoccupantes, et nous exhortons toutes les parties à faire un pas en arrière et à réduire d'urgence les tensions. L'escalade ne sert personne dans la région», a déclaré le dirigeant travailliste dans un communiqué. Un ton modéré qui contraste avec la réaction très vive du Japon qui «condamne fermement» les frappes israéliennes contre l'Iran. Pour le chef de la diplomatie japonaise, Takeshi Iwaya, «il est extrêmement regrettable que des mesures militaires aient été prises alors que les efforts diplomatiques en cours» entre Téhéran et Washington sur le dossier du nucléaire iranien. Un nouveau cycle de discussions était prévu dimanche, à Oman, avant l'offensive israélienne.

La Chine s'est montrée «très préoccupée», dénonçant la «violation» de la souveraineté iranienne et exprimant sa volonté de contribuer à apaiser les tensions, par la voix de Lin Jian, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères. La Turquie a exhorté Israël à cesser ses «actions agressives». ■

CLAIRE GATINOIS ET PHILIPPE RICARD



Kerridge's Bar & Grill
Corinthia London

CHAMPAGNE
Laurent-Perrier
MAISON FONDÉE
1812

Cuvée Rosé est issue de la lente macération des meilleurs Pinots Noirs de la Champagne puis d'un vieillissement au minimum de 5 ans dans nos caves.

Laurent-Perrier

Cuvée Rosé, choisie par les meilleurs.



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

ATTAQUE D'ISRAËL CONTRE L'IRAN

L'obsession iranienne de Nétanyahou

La République islamique est l'ennemie intime du chef du Likoud depuis plus de trente ans

JÉRUSALEM - correspondance

C'est son obsession. La «menace existentielle» qui pèse sur Israël n'est ni palestinienne, ni arabe, selon Benyamin Nétanyahou. Elle émane de l'Iran et de son programme nucléaire. Cette idée fixe, qu'il martèle depuis son irruption sur le devant de la scène politique israélienne, au début des années 1990, est le résultat de ses convictions idéologiques, de ses calculs stratégiques, de son histoire personnelle et, comme toujours avec le premier ministre le plus longtemps en poste de l'histoire d'Israël, de ses manœuvres politiques. A tel point que l'un de ses adversaires politiques, l'ancien chef d'état-major Shaul Mofaz, qui est d'origine iranienne, a confié en 2012 que M. Nétanyahou était animé par «une conviction messianique de bombarder l'Iran».

L'ancien chef du Mossad Meir Dagan, en fonction de 2002 à 2010, jugeait en 2015 qu'attaquer l'Iran risquait de poser des dommages stratégiques à la sécurité d'Israël et d'accélérer la course à la bombe, de la part d'un Iran qui se sent régulièrement menacé. Mais cette vision pragmatique de la République islamique n'intéresse pas le premier ministre. Dans sa vision manichéenne d'un monde marqué par l'affrontement des civilisations, entre les régimes islamistes radicaux dits «barbares» et la «civilisation judéo-chrétienne», dont Israël serait le fer de lance, l'Iran représente d'abord l'ennemi idéal.

Face à la République islamique, Benyamin Nétanyahou prétend incarner le camp du «bien». Il

s'arroge de facto un leadership régional, imposant ses ambitions guerrières aux régimes sunnites du Levant et du Golfe, très exposés à d'éventuelles représailles de leur voisin chiite. Selon le premier ministre israélien, le régime iranien ne serait qu'un accident de l'histoire, voué à chuter. Dans son allocution télévisée du 13 juin, consécutive aux premières frappes, il prédit une «libération» du pays, devinant que «la grande amitié entre nos deux peuples anciens fleurira à nouveau. Je veux rassurer le monde civilisé: nous ne laisserons pas le régime le plus dangereux du monde obtenir l'arme la plus dangereuse du monde». Avertissement que ce «cauchemar nucléaire» pourrait atteindre un jour l'Europe et les Etats-Unis.

C'est un écho à l'une de ses premières grandes déclarations publiques sur le sujet, en 1996, devant le congrès américain, alors qu'il vient d'être élu premier ministre: «Si l'Iran devait acquérir l'arme nucléaire, cela pourrait présager des conséquences catastrophiques, non seulement pour mon pays, et non seulement pour le Moyen-Orient, mais pour toute l'humanité.» Déjà, en 1992, il affirmait, comme jeune membre de la Knesset, que l'Iran obtiendrait la bombe en trois ou cinq ans. Puis, dans une tribune de 1993 dans le journal *Yedioth Aharonoth*, il misait sur 1999. Peu importe s'il se décrédibilise auprès de nombreux observateurs, à force de crier au loup: ce populiste avant l'heure agite la menace du «eux contre nous», néglige ou méprise ses adversaires politiques, mais séduit ses partisans.

Durant son premier mandat à la tête du gouvernement israélien, en 1996, la menace nucléaire iranienne n'est encore que balbutiante. Israël envisage de détruire ces installations sommaires par des frappes aériennes comparables à celle que l'Etat hébreu a menées en Irak en 1980. Mais M. Nétanyahou ne passe pas à l'acte. L'invention rituelle de la menace israélienne constitue aussi un acte de prestidigitation politique: «La dramatisation du dossier iranien sert Nétanyahou sur le front intérieur et elle éclipse la question palestinienne sur la scène internationale», écrit l'historien Jean-Pierre Filiu, dans sa biographie du premier ministre, *Main Basse sur Israël* (La Découverte, 2019).

Virus Stuxnext

Lorsqu'il revient au pouvoir, plus de dix ans plus tard, l'Iran occupe plus que jamais le centre de ses préoccupations. Jusqu'en 2012, il agite avec son ministre de la défense, Ehud Barak, la possibilité de frappes imminent. L'armée en avait-elle les moyens, Israël cherchait-il à entraîner les Etats-Unis dans cette aventure, ou ces menaces relevaient-elles de la

SELON L'EX-CHEF D'ÉTAT-MAJOR SHAUL MOFAZ, M. NÉTANYAHOU ÉTAIT ANIMÉ EN 2012 PAR «UNE CONVICTION MESSIANIQUE DE BOMBARDER L'IAN»

pure agitation politique? Le fait est que l'attitude de conciliation du président démocrate Barack Obama vis-à-vis de l'Iran révolte le premier ministre israélien. Certes, l'appareil sécuritaire israélien collabore intensivement avec Washington pour développer le virus Stuxnext, un ver informatique découvert en 2010, qui a ralenti le programme nucléaire iranien de façon significative.

Mais dans le même temps, M. Nétanyahou tonne contre les négociations en vue d'un accord sur le programme nucléaire iranien, que mène l'administration démocrate, et qui doivent permettre à l'Iran de s'ouvrir aux investisseurs occidentaux. En 2015, le premier ministre défie ouvertement M. Obama devant le Con-

grès américain, dénonçant cet accord, tout en comparant la République islamique au régime nazi. Ce coup d'éclat demeure sans lendemain: l'accord est signé. Mais Donald Trump le déchirera en 2019, à la plus grande satisfaction de M. Nétanyahou.

Le premier mandat de M. Trump est une période faste pour Israël, qui multiplie les attaques clandestines en Iran. Nombre de scientifiques iraniens sont assassinés, le dernier en date étant Mohsen Fakhrizadeh, en 2020. A tel point qu'en fin de mandat, en 2021, l'armée américaine doit dépecher l'un de ses plus haut gradés à Tel-Aviv, pour intimider à M. Nétanyahou de cesser de militer auprès de son «ami» Donald Trump, encore président quelques semaines, en faveur de frappes contre la République islamique.

Ensuite, l'administration démocrate de Joe Biden s'est gardée de livrer à Israël les bombes de forte pénétration qui seules peuvent endommager les installations les plus profondément enterrées en Iran. De même, elle a tardé à livrer des avions ravitailleurs indispensables aux plans d'attaque de l'armée israé-

lienne contre l'Iran. Des plans qui prévoient près de 4 000 cibles, à frapper durant plusieurs jours avec l'aide d'aviations alliées, en Iran mais aussi dans toute la région, afin de détruire l'essentiel des capacités de riposte de Téhéran et de ses milices régionales.

Dix-huit mois de guerre à Gaza, et au Liban, ont simplifié cette équation. M. Nétanyahou n'a plus à craindre une riposte d'amplitude. La population israélienne s'est accoutumée à la guerre, et la destruction de Gaza a déjà lancé la justice internationale sur la trace de M. Nétanyahou et des plus hauts responsables militaires israéliens. C'est dans ce contexte que, celui qui fut longtemps considéré comme le premier ministre le moins enclin à la guerre de l'histoire d'Israël, a choisi de poursuivre son escalade régionale, en frappant massivement l'Iran. M. Nétanyahou veut poursuivre la transformation radicale de l'ordre régional dont le Hamas lui a fourni l'occasion, en lançant l'attaque terroriste du 7 octobre 2023. C'est l'aboutissement d'une lutte personnelle et obsessionnelle, qui remonte à plus de trente ans. ■

SAMUEL FOREY



Benyamin Nétanyahou, lors d'une séance plénière de la Knesset, le Parlement israélien, à Jérusalem, le 11 juin. RONEN ZVULUN/REUTERS

Les pays arabes tétanisés par l'offensive israélienne

L'Irak, la Jordanie et les pays du Golfe, qui accueillent des bases américaines, craignent des représailles de Téhéran

BEYROUTH - correspondante

Prompte et cinglante, la condamnation par l'Arabie saoudite des frappes menées par Israël contre l'appareil dirigeant de la République islamique et son programme nucléaire, dans la nuit de jeudi 12 à vendredi 13 juin, qualifiées d'«agressions flagrantes» contre un «pays frère», traduit la fébrilité qui a gagné le Moyen-Orient. Le scénario tant redouté d'une déstabilisation régionale, dans le sillage de la guerre dans la bande de Gaza, prend forme, alors que le face-à-face belliqueux qui oppose Israël à l'Iran depuis octobre 2023 se transforme en déflagration majeure.

L'Irak, la Jordanie et les monarchies du Golfe, qui accueillent des bases américaines sur leur sol, sont tétanisées à la perspective de représailles de Téhéran contre l'Etat hébreu et son allié américain. Vendredi matin, le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a promis d'infliger une «punition sévère» à Israël. Deux jours plus tard, son ministre de la défense, le général Aziz Nasirza-

ritimes, un organe basé au Moyen-Orient et supervisé par la marine du Royaume-Uni, a appellé les navires à la prudence dans le golfe Persique, le golfe d'Oman et le détroit d'Ormuz. Le prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salmane («MBS»), a annulé son déplacement au Canada, où il devait participer au sommet du G7, du 15 au 17 juin.

Vendredi matin, la Jordanie a annoncé avoir intercepté des missiles et des drones iraniens entrés dans son espace aérien, supposément en direction d'Israël. Le royaume hachémite avait prévu au préalable qu'il n'autoriserait aucune violation de son espace aérien, désormais fermé, dans le cadre d'un quelconque conflit. Il avait procédé à des interceptions similaires lors des précédentes confrontations entre l'Etat hébreu et l'Iran, en avril et en octobre 2024, au motif de protéger son territoire. Les pays du Golfe auraient quant à eux autorisé, en avril, les Américains, les Britanniques et les Français à utiliser leurs bases dans la région pour déployer leur dispositif aérien et na-

val, voire contribué en renseignement et en surveillance, pour déjouer la riposte iranienne contre Israël.

La Jordanie et les pays du Golfe ont néanmoins exclu de rejoindre «l'alliance stratégique contre [la] menace iranienne» que le ministre de la défense israélien de l'époque, Yoav Gallant, avait alors appelé de ses vœux, préférant conserver leur neutralité dans le conflit qui oppose l'Etat hébreu à l'Iran. Animés par un antagonisme viscéral à l'égard de la République islamique, qui a fait preuve, depuis la révolution de 1979, d'une volonté expansionniste dans la région, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis ont tiré les leçons de leur soutien opiniâtre à la politique de pression maximale contre l'Iran adoptée par Donald Trump durant son premier mandat présidentiel (2017-2021).

Les deux pétromonarchies l'avaient payé au prix fort. Le président républicain n'était pas venu à leur rescousse après les bombardements, en septembre 2019, sur les installations de la

compagnie pétrolière saoudienne Aramco, à Abqaiq et à Khurais, dans l'est du pays. Il n'avait pas davantage riposté après que les rebelles yéménites ont attaqué, avec des drones et des missiles, une zone autour de l'aéroport d'Abou Dhabi et des pétroliers dans le port de cette cité-Etat. Le choc suscité par ces attaques et l'attentisme américain ont convaincu les deux pétromonarchies de changer de braquet. Les Emirats arabes unis avaient repris langue avec l'Iran dès 2021 et l'Arabie saoudite a scellé, en avril 2023, un accord de détente avec l'Iran sous l'égide de Pékin.

Intense lobbying

Depuis le déclenchement de la guerre à Gaza, les pays du Golfe ont intensifié le rapprochement avec Téhéran pour se prémunir de représailles de la République islamique et de ses affidés au Liban, en Syrie, en Irak et au Yémen en cas de conflit avec Israël. Et ce, bien que l'extension par Israël de la guerre à Gaza à l'ensemble de «l'axe de la résistance» emmené par l'Iran a servi leurs intérêts. Le

coup décisif porté par l'Etat hébreu contre le parti chiite libanais, Hezbollah, décapité de sa direction et privé d'une grande partie de son arsenal, puis la chute de Bachar Al-Assad en Syrie, le 8 décembre 2024, ont renversé la dynamique de l'expansionnisme iranien dans la région.

Avec le retour de Donald Trump à la Maison blanche, les souverains du Golfe avaient entamé un intense lobbying pour convaincre le président de privilégier la diplomatie à l'option militaire contre l'Iran, préconisée, elle, par Israël. Jusqu'à l'attaque de vendredi, leurs vues l'avaient emporté auprès de l'administration américaine, qui avait lancé en avril des négociations avec Téhéran sur le dossier nucléaire, dont le sixième round était prévu à Oman dimanche 15 juin. Les diplomates arabes sont à pied d'œuvre pour convaincre Téhéran, ainsi que ses alliés, notamment les milices chiites irakiennes et les rebelles houthistes, de ne pas les prendre pour cible dans le jeu des représailles contre Israël. ■

HÉLÈNE SALLON

Donald Trump utilise l'armée à son profit politique

Des milliers de soldats ont été déployés à Los Angeles en soutien à la série d'arrestation de migrants

WASHINGTON - correspondant

L'Amérique d'abord n'est pas seulement le plus célèbre slogan trumpiste. L'expression résume aussi une réorientation des priorités militaires du pays, à la lumière des tensions à Los Angeles. Il y a actuellement davantage de soldats américains dans cette cité qu'en Irak (2500) et en Syrie (1500), une réalité revendiquée par le Pentagone. Au total, 4800 membres de la garde nationale de Californie et marines se trouvent déployés autour des bâtiments fédéraux, pour apporter leur soutien à la police locale et aux agents de l'ICE, l'agence chargée de l'immigration.

Les autorités ont même diffusé des photos de militaires, fusil d'assaut en main, protégeant des policiers lors d'interpellations de clandestins. On ne sait si leurs armes sont chargées, et on ne connaît pas l'étendue de leurs prérogatives. Dans la soirée de jeudi 12 juin, à San Francisco, un juge fédéral a ordonné à Donald Trump de replacer la garde nationale sous le contrôle du gouverneur de Californie, Gavin Newsom. Ce dernier avait publié des clichés de soldats dormant par terre, au sous-sol d'un immeuble, signe d'improvisation totale dans le déploiement.

Confusion des genres

L'armée mobilisée pour une mission d'ordre public: la confusion des genres est complète et prémeditée. La Maison Blanche teste les limites du pouvoir exécutif et cherche à banaliser ce recours, qui n'est nullement anodin. Adopté après la guerre civile, en 1878, le Posse Comitatus Act stipule que l'armée ne doit pas être impliquée dans les affaires intérieures, sauf cas exceptionnels comme une rébellion. Plusieurs administrations, républicaine et démocrate, ont certes employé des effectifs militaires à la frontière sud, en soutien des agents chargés de gérer les flux migratoires, mais un pas inédit a été franchi avec les émeutes limitées de Los Angeles, volontairement dramatisées et mises en images dans le camp trumpiste. Cette fois, les soldats sont face à leurs concitoyens.

Un double mouvement inquiétant s'opère aux Etats-Unis : la militarisation de la politique migratoire et la politisation de l'armée, au service d'un président aux penchants autoritaires. Sur le premier point, Donald Trump avait annoncé ses intentions pendant la campagne présidentielle. Il prévoyait d'envoyer la garde nationale contre les villes démocratiques dites «sanctuaires», où les clandestins trouvaient refuge. Il voul-



La garde nationale et la police face à des manifestants, devant une prison de Los Angeles, le 8 juin. SPENCER PLATT/AFP

lait aussi utiliser l'armée contre les cartels - désignés comme organisations terroristes dès le 20 janvier - sur le territoire souverain du Mexique, ce qu'il n'a pas encore fait. Le président américain a proclamé un état d'urgence à la frontière sud, où plusieurs milliers de soldats ont été déployés. L'effet dissuasif a été majeur, et les arrivées de migrants, asséchées. Mais la présence militaire à Los Angeles, dans l'une des plus grandes villes des Etats-Unis, multiculturelle et acquise aux démocrates, n'est pas approuvée par une majorité d'Américains. Elle pourrait alimenter, le 14 juin, date prévue pour de multiples manifestations, un vaste mouvement de contestation dans des centaines de villes du pays.

«La politique étrangère de Donald Trump commence clairement par la politique migratoire, souligne Peter Rough, directeur du centre sur l'Europe et l'Eurasie au centre de réflexion conservateur Hudson Institute. En Occident, les opinions publiques sont largement en faveur de davantage de restrictions en matière migratoire. C'est pour cela que les populistes et les nationalistes ont réussi à défier les élites en place, qui ne font que se réveiller à ce bouleversement. En s'accrochant aux vieux paradigmes, cet establishment sera balayé; en s'adaptant, comme cela a

été le cas au Danemark ou maintenant en Allemagne, il aura un avenir électoral plus prometteur.»

Au début des années 2000, le «Freedom Agenda» des néoconservateurs américains - soit le rêve d'une contagion démocratique dans le monde - a conduit au désastre de la guerre en Irak, abîmant de façon durable l'image des Etats-Unis. Le rejet de cette aventure militaire est l'un des ressorts du mouvement MAGA (Make America Great Again). Aujourd'hui, l'administration Trump diffuse un autre récit de «libération» : celle de Los Angeles. «Une première, peut-être, avant bien d'autres», a averti le président. L'Amérique se découvre en guerre avec elle-même, à l'instigation du magnat.

Vers la fin de la première guerre mondiale, il y eut aux Etats-Unis un appel fameux à l'engagement

Le Posse Comitatus Act de 1878 stipule que l'armée ne doit pas être impliquée dans les affaires intérieures

sous les drapeaux : «I want you for U.S. Army.» Sur l'affiche de recrutement, Uncle Sam, l'air sévère, pointait le doigt pour interpeller le passant. Sur son compte X, le 11 juin, le département de la sécurité intérieure a repris ce personnage symbolique, avec ce slogan. «Aidez votre pays... et vous-mêmes... Signez tous les envahisseurs étrangers.» Le numéro de l'agence ICE, engagée dans la traque des clandestins, était précisé pour les potentiels délateurs.

La veille, le 10 juin, Donald Trump prononçait un discours à Fort Bragg, base militaire en Caroline du Nord. S'il arrive qu'un président américain fasse passer des messages politiques devant une assemblée de soldats, il est plus rare qu'il transforme ces derniers en participants à un meeting politique. Ce jour-là, les caméras ont saisi les visages de militaires guère indifférents aux diatribes de Donald Trump contre ses adversaires : Joe Biden, Gavin Newsom ou les médias traditionnels. Le président des Etats-Unis a fait huer son prédécesseur, ex-commandant en chef, par des soldats américains. Selon plusieurs sites spécialisés, une sélection préalable aurait été opérée, pour que le public soit composé de personnes acquises à Donald Trump. Il ne s'agit donc pas d'une séquence embarrassante d'engagement

partisan pour l'armée, mais d'un moment conçu ainsi. Un stand de produits dérivés MAGA avait même été installé, forçant par la suite le Pentagone à se justifier.

ONG et syndicats mis en cause

Le «tsar des frontières», Tom Homan, qui coordonne la politique migratoire, a suggéré que tout responsable politique «franchissant la ligne» et s'opposant à l'arrestation de clandestins est susceptible d'être arrêté. Gavin Newsom l'a mis au défi de passer à l'acte, tandis que Donald Trump approuvait l'éventuelle arrestation du gouverneur. Dans cette atmosphère toxique, les démocrates recensent toutes les atteintes aux libertés que s'autorise l'administration et la répression de toute contestation.

En octobre 2024, peu avant l'élection présidentielle, Donald Trump évoquait la possibilité d'employer l'armée contre «l'ennemi de l'intérieur», une expression volontairement floue, classique dans les régimes autoritaires. Ces dernières semaines, les signaux se sont multipliés. Un maire arrêté à Newark (New Jersey), une juge à Milwaukee (Wisconsin), un syndicaliste à Los Angeles. Jeudi, la secrétaire à la sécurité intérieure, Kristi Noem, organisait une conférence de presse. Elle y mettait notamment en cause, sans le moindre élément de preuve, «les ONG

Revers judiciaire pour Trump

Le déploiement de la garde nationale ordonné par Donald Trump pour faire face aux manifestations à Los Angeles est illégal, a considéré, jeudi 12 juin, un juge fédéral. Le juge Charles Breyer a affirmé que le président américain n'avait pas «suivi la procédure requise par le Congrès pour ses actes». Il a par ailleurs ordonné que le contrôle de ce corps de réserve à double tutelle soit rendu au gouverneur de Californie, le démocrate Gavin Newsom, qui avait attaqué ce déploiement en justice en dénonçant un virage autoritaire. Cette décision constitue un nouveau revers sur le front judiciaire pour Donald Trump. Le ministère américain de la justice a immédiatement interjeté appel, arguant que cette décision constituait une «ingérence extraordinaire dans les pouvoirs constitutionnels du président en tant que commandant en chef». «[M. Trump] n'est pas un monarque, ce n'est pas un roi, et il devrait cesser d'agir comme tel», a réagi lors d'une conférence de presse M. Newsom, dont les mauvaises relations avec Trump sont connues.

La parade militaire, une vieille lubie du président américain

Plus de 6 000 soldats doivent défilé samedi dans les rues de Washington, à l'occasion du 250^e anniversaire des forces armées américaines

WASHINGTON - correspondant

D e longue date, Donald Trump voulait sa parade. L'adjectif possessif s'impose, tant le défilé militaire organisé samedi 14 juin à Washington confond les registres personnel et officiel. Il aura lieu le jour où le président américain fêtera ses 79 ans, et les forces armées leurs 250 ans.

Donald Trump se défend de tout exercice de vanité, alors qu'un tel affichage de la puissance américaine n'est absolument pas dans la tradition du pays. Près de 6 600 soldats, 150 véhicules et 50 hélicoptères (Apache, Black Hawk) participeront à cet événement qui va provoquer la paraly-

sie de la capitale. La parade pourrait coûter jusqu'à 45 millions de dollars (39 millions d'euros), dont le tiers pour réparer les rues après le passage des chars Abrams et des véhicules blindés. La mairie devra en assumer une partie. Dans un entretien à la chaîne NBC News, Donald Trump a estimé que cela représentait «des cacahuètes par rapport à la valeur» de l'événement lui-même. «Beaucoup de cet argent est payé par moi et par des gens qui ont fait des donations», a-t-il précisé, début juin, sans qu'il soit possible de vérifier de cette affirmation.

Interrogé jeudi sur les centaines de rassemblements prévus, le 14 juin, dans tout le pays, pour dénoncer sa confiscation du pou-

voir sous le slogan «Pas de rois», Donald Trump a évoqué l'«enfer» qu'il devait subir dans l'exercice de son autorité. Ajoutant : «Nous ne sommes pas un roi, nous ne sommes pas du tout un roi.» Le 19 février, le compte X de la Maison Blanche diffusa une fausse couverture de magazine représentant Donald Trump avec une couronne. «Longue vie au roi!», disait la légende.

Depuis la grande revue des armées, en mai 1865, célébrant la fin de la guerre civile, les parades militaires se sont faites rares dans l'histoire américaine. Au cours de leurs cérémonies d'investiture, les présidents Harry Truman (1945-1953) et John F. Kennedy (1961-1963) avaient introduit une

séquence militaire. En juin 1991, près de 8 000 soldats ayant participé à l'opération «Tempête du désert» contre l'Irak avaient défilé à Washington, devant 200 000 personnes.

Correction historique

Au début de son premier mandat, Donald Trump avait été très impressionné par le défilé du 14 juillet 2017 sur les Champs-Elysées, auquel Emmanuel Macron l'avait convié. «Ça a duré deux heures pile et c'était de la puissance militaire et une chose formidable, je pense, pour la France et l'état d'esprit de la France», avait-il ensuite expliqué. «Nous allons devoir essayer de faire mieux», avait-il ajouté. Les choses ne se

passèrent pas ainsi. L'année suivante, en 2018, le président américain avait planifié un événement similaire à Washington, à l'occasion du centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, mais Donald Trump avait fini par renoncer, officiellement en raison du prix très élevé ; près de 92 millions de dollars.

Les motivations exposées par le président pour justifier la parade de samedi sont de nature variable : célébration de l'armée, fête patriotique, mais aussi correction historique. Jeudi, à la Maison Blanche, le magnat de l'immobilier a raconté qu'il s'était entretenu, début mai, avec différents chefs d'Etat, dont Emmanuel Macron et Vladimir Poutine, et

qu'il avait été quelque peu irrité de voir la France et la Russie célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale comme leur victoire. «Nous avons gagné la Seconde et la Première Guerre mondiale, non ? Et pourtant, nous sommes le seul pays à ne pas fêter cela.» Donald Trump a tout de même évoqué le sacrifice soviétique, en citant un nombre de victimes complètement fantaisiste. «Poutine est un peu désorienté, a-t-il expliqué. Il m'a dit : «Nous avons perdu 51 millions de personnes et nous étions votre allié. Et maintenant, tout le monde hait la Russie et aime l'Allemagne et le Japon.» J'ai dit : «Expliquons ça un jour, OK ? C'est un monde étrange.» ■

P.S.M.

Roumanie: « tragédie » au pays des ours

Le pays, qui abrite une forte population de plantigrades, voit les conflits entre humains et animaux augmenter

REPORTAGE

PREDEAL (ROUMANIE) - envoyée spéciale

Dans le halo des lampes torches, deux oursons apparaissent au pied d'un arbre. Ils regardent derrière eux, vers la forêt. S'avancent pour boire dans un baquet que la pluie vient de remplir. Leur mère a été tuée à quelques mètres de là, dans une ruelle de la ville roumaine de Predeal: le 30 mars, elle avait grièvement blessé le chef des services de secours en montagne de la commune. Depuis, ces deux ours âgés de 18 mois viennent régulièrement dormir ici, au pied d'un immeuble défraîchi. Laura Niculescu et son mari, George, les observent, sans crainte. Leur portable sonne, un message d'alerte s'affiche : un ours est signalé dans une autre rue.

Comme les autres localités de la vallée de Prahova, dans le sud des Carpates roumaines, Predeal s'étale au milieu des bois. Ses pistes de ski, ses villas et ses hôtels attirent les touristes. «*Ici, chaque rue mène à la forêt*, insiste Laura Niculescu. *Qu'est-ce que les gens s'attendent à voir sortir des bois ? Des flamants roses ?*», demande-t-elle. Imposante dans son long manteau noir, cette femme de 48 ans, que ses amis surnomment «Mama Bear» («maman ourse»), passe plusieurs soirées par semaine à pister les ours bruns de la région. Elle suit les aboiements des chiens signalant leur présence. Elle sait où ils traversent la ville, à proximité de maisons inhabitées. Elle connaît les quartiers où des poubelles traînent.

Sur les réseaux sociaux, elle publie des vidéos de ses rencontres quasi quotidiennes avec ces animaux. Son but : faire comprendre qu'ils ne sont pas agressifs par nature, et expliquer que, si chacun adoptait le bon comportement, la plupart des incidents pourraient être évités. «*Il faut que les gens fassent un petit effort, ce n'est pas compliqué, s'énerve-t-elle. Si les poubelles sont fermées, les ours ne viendront pas. La situation n'a pas changé, il y a toujours eu des ours ici. C'est la perception de la société qui a changé.*»

UNE RANDONNEUSE ATTAQUÉE
Avec ses vastes espaces naturels, la Roumanie est le pays européen qui abrite le plus de spécimens d'*Ursus arctos*. Pendant longtemps, la chasse de ce grand mammifère fut réservée à l'élite. Mais, ces dernières années, la gestion de l'espèce est devenue un sujet explosif. Le 9 juillet 2024, la mort d'une randonneuse de 19 ans dans les monts Bucegi, qui dominent Predeal, a bouleversé l'opinion. Les services de secours et le petit ami de la jeune femme

ont expliqué qu'elle avait été attaquée alors qu'elle cheminait sur un sentier escarpé, et avait chuté dans un ravin. Selon une étude publiée dans la revue *Nature*, 131 attaques d'ours visant des humains, dont onze mortelles, ont été recensées entre 2000 et 2015 en Roumanie. Entre 2016 et 2021, soit en cinq ans seulement, les chiffres officiels font état de 154 attaques et de 14 décès.

Le rôle de la chasse dans le contrôle de la population ursine, en particulier, est au cœur des controverses. En 2016, le ministère de l'environnement l'interdit, sous la pression des ONG : seuls les animaux posant problème peuvent être tués de manière dérogatoire, l'espèce étant strictement protégée par le droit européen. Mais, en 2021, deux ONG accusent un prince du Liechtenstein d'avoir payé pour tuer l'un des «*plus grands ours du pays*», surnommé Arthur. L'affaire suscite une bronca qui dépasse les frontières.

Une semaine après l'attaque de Bucegi, le Parlement roumain a adopté une loi autorisant l'abattage de près de 500 ours en 2024 et autant en 2025, soit plus du double du quota de 2023. Si les scientifiques et les organisations environnementales ne s'opposent pas au fait de tuer certains individus, ils dénoncent le fait que ces quotas soient établis sans base solide ni mesures d'accompagnement. «*Au cours des vingt dernières années, la solution universelle mise en avant par les gouvernements a été d'abattre des ours*, résume Cristian-Remus Papp, responsable de la faune et des paysages pour la branche roumaine du Fonds mondial pour la nature (WWF). *Or nous avons besoin d'une stratégie nationale claire qui insiste sur les mesures de prévention.*» «*Plutôt que de s'appuyer uniquement sur la chasse pour diminuer la taille de la population, la Roumanie devrait mettre en place des stratégies éprouvées promouvant la coexistence*», plaignent aussi les meilleurs experts du pays dans une lettre publiée en mars par la revue *Science*.

Le 10 avril, le gouvernement a ravivé la polémique. Quelques jours seulement après l'attaque de Predeal, il annonce les résultats préliminaires de la première étude génétique d'ampleur nationale, fruit de plusieurs années de travail. Selon cette analyse, entre 10 419 et 12 770 ours bruns vivent en Roumanie. Soit bien plus que ce que disaient les précédentes estimations, fondées sur des indices de suivi et des observations, et faisant état d'environ 8 000 individus. Mais, à l'unisson, les experts regrettent l'absence totale de transparence de la part des autorités, notamment en ce qui concerne leur méthodologie.

«*Ces chiffres ne signifient absolument rien tant que l'ensemble du processus scientifique n'est pas validé*», regrette Viorel Popescu, chercheur à l'université américaine Columbia (New York), qui travaille sur le sujet depuis vingt-cinq ans. Il faut une évaluation par les pairs, que les données soient accessibles et transparentes, qu'elles puissent être reproduites. Soit ces résultats ont été obtenus selon des standards rigoureux et ils sont corrects, soit ils sont complètement inventés.»

Sur son téléphone, Stefan Bancila fait défiler des photographies de brebis éventrées. Les bêtes d'un ami éleveur, attaquées quelques jours plus tôt. Ranger dans la commune de Zarnesti, dans les Carpates, il supervise 10 000 hec-



Des ours du sanctuaire Libearty Bear, à Zarnesti, en Roumanie, le 20 mai. PHOTOS : KASIA STREK POUR «LE MONDE»

tares de forêt. Dans cette zone, il estime que le nombre d'ours est passé de 40 à 64 en quelques années. «*La situation n'est pas bonne*, dit-il. Des gens sont tués, des animaux sont tués, les ours vont dans les villes, les habitants ne vont plus dans la montagne parce qu'ils ont peur...»

FAUNE SAUVAGE NOURRIE

Après une quinzaine de minutes de voiture sur une piste grimpant dans la forêt, il s'arrête et verse 25 kilos de maïs au sol. Deux minutes plus tard, un premier ours dévale la pente qui mène à la nourriture; puis un deuxième. Assis à l'intérieur d'une cabane en bois, derrière de grandes fenêtres, une vingtaine de touristes étrangers s'extasient à voix basse. Charlotte Corbett, une jeune Ecossaise, voit pour la première fois ces animaux dont elle est une «*big fan*». Pendant deux heures, elle va en admirer neuf, ainsi que le petit renard qui leur tourne autour. Les guides qui accompagnent ces visiteurs désignent le mâle dominant au visage strié de cicatrices, les jeunes rivaux, les femelles qui fuient les assauts en cette période de chaleur. «*Cela me rend tellement heureuse de voir ça*, assure Charlotte Corbett. Je me dis que ce genre d'initiatives touristiques, qui génèrent des revenus, peut aider à la coexistence et peut-être éviter d'en passer par la chasse.»

Au-delà de ce site d'observation, Stefan Bancila dépose presque quotidiennement des aliments en différents endroits de la forêt. Le fait de nourrir la faune sauvage est une pratique ancienne en Roumanie, critiquée par les scientifiques. «*Ces points de nourrissage sont nécessaires pour*

garder les ours dans les bois et éviter qu'ils aillent dans les villes», assure Simona Munteanu, l'une des guides. «*Toutes les espèces chassables sont des ressources qui doivent être utilisées et conservées dans le meilleur état possible*», abonde Jozsef Papp, chasseur depuis quarante-trois ans et membre du Conseil national de la chasse. «*Si on n'aide pas les animaux quand les conditions sont difficiles, ils mourraient de faim. Il faut gérer le gibier comme on gère une entreprise.»*

Sur la route qui mène à la ville d'Odorheiu Secuiesc, dans le comté de Harghita, d'immenses nids de cigognes coiffent les poteaux électriques. La maison de Jozsef Benke se trouve sur les hauteurs de la ville, au milieu d'immeubles récents. Dans sa cage d'escalier, une trentaine de crânes de chevreuils et de cerfs, ainsi qu'une tête de sanglier, sont exposés. Médailles au revers du costume, il présente ensuite sa salle des trophées installée au sous-sol: plusieurs peaux d'ours et une peau de loup sont accrochées aux murs. «*Les trophées ont toujours accompagné la chasse, vous devez utiliser chaque partie de l'animal*», rappelle-t-il.

A la tête de l'association de chasse locale, il gère quatre «unités», soit plus de 50 000 hectares de terrain: la Roumanie est divisée en 2 100 unités de chasse, aux mains d'environ 700 organisations, essentiellement privées. Chacune se voit attribuer une part du gâteau – le quota annuel – par le gouvernement. Cette année, Jozsef Benke a droit à six tirs. Sur ce quota, il peut tuer certains des ours qui posent problème. Il peut aussi accueillir des visiteurs étrangers, prêts à

« AU COURS DES VINGT DERNIÈRES ANNÉES, LA SOLUTION UNIVERSELLE MISE EN AVANT PAR LES GOUVERNEMENTS A ÉTÉ D'ABATTRE DES OURS »

CRISTIAN-REMUS PAPP
responsable de la faune pour la branche roumaine du Fonds mondial pour la nature

payer entre 6 000 et 10 000 euros pour tuer l'un des plus grands mammifères du continent. En avril, il a ainsi reçu un chasseur allemand: il montre une photo d'un ours étendu au sol, un fusil posé sur le dos.

Pour cet ingénieur forestier, le pays est «*au milieu d'une tragédie*» dans laquelle les conflits et les attaques augmentent, mais aussi les cas d'empoisonnement et de piégeage d'animaux. La faute originelle serait l'interdiction de la chasse, en 2016, qui aurait conduit à une hausse hors de contrôle des populations. «*Tuer 500 ours par an, c'est une goutte d'eau dans l'océan*», assure Jozsef Benke. En Suède, ils ont 3 000 ours et ils en tuent 300 chaque année; en Finlande, ils en ont 2 000 et ils en chassent 200...»

Très souvent, pourtant, les quotas annuels de chasse n'ont pas été atteints: les associations environnementales soulignent que les chasseurs roumains préfèrent tuer de gros ours vivant à l'intérieur des forêts, source de revenus, plutôt que les femelles et les oursons qui rôdent dans les villages. Ce qui peut déstabiliser les

populations et ne contribue pas à réduire les conflits.

Pour expliquer l'augmentation des incidents, les experts mettent en avant plusieurs facteurs qui s'ajoutent à la probable hausse du nombre d'individus: une présence humaine et des infrastructures qui progressent toujours plus loin dans les espaces naturels, fragmentant et réduisant l'habitat de l'espèce; la récolte massive des myrtilles et autres baies; le dérèglement climatique, qui peut réduire la période d'hibernation; les médias, qui publient de plus en plus d'articles à connotation négative sur les ours.

Mais aussi les touristes et leur attitude inappropriée. En cette fin mai, la spectaculaire route Transfagarasan, qui culmine à près de 2 000 mètres d'altitude, est encore fermée: sur les réseaux sociaux, de multiples vidéos montrent des automobilistes donnant à manger aux ours qui les attendent sur le bas-côté. Un ours nourri est un ours mort, répètent pourtant les écologues: une fois habitués à l'alimentation et à la présence humaines, ces animaux ont du mal à retourner à leurs comportements naturels.

VIVRE AVEC NOS PEURS
La gestion des ordures, enfin, demeure un enjeu majeur. A Baile Tusnad, ville la moins peuplée de Roumanie (1 374 habitants), située en plein corridor écologique, la décharge municipale à ciel ouvert a fermé en 2009. Dans la foulée, les ours qui avaient l'habitude de s'y nourrir, à l'extérieur de la municipalité, se sont rabattus sur les poubelles, et les conflits se sont accrus. Mais, en 2021, Zsolt Butyka, le maire (sans étiquette) décide de prendre les cho-



«Plume de chaleur» : Vérargues se souvient du coup de chaud de 2019

Dans la commune de l'Hérault, qui avait enregistré la température de 46 °C, les habitants modifient leurs habitudes pour tenter de s'adapter



Jozsef Benke, membre du Conseil national de la chasse, chez lui, dans le comté roumain de Harghita, le 21 mai.



Un conteneur à ordures spécialement protégé des ours, à Baile Tusnad, en Roumanie, le 21 mai.

ses en main. Il implique la population, mobilise des spécialistes, des poubelles sécurisées et des clôtures électriques sont installées, des arbres fruitiers sont remplacés par d'autres essences, des caméras de surveillance déployées et des ours équipés de colliers GPS. Une équipe d'intervention est aussi mise sur pied, pour se rendre sur place dès qu'un animal est aperçu. Le maire mouille la chemise et patrouille régulièrement avec elle.

Il y a quatre ans, 238 messages d'alerte signalant des ours avaient été émis. En 2024, seuls 14 ont été envoyés. «L'élément le plus important, c'est la volonté», insiste Zsolt Butyka. Alors que la ville est devenue un exemple de coexistence cité dans le monde entier, il s'étonne qu'aucun autre maire de Roumanie ne l'ait jamais contacté pour en savoir plus sur son expérience.

«La coexistence, c'est travailler dur pour résoudre certains problèmes, accepter la proximité d'une espèce sauvage, vivre avec nos peurs», explique Mihai Pop, l'un des meilleurs spécialistes du pays, chercheur à l'université de Bucarest. C'est aussi un travail d'équipe : les agriculteurs doivent collaborer avec les chasseurs, les chasseurs avec les chercheurs, les autorités avec tout le monde. Si l'on ne veut résoudre les problèmes que par la chasse, alors il faut éradiquer toute la population. Car, même si un seul ours se promenait librement, il finirait par créer un conflit.»

A Zarnesti, le sanctuaire Libearty Bear attire lui aussi des touristes du monde entier : ils sont 30000 à s'y rendre chaque année, souvent après avoir visité le château de Dracula, à une demi-heure de là. Lorsqu'un garde

envoie des pastèques, du pain et des raisins dans un enclos, une dizaine d'ours approchent paisiblement. Dès que la foule a disparu, une nuée de corbeaux s'abat au milieu des mammifères, façon Hitchcock. «C'est notre compagnie de nettoyage, ils mangent tous les restes», s'amuse Cristina Lapis.

Lorsqu'elle crée ce sanctuaire avec son mari Roger, en 2005, cette défenseuse des animaux pense accueillir une dizaine d'ours : à l'époque, des animaux sont utilisés dans des cirques et emprisonnés dans des minuscules cages installées devant des hôtels, des restaurants, des stations-service ou des boulangeries – au moins deux sont encore enfermés dans de telles conditions dans le pays. Vingt ans plus tard, Libearty est le plus grand sanctuaire d'Europe. Et, sur les 130 animaux répartis sur 80 hectares de forêt, de plus en plus sont issus du milieu naturel, dont un grand nombre d'oursons. «La gendarmerie les amène devant la porte et nous dit : "Soit vous les prenez, soit on les tue"», raconte Cristina Lapis, dans son sweat-shirt arborant un ours des Pyrénées.

A 70 ans, cette femme charismatique prépare la relève. Et garde espoir en misant sur l'éducation, en particulier sur la jeunesse. «Au début, je ne voulais pas ouvrir aux touristes, le sanctuaire n'est pas un zoo. Mais j'ai compris que, si on n'éduquait pas les gens, rien ne changerait», assure-t-elle. Bientôt, les deux oursons de Predeal devraient eux aussi rejoindre les forêts du sanctuaire. Les autorisations ont été signées, reste aux chasseurs à les capturer. ■

PERRINE MOUTERDE

VÉRARGUES (HÉRault) - envoyée spéciale

Avec 37,9 °C au thermomètre de la station Météo-France Nîmes-Courbessac, la préfecture du Gard a enregistré mercredi 11 juin la plus haute température jamais atteinte si tôt dans la saison depuis 1922. «Une plume de chaleur», pour reprendre les termes des climatologues, équivalant à un pic de chaleur, qui, à la différence d'un épisode caniculaire, se distingue par son caractère éphémère. «Ce sont des températures remarquables sur une journée ou deux, qui ne nécessitent pas de niveau de vigilance particulier», explique Benoît Gacon, prévisionniste régional de Météo-France à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), qui annonce «une nouvelle journée avec des températures très supérieures à la normale, au-dessus de 35 °C», samedi 14 juin.

Entre Gard et Hérault, deux départements limitrophes du sud-est de l'Hexagone, les records météorologiques se succèdent et modifient les habitudes des habitants. A Vérargues (Hérault), quelques randonneurs, partis dès 7h30, sont de retour en milieu de matinée ce jeudi 12 juin, tout sourire. «On sait qu'à partir de juin, nous ne pouvons plus démarrer après 9 heures, c'est trop tard», explique Monique Martinez, marcheuse régulière, qui dit avoir retenu les leçons de l'été 2019. Je n'ai jamais eu aussi chaud.»

Croisé sur la place du village voisin, Pierre Méjean, alors jeune retraité de 62 ans, se souvient très bien du 28 juin 2019. L'ancien professeur de français raconte la chape de plomb qui s'est alors

abattue sur la commune. «Nous étions tous à l'abri dès 10 heures du matin et nous ne ressortions pas avant 18 heures. A l'extérieur, on avait la sensation de suffoquer. Je n'ai pas la climatisation, je prends deux ou trois douches par jour.»

Ce jour-là, Météo France a relevé 46 °C dans cette commune de l'Hérault, toujours détentrice de la température la plus élevée jamais atteinte en France. «Ce qui a été le plus marquant, outre le ressenti physique, c'est l'effet sur les végétaux qui avaient littéralement brûlé, comme si un feu était passé», se souvient Pascal Conge, premier adjoint d'Entre-Vignes, une commune nouvelle de l'Hérault créée officiellement en 2019 qui regroupe Vérargues (700 habitants) et Saint-Christol (1600 habitants), non loin de Montpellier. «Notre corps, à quelques degrés près, ne fait plus trop la différence, mais un cap a été passé cette année-là.»

«La réverbération a tout brûlé»
Côté mairie, ce gros coup de chaleur a modifié certaines pratiques. Si le plan «Bien vieillir» existait avant 2019, pour suivre les 750 personnes les plus fragiles, la fête de Vérargues, organisée le dernier week-end de juin, se tient désormais à l'ombre des platanes, et non plus dans le centre-bourg du village, «en plein cagnard», rapporte le premier adjoint. «On évite aussi de proposer des activités entre 11 heures et 16 heures.»

Des efforts ont été faits pour végétaliser des espaces publics avec une cinquantaine d'arbres plantés. «Il y a toujours un bosquet, quelques arbres pour se mettre à l'ombre», poursuit l'élu. On a l'intention d'accentuer la végétalisation, et de limiter l'artificialisation des

«J'ai tendance à laisser les feuilles plus longtemps pour protéger les grappes de raisin»
RODOLPHE COULONDRE viticulteur

protéger les grappes de raisin, et à laisser pousser l'herbe sur les rangs pour favoriser la rosée le matin.»

Après cet épisode, le département de l'Hérault a entamé une réflexion sur la viticulture, activité phare de ce secteur géographique, qui «concerne tout notre territoire», précise Yvon Pellet (sans étiquette), le vice-président du département chargé de l'agriculture. «Les épisodes de sécheresse ont tendance à se répéter et nous devons accompagner les agriculteurs dans la diversification et de nouvelles pratiques. Nous sommes en faveur d'une irrigation raisonnée et modérée. Nous travaillons avec eux sur la conduite de l'irrigation avec des techniques de sondes dans les sols qui indiquent le moment où il faut irriguer.» L'Hérault a aussi opté pour la création de trois retenues d'eau, qui se remplissent en hiver par le réseau du Bas-Rhône. Et mène des expériences autour de cépages résistants aux maladies et à la sécheresse.

Dans l'immédiat, à Vérargues et dans les communes voisines, l'irrigation reste un sujet sensible car elle n'est pas tolérée dans l'appellation muscat de Lunel. En 2020, un an après l'épisode caniculaire, la cave coopérative du muscat de Lunel a envoyé un dossier à l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) pour tenter de changer les réglementations, et obtenir un permis d'irriguer. La demande est en attente. «On pourrait penser que l'INAO revienne progressivement sur ces obligations qui, il y a trente ans, étaient compréhensibles, mais qui aujourd'hui, dans ce schéma de changement climatique, pourraient vraiment être revues», estime Yvon Pellet. ■

AGATHE BEAUDOUIN

Découverte exceptionnelle d'une épave du XVI^e siècle au large de Ramatuelle

Ce navire de commerce italien et sa cargaison complète reposent par 2500 mètres de fond

NICE - correspondance

Début mars, alors que la marine nationale est en train de s'entraîner à sonder les fonds marins au large de Ramatuelle (Var), le sonar révèle quelque chose d'inhabituel à plus de 2500 mètres de profondeur. Le navire décide alors d'enlever un «œil», une caméra de qualité moyenne, pour en savoir plus. Les premières images du «Camarat 4» apparaissent alors sur les écrans : une épave de 30 mètres de long sur 7 mètres de large. Elle est baptisée provisoirement en fonction du point géographique le plus proche. On ne distingue que ses contours.

La marine prévient alors le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (Drassm), bras armé du ministère de la culture chargé de l'archéologie sous-marine. Ce sont eux qui confirment la nouvelle : il s'agit d'une épave du XVI^e siècle, la plus profonde à ce jour référencée dans les eaux sous juridiction française.

L'épave de ce navire de commerce vient rejoindre celles de la *Lomellina*, une nave génoise coulée en 1516, et de la *Sainte-Dorothéa*, d'origine danoise, coulée en 1693, autres grandes découvertes faites sur cette ancienne route maritime très empruntée.

«Il s'agit d'une vraie capsule temporelle, estime Marine Sadania, l'archéologue responsable de la zone Provence-Alpes-Côte d'Azur du Drassm, lors d'une conférence de presse, le 11 juin. On dirait que le temps s'est arrêté sur le navire.» Les images en très haute définition finalement prises par des robots téléguidés de la marine dévoilent une ancre, des pièces d'artillerie, plusieurs centaines de pichets en céramique, des barres de fer – sûrement destinées à l'export. Des assiettes jaunes sont encore empilées, comme posées sur le sable. Mais on distingue aussi un gant, des canettes de bière, des bouteilles en plastique, des menottes, des filets de pêche, des pots de yaourt...

«Si l'océan n'est pas une poubelle, il est vraisemblablement traité comme tel, appuie Arnaud Schausse, directeur du Drassm. C'est

sûr qu'après l'émerveillement de la nouvelle vient la tristesse de découvrir ce genre de choses.» Comme un écho solennel, une centaine de mètres plus loin, 95 pays lancent au même moment un appel pour réduire ensemble la pollution plastique dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur l'océan qui se tient à Nice. L'initiative intervient deux mois avant le dernier round des négociations sur le traité mondial contre la pollution plastique.

«Jumeau numérique 3D»

Pour ce qui est de l'histoire du «Camarat 4», l'enquête archéologique en est à ses prémisses. La découverte est exceptionnelle par sa profondeur et, de fait, par l'état de sa conservation. Impossible, 2500 mètres sous l'eau, que l'embarcation ait pu être pillée. Le «Camarat 4» semblerait avoir quitté un port d'Italie du Nord pour une destination inconnue.

Le navire de commerce disposait de six canons – trois à l'avant, trois à l'arrière – pour protéger sa cargaison sur des routes maritimes dangereuses. Surprise, l'arrière est vide. Pourtant, à l'époque, chaque espace sur les bateaux était méthodiquement exploité. La cargaison était-elle périsable ? Les experts espèrent que l'épave livrera au cours de leur enquête ses secrets. Impossi-

ble, par exemple, qu'un tel bateau ne dispose que d'une seule ancre, assure le Drassm. Plusieurs éléments sont donc probablement enfouis dans le sable.

Sur les raisons du naufrage, aussi, Marine Sadania s'interroge. Avec ses équipes, elle tente de comprendre le drame qui s'est joué il y a cinq siècles. Au vu de la disposition des marchandises, l'archéologue pense savoir que le navire aurait déversé. Aucune fouille n'a été envisagée pour l'instant, par peur d'abîmer l'épave. «Le but n'est pas de le faire pour dire qu'on l'a fait. Nous avons l'humilité de penser que les générations futures feront mieux, avec beaucoup moins de coûts énergétiques et, surtout, beaucoup moins de dégâts sur le site», justifie Arnaud Schausse.

Pour l'heure, l'objectif est de créer un «jumeau numérique 3D» de l'épave, avec l'aide des moyens techniques de la marine. Le navire du Drassm, l'*Alfred-Merlin*, possède trois robots d'exploration, mais le plus robuste d'entre eux est limité à 2500 mètres. «Il nous manque quelques dizaines de mètres», sourit Denis Degez, archéologue et pilote de robots sous-marins. L'ambition, à terme, est de constituer une équipe pluridisciplinaire pour reconstruire l'histoire du navire. ■

SOFIA FISCHER

Les images en très haute définition prises par des robots dévoilent une ancre, des pièces d'artillerie, des barres de fer

Retraites : un rapport jugé trop « engagé »

Sous la pression des syndicats, le président du Conseil d'orientation des retraites a amendé son texte

Les formules irritantes ont été gommées. Après une réunion d'un peu plus de trois heures, le président du Conseil d'orientation des retraites (COR), Gilbert Cette, a accepté, jeudi 12 juin, d'amender le rapport annuel de l'instance, à la demande – en particulier – des syndicats. Ceux-ci avaient critiqué la version quasi définitive du document qui leur avait été transmise six jours plus tôt, estimant que plusieurs passages étaient idéologiquement orientés et plaidaient en faveur d'un report de l'âge d'ouverture des droits à une pension. Un compromis a été trouvé avec l'assentiment presque unanime des personnalités siégeant dans l'institution.

Petit retour en arrière pour comprendre l'origine de la controverse. Le 6 juin, le secrétariat général du COR, placé sous l'autorité de M. Cette, envoie son projet de rapport aux membres de l'instance – dont font partie les organisations de salariés, ainsi que les principaux mouvements patronaux, des parlementaires, des experts et des représentants de l'administration. Tout comme les années précédentes, le document passe en revue les « ajustements à effectuer » afin de garantir l'équilibre financier de notre système par répartition jusqu'en 2070.

Plusieurs « leviers » peuvent être actionnés : repousser l'âge légal de départ, accroître les cotisations vieillesse des salariés et des employeurs, sous-indexer les retraites – c'est-à-dire les revaloriser à un rythme moins rapide que l'inflation. Ainsi, pour éviter un déficit durant les quarante-cinq prochaines années en ne jouant, par exemple, que sur l'âge d'ouverture des droits à une pension, il serait nécessaire de porter ce paramètre « à 64,3 ans en 2030, 65,9 ans en 2045 et 66,5 ans en 2070 ».

Innovations sémantiques

Il s'agit d'un exercice réalisé « à titre d'illustration », dans une démarche « pédagogique » : les simulations qui ont été faites « ne constituent en aucune manière des propositions de réforme », est-il précisé dans le texte. Du reste, le COR procédait de la même manière lorsqu'il était présidé par Pierre-Louis Bras, le prédecesseur de Gilbert Cette.

Mais le prérapport 2025 contient quelques innovations, sur le plan sémantique et au niveau de



Une manifestation contre la réforme des retraites, à Toulouse, le 5 juin. PAT BATARD/HANS LUCAS

Le prérapport 2025 contenait des innovations de présentation et sur le plan sémantique

la présentation. La « voie » consistant à reculer la borne d'âge « correspond à un enrichissement du pays », est-il mentionné – une expression qui n'apparaissait pas dans le rapport 2024. Si ce scénario est qualifié ainsi, c'est parce qu'il permet d'augmenter le nombre de personnes disponibles pour travailler. Ce qui, « à terme », stimule l'emploi, le produit intérieur brut (PIB), « et, en conséquence, toutes les recettes fiscales et sociales ».

A l'inverse, les autres options sont synonymes d'*« appauvrissement »* de la France, est-il écrit dans le projet de rapport – un terme qui, là encore, n'était pas utilisé en 2024. Il l'est cette année, en invoquant le fait que la hausse des cotisations ou la sous-indexation des pensions ont des impacts « récessifs » : soit parce qu'elles

écornent le revenu et la consommation des ménages, « ce qui affaiblit le PIB », soit parce qu'elles majorent le coût du travail, pénalisant ainsi l'investissement, l'emploi et la production de richesses. Enfin, chose inédite, le prérapport contient un tableau résumant tous ces effets, avec des « + » et des « - » qui « signifient respectivement une amélioration et une détérioration ». La ligne « allongement de l'âge de départ à

la retraite » est la seule à ne contenir que des « + ».

De là viennent les protestations de l'ensemble des syndicats, qui ont considéré que le président du COR suggérait une réforme analogue à celle de 2023 sur la retraite à 64 ans. Jeudi matin, lors de la réunion de l'institution, M. Cette a fait des concessions, en retirant le tableau, qui « tombait comme un cheveu sur la soupe, puisqu'on n'en avait pas parlé auparavant et, en plus, il ne démontrait rien », selon Hélène Fauvel, de Force ouvrière (FO). Ont également été supprimés plusieurs phrases ou termes de phrases jugés trop connotés (notamment ceux avec les mots « appauvrissement » et « enrichissement »).

Il fallait « trouver une ligne de crête » pour tenir compte de la « diversité » du COR, a expliqué

M. Cette, quelques heures après, lors d'une conférence de presse. Il a affirmé que le tableau posant problème serait retravaillé « de façon approfondie », afin de pouvoir être inséré dans le rapport 2026 avec l'aval de tous. En attendant, l'édition 2025 a été adoptée sans vote, avec des réserves de la CGT.

« Manque de neutralité »

Le représentant de ce syndicat, Pierre-Yves Chanu, pense que « le mal est fait ». « On est quand même dans une situation où on sort de la culture de consensus qui était traditionnelle au COR, ajoute-t-il. C'est extrêmement préoccupant. » Les responsables d'autres organisations ressortent un peu amers de cet épisode. « La philosophie du rapport est différente des années où le COR était présidé par Pierre-Louis Bras », juge Erick

Staëlen, de la FSU. « Il y a trop de phrases qui ressembleraient à des édits ou à des portions d'édits engagés », poursuit-il, en faisant référence aux passages du rapport qui soulignent les retombées expansionnistes d'un report de l'âge légal de départ.

De son côté, le président de la CFTC, Cyril Chabanier, se dit « catastrophé par le manque de neutralité de Gilbert Cette ». « J'espère qu'il sera vite remplacé par Gilbert Huit », ironise-t-il. Pour l'UNSA, les modifications apportées au prérapport démontrent que « le COR ne pouvait pas être le porte-voix d'une seule personne ». « Ça prouve aussi l'importance du dialogue social », complète le secrétaire général adjoint de ce syndicat, Dominique Corona. ■

BERTRAND BISSUEL
ET MALIKA CHEKLAL

La « taxe Zucman » sur les ultrariches a été rejetée par le Sénat

Alors que la proposition d'impôt sur le patrimoine des très grandes fortunes a été écartée, le gouvernement travaille sur un projet plus limité

D'evant le jardin du Luxembourg, à deux pas du Sénat, les activistes d'Oxfam, d'Attac et de 350.org avaient installé, dans la matinée du jeudi 12 juin, des effigies de Bernard Arnault et Vincent Bolloré clamant « Taxez-moi ! » ou « 2 %, ce n'est rien pour nous ! ». Le happening et la pression mise par la gauche n'y ont rien fait. Adoptée à l'Assemblée nationale en première lecture le 20 février, la proposition de taxe sur le patrimoine des ultrariches, inspirée par l'économiste Gabriel Zucman et présentée par Les Ecologistes, a été rejetée sans appel par les sénateurs.

Soutenu par toute la gauche, le texte visant à instaurer un impôt plancher de 2 % sur le patrimoine des 1800 Français détenant plus de 100 millions d'euros s'est heurté à l'hostilité résolue de la droite et des soutiens du gouvernement. Seuls 129 sénateurs –

dont certains centristes – ont pris position en sa faveur, face à 188 voix contre. En commission, la proposition avait déjà été rejetée par les sénateurs, y compris dans une version où le taux aurait été limité à 1 % du patrimoine.

La « taxe Zucman » est-elle entrée pour autant ? Sans doute pas. La gauche tient trop à cette proposition, une des quelques nouvelles idées apparues en son sein ces dernières années et y suscitant l'unanimité. Après le rejet du Sénat, Les Ecologistes, le Parti socialiste, les communistes ou La France insoumise peuvent relancer l'examen du texte dans le cadre d'une de leurs niches parlementaires.

Par ailleurs, le gouvernement travaille toujours à la création, dans le cadre du budget 2026, d'un mécanisme de lutte contre la « suroptimisation fiscale ». Le principe serait similaire à celui de la « taxe Zucman » : les riches

tentés de contourner l'impôt sur le revenu devraient acquitter un « impôt minimal différentiel » sur leur patrimoine.

Il n'est « pas logique » qu'un ménage détenant plusieurs dizaines de millions d'euros puisse théoriser son épargne dans une société holding et financer ainsi son train de vie tout en ne payant aucun impôt sur le revenu, a reconnu, jeudi, la ministre des comptes publics, Amélie de Montchalin. Le projet sur les rails constituerait une version assez équilibrée de la « taxe Zucman ». Le taux serait fixé à seulement 0,5 % du patrimoine et les biens professionnels seraient exclus de l'assiette, alors qu'ils forment l'essentiel de la richesse des très grandes fortunes.

Le Sénat, le gouvernement et la droite, majoritaires, ont critiqué vertement la proposition en discussion. Amélie de Montchalin a lancé la charge : loin d'être un im-

pôt plancher, la « taxe Zucman » serait « maximalement confiscatoire », « anticonstitutionnelle », et « inefficace », a-t-elle affirmé.

Cadre international

Le sénateur Emmanuel Capus (Horizons, Maine-et-Loire), rapporteur du texte, a contesté le constat à l'origine même de cette taxe. Selon lui, il n'est pas certain que les ultrariches, en structurant leur fortune afin qu'elle génère peu de revenus imposables, paient vraiment moins d'impôts que la moyenne. En revanche, le risque est élevé, à ses yeux, qu'une telle taxe provoque une fuite des ultrariches. « Avec ce signal-là, quelques dizaines » de milliards – sur les 49 que compte la France – quittaient le pays, a appuyé la ministre du budget. D'autres élus ont repris l'argument évoqué quelques heures plus tôt par Emmanuel Macron lors du conseil des ministres : dans

une économie ouverte, une telle taxe serait « inapplicable ». Elle n'aurait de sens que dans un cadre international, celui du G20 ou de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Sur le réseau social X, Gabriel Zucman avait tenté, le matin même, de contre ces arguments. Confiscatoire, sa taxe ? « Les personnes concernées ont des revenus qui leur permettent très largement d'acquitter ce taux plancher : en moyenne leur patrimoine rapporte 5 % à 6 % par an donc très au-delà de 2 % », affirmait-il. Inefficace, son impôt ? Erreur, là encore, selon l'économiste : « Le patrimoine des 500 plus grandes fortunes est passé de moins de 10 % du PIB [produit intérieur brut] en 2010 à 40 % en 2024 ! Une petite taxe sur ces 40 % rapporterait gros : 20 milliards d'euros par an. Comment écarter une telle somme dans la situation budgétaire ac-

tuelle ? » Un plaidoyer insuffisant pour retourner les sénateurs.

Clin d'œil de l'histoire : en avril 1925, il y a tout juste un siècle, il avait déjà été question d'une taxe sur la richesse acquise. Un impôt sur le capital de 10 %. Il faisait partie du programme du Cartel des gauches alors au pouvoir, pour résorber le déficit. « Mais le gouvernement n'obtint pas la majorité nécessaire au Parlement pour l'imposer », rappelle l'universitaire François Chouquet dans *Une histoire de la dette publique en France* (Garnier, 2017), sous la direction de Michel Luttwak. Aucune autre des pistes envisagées n'aboutit. Cela fit chuter le gouvernement d'Edouard Herriot et ses successeurs, provoquant une valse ministérielle. Dans les mois qui suivirent, il y eut en moyenne un nouveau ministre des finances tous les trente-sept jours. ■

DENIS COSNARD

Bournazel se dit « prêt » pour la Mairie de Paris en 2026

Après deux essais avortés en 2014 et 2020, l'élu du 18^e arrondissement croit en son « moment »

PORTRAIT

Il en est convaincu, cette fois sera la bonne. En 2014, Pierre-Yves Bournazel avait tenté sa chance aux élections municipales à Paris mais il avait été battu, lors de la primaire de son parti, l'UMP (devenu Les Républicains, LR), par Nathalie Kosciusko-Morizet, laquelle n'était finalement pas parvenue à remporter la mairie. En 2020, il était reparti dans la course à l'Hôtel de Ville avant de rallier le camp d'Emmanuel Macron, derrière Benjamin Griveaux, remplacé en cours de campagne par Agnès Buzyn, et bientôt défaite elle aussi.

« Ce n'était pas mon moment, je n'avais pas l'espace », justifie Pierre-Yves Bournazel, cinq ans plus tard. Pour le prochain coup, en mars 2026, le conseiller de Paris, élu dans le 18^e arrondissement depuis 2008, se veut plus déterminé que jamais : « Je me suis densifié, j'ai beaucoup appris, c'est le mo-

ment, je suis prêt. » « Prêt » à occuper l'espace entre des candidats de gauche issus de la majorité en place – « des sortants à bout de souffle », juge-t-il -, et la probable candidate de droite, Rachida Dati, cernée par les affaires, défaite en 2020 et animée, selon lui, que par un désir de « revanche ». Sans oublier le sénateur LR de Paris Francis Szpiner, qui a déclaré sa candidature mais se fait discret depuis qu'il est visé par une enquête pour « corruption ». « Un

L'ancien député s'engage dans la course avec son parti, Horizons, mais se définit presque apolitique sur le fond

changement positif est possible à Paris ! », a promis Pierre-Yves Bournazel, sur la scène du Trianon, devant une salle comble, lors du lancement officiel de sa campagne, le 3 juin, en brandissant un maillot du Paris Saint-Germain floqué « Bournazel 2026 ».

A 47 ans et à peine quelques cheveux gris, ce proche de l'ancien premier ministre Edouard Philippe s'engage dans la course avec les couleurs de son parti, Horizons, mais se définit presque apolitique sur le fond, ou du moins très modéré. Élu UMP puis LR jusqu'en 2017, il se revendique aujourd'hui de l'héritage de Bertrand Delanoë, maire socialiste de Paris de 2001 à 2014, qui s'est défait de l'étiquette du Parti socialiste depuis. Dans son panthéon politique, il place également l'ancien ministre de la justice de François Mitterrand Robert Badinter (1928-2024), la giscardienne Simone Veil (1927-2017) ou encore la chiriquienne Françoise de Panafieu, qui l'a lancé dans la politique parisienne quand elle était maire du 17^e arrondissement (2001-2008).

« Dépassement partisan »

« Je souhaite sortir des postures, des idéologies et de l'aspect partisan », explique le candidat, en écho aux mots prononcés par Edouard Philippe lors de la soirée du Trianon. Pour être élu, a prévenu le maire du Havre (Seine-Maritime), « on ne doit pas être le candidat de son parti ou de ses amis », mais « un homme libre et exclusivement déterminé à réussir sa campagne et ensuite son mandat ».

Aux premiers rangs ou sur les écrans, le candidat avait affiché son éventail de soutiens : les anciens ministres macronistes Agnès Buzyn, Jean-Michel Blanquer et Clément Beaune, l'ancien conseiller d'Emmanuel Macron

« Je me suis densifié, j'ai beaucoup appris, soutient celui qui siège au Conseil de Paris depuis 2008

non armés). Il reconnaît que la maire sortante, la socialiste Anne Hidalgo, a engagé des transformations sous ses deux mandats, mais il assure qu'il fera mieux : il mettra du mobilier urbain moins « moche », fermera les « chantiers à l'abandon » et enlèvera les « plots en béton ». « Quand on fait quelque chose, on le fait bien », sermonne-t-il. Le natif du Cantal arrivé à Paris dans sa vingtaine ambitionne de « remettre l'esthétique et le beau au cœur de notre capitale », de continuer à végétaliser et à piétonniser les rues, mais avec une meilleure « gestion ».

Le ménage sera aussi fait, promet-il, dans l'administration parisienne, qui fera l'objet d'un audit financier indépendant pour y voir clair. Prônant la « transparence » sur son patrimoine (déjà consultable en ligne), il s'engage également à dialoguer régulièrement avec les Parisiens, comme le faisait Bertrand Delanoë avec ses comptes rendus de mandat annuel dans chaque arrondissement. Il propose aussi de donner la « priorité absolue » aux personnes qui travaillent à Paris dans l'accès au logement social et d'« adapter les horaires des services municipaux au rythme de vie des Parisiens ».

Désormais reconcentré sur la mairie, Pierre-Yves Bournazel revient avec un projet qui promet de « remettre Paris en ordre de marche ». « Mieux gérer l'espace public, réordonner les travaux, avoir des rues propres et assurer la tranquillité avec une police municipale sur le terrain sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre », détaille le candidat, qui veut former et armer 6 000 policiers municipaux d'ici à 2032 (contre un peu plus de 2 000 actuellement,

HÉLÈNE BEKMEZIAN

GOUVERNEMENT La Jeune Garde antifasciste dissoute en conseil des ministres

La Jeune Garde, groupe antifasciste de gauche radicale fondé en 2018 par Raphaël Arnault, aujourd'hui député La France insoumise (LFI) du Vaucluse, a été dissoute, jeudi 12 juin, en conseil des ministres, ce qui a suscité l'indignation à gauche, en particulier celle de Jean-Luc Mélenchon, le leader de LFI, qui accuse le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, de « s'aligner » sur l'extrême droite. La Jeune Garde est accusée par le gouvernement de « provoquer à des agissements violents contre les personnes, provocations bien souvent suivies d'effets ». A aussi été prononcée la dissolution du groupe d'ultra-droite Lyon Populaire, accusé, lui, de « faire l'apologie de la collaboration avec le nazisme et de provoquer à la haine, à la violence et à la discrimination envers les étrangers ». – (AFP)

PATRIMOINE Le manuscrit de l'appel du 18 juin entre aux Archives nationales

La famille de Gaulle a remis aux Archives nationales, jeudi, le manuscrit de l'appel du 18 juin, où le général de Gaulle exhorte à résister à l'Allemagne nazie de Londres, en 1940, lors d'une cérémonie à la maison d'enchères Artcurial à Paris. Les deux feuillets recto verso, avec de nombreuses ratures, à l'origine du discours prononcé sur les ondes de la BBC, seront exposés gratuitement à partir du 18 juin à l'hôtel de Soubise, siège parisien des Archives nationales. – (AFP)

PEUGEOT 24 JOURS CHRONO

OFFRES EXCEPTIONNELLES JUSQU'AU 24 JUIN

JUSQU'À 5 000 € + 8 ANS DE GARANTIE OFFERTS⁽²⁾

PEUGEOT RECOMMANDÉ TotalEnergies consommation mixte WLTP (l/100 km) : 0

(1) Dans le réseau Peugeot participant. (2) Soit 5 000€ d'aides à la commande pour E-5008 GT 210 ch neuf. Offre réservée aux particuliers non cumulable jusqu'au 24/06/25 dans le réseau PEUGEOT participant. Modèle présenté : E-208 GT 136ch avec options : 4 300€ d'avantage client dont 800€ de remise et 3 500€ de primes à la commande. (3) Peugeot Care : 2 ans de garantie constructeur et jusqu'à 6 ans de garantie additionnelle activée à chaque entretien prévu au plan d'entretien effectué dans le réseau Peugeot participant valable jusqu'à l'entretien suivant dans la double limite de 8 ans et 160 000 km (au 1er des 2 termes atteints). Conditions sur Peugeot.fr. Automobile PEUGEOT 552 144 503 RCS Versailles.

A 0g CO₂/km

B

C

D

E

F

G

Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer

Mayotte : la droite obtient la suppression du visa territorialisé

Les députés ont voté l'abrogation de ce dispositif, qui empêche les étrangers détenteurs d'un titre de séjour de venir dans l'Hexagone

L'offensive des députés Les Républicains (LR) a payé, créant la surprise : la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 11 juin dans la soirée, la suppression en 2030 du visa territorialisé à Mayotte, qui empêche les étrangers, détenteurs d'un titre de séjour dans le 10^e département français, de se rendre sur un autre point du territoire national.

Ce vote, contraire à la position du gouvernement, et notamment à celle exprimée par le ministre de l'intérieur et président des Républicains, Bruno Retailleau, intervient dans le cadre de l'examen, depuis mardi 10 juin, du projet de loi pour la «refondation» de Mayotte, à l'Assemblée nationale. Porté par le ministre des outre-mer, Manuel Valls, ce vaste texte-programme sur la sécurité, l'immigration et le développement a été adopté le 27 mai au Sénat. Il sera examiné par les députés en séance publique à partir du 23 juin.

Tous les groupes ont voté, mercredi en commission, l'abrogation du titre de séjour territorialisé, de La France insoumise (LFI) au Rassemblement national, qui prône cette mesure depuis longtemps. C'est un amendement du rapporteur du texte (Les Républicains), Philippe Gosselin, cosigné par les autres rapporteurs du projet de loi, Philippe Vigier (MoDem), Estelle Youssouffa (membre du groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires) et Agnès Firmin Le Bodo (Horizons), qui a emporté l'affaire. Avec un argument : le système du visa existant «transforme Mayotte en zone de concentration massive de population, qui entraîne la reconstruction, le développement durable et la concorde sociale à Mayotte».

M. Gosselin dit avoir convaincu Bruno Retailleau qu'avec le député LR d'Eure-et-Loir Olivier

Marleix il ne lâcherait pas l'affaire : «Il fallait qu'on envoie un signal aux Mahorais, leur dire qu'il n'y a pas de raison qu'ils demeurent dans l'exception», explique le député de la Manche au *Monde*. Le délai de 2030 donne du temps et met la pression sur les gouvernements pour obtenir des résultats concrets sur l'immigration.»

Vu de Mayotte, «ce vote est une victoire importante, car l'Etat utilise notre insularité pour fixer le problème migratoire, ce qui est une rupture d'égalité», abonde Mme Youssouffa. Mettre fin au dispositif, dans l'idée de se débarrasser d'une partie des migrants, y est réclamé de façon unanime par les élus et les collectifs citoyens, prompts à durcir tout l'arsenal du droit des étrangers pour tenter de soulager la pression que subit l'archipel. Parmi ses 320 000 habitants officiellement recensés, 50 % sont étrangers, et pour moitié en situation irrégulière.

Pour une raison différente, la députée écologiste du Doubs Dominique Voynet parle d'une «révolution». «Les titres de séjour territorialisés frappent les personnes dans un archipel où les contraintes environnementales sont fortes, où il y a peu d'emplois et de logement, et cela contribue à une dégradation des conditions de vie», argumente-t-elle.

«Il fallait dire [aux Mahorais] qu'il n'y a pas de raison qu'ils demeurent dans l'exception»

PHILIPPE GOSELLIN
rapporteur du texte
Les Républicains

Mis en place en 1995, ce qu'on appelle communément le «visa Balladur» (Edouard Balladur, premier ministre de 1993 à 1995) recouvre deux réalités. Il instaure d'abord l'obtention préalable d'un visa pour les Comoriens se rendant à Mayotte; il désigne ensuite l'impossibilité pour les étrangers bénéficiant d'un titre de quitter le département.

«Appel d'air migratoire»

Mais, selon l'Institut national d'études démographiques, «la mise en place du «visa Balladur», qu'a supprimé le visa automatique de trois mois dont bénéficiaient jusque-là les Comoriens, a fortement ralenti les entrées légales, sans pour autant tarir les nouvelles arrivées». Celles-ci sont estimées à 25 000 par an, dans une région où les écarts de richesse et l'ancienneté des liens familiaux entre les îles nourrissent la circulation des personnes. Selon le ministère de l'intérieur, fin 2023, un peu plus de 37 000 titres de séjour étaient en cours de validité à Mayotte.

Seule la députée de La Réunion Emeline K/Bidi (membre du groupe Gauche démocrate et républicaine) s'est distinguée par une abstention, témoignant des craintes vécues dans son département face à l'arrivée croissante de Mahorais, français ou non. C'est parce que l'abrogation du visa territorialisé «risque de générer un appel d'air migratoire pour La Réunion et la métropole» que le ministre de l'intérieur s'y oppose, rappelle son entourage au *Monde*.

Le ministre des outre-mer, lui, s'est rangé à l'inévitable face à l'unanimité des Mahorais. Dans un communiqué, jeudi, Manuel Valls se «félicite du travail transpartisan ayant conduit à prévoir l'abrogation du titre de séjour territorialisé au 1^{er} janvier 2030». Mais il sait qu'il devra «rassurer»

les Réunionnais. Il dit compter sur le délai de mise en œuvre, d'ici à 2030, pour que les autres mesures répressives sur l'immigration produisent un effet. M. Valls a notamment salué le «durcissement des conditions d'accès au séjour pour l'immigration familiale».

Rejeté par la gauche, le volet migratoire du projet de loi a provoqué de vives passes d'armes avec la corapportrice du texte, Mme Youssouffa, qui, à plusieurs reprises, a accusé LFI et Les Ecologistes de vouloir «effacer les Mahorais» ou d'être des «agents de l'étranger». Faute de troupes dans les rangs de la droite, jeudi, à la reprise des débats, plusieurs articles ont été supprimés – la possibilité de placer des familles en centre de rétention, ou celle de retirer leur titre de séjour aux parents dont l'enfant troublerait l'ordre public –, mais ils devraient être réintroduits en séance.

L'avocate Marjane Ghaem, ex-avocate au barreau de Mayotte et membre du Groupe d'information et de soutien des immigrés, relativise ainsi la portée de la suppression du visa territorialisé : «Les personnes qui aujourd'hui ont un titre n'en auront peut-être pas demain, au vu d'autres dispositions du texte», qui consistent à empêcher toute régularisation.

Le Sénat n'a pas voulu abroger le «visa Balladur». Une clarification est donc attendue entre les élus LR des deux chambres. Surtout, la mesure devrait faire l'objet d'une négociation lors de la commission mixte paritaire, qui arbitrera le contenu du projet de loi, ce que ne souhaite pas Léa Balage El Mariky, députée écologue de Paris et membre de la commission des lois : «Il faut préserver cette mesure en séance publique et en commission mixte paritaire.» ■

NATHALIE GUIBERT
ET JULIA PASCUAL

Le projet de loi de «refondation» de l'archipel à l'épreuve de l'Assemblée

Le texte arrive au Palais-Bourbon dans un contexte d'incertitude budgétaire et politique

Immigration, sécurité, développement économique et social : avec ses trois grands chapitres, le projet de loi de «refondation» de Mayotte a été adopté en commission des lois à l'Assemblée nationale, jeudi 12 juin, avant un examen en séance prévue à partir du 23 juin. Un projet de loi qui prévoit en outre de changer le statut de la collectivité en «département région de Mayotte», doté d'une assemblée aux effectifs doublés, de 52 élus.

Le projet de loi balaie très large, et il s'agit, selon l'expression ambiguë du gouvernement, relayée par le rapporteur général du texte, le député (MoDem) d'Eure-et-Loir Philippe Vigier, de «reconstruire sur des bases saines» le département le plus pauvre de France, aux malheurs duquel s'est ajoutée la dévastation provoquée par le cyclone Chido le 14 décembre 2024. Pour le ministre des outre-mer, Manuel Valls, l'Etat «n'a pas laissé tomber Mayotte» : «On essaie sincèrement de reconstruire», a-t-il déclaré, mardi, devant la commission des lois.

Un travail d'autoconviction semble nécessaire. Car, dans un contexte d'incertitude budgétaire et politique maximale, cette loi de programmation arrive après

beaucoup d'autres, toujours insuffisantes. Le député socialiste de la Réunion Philippe Naillet, en a dressé une liste : plan de développement de Mayotte 2006-2010, schéma d'aménagement régional de 2011, agenda social de 2013, plan stratégique 2015-2025 «Une ambition pour la République», contrat de convergence 2019-2022, plan de relance spécifique de 2021, plan d'urgence «Mayotte debout» en 2024... «Quand vous seriez décidés à lutter contre la pauvreté, il n'y aura plus de Français à Mayotte, ils sont contraints à l'exil», a interpellé la députée de La Réunion Emeline K/Bidi (membre du groupe Gauche démocrate et républicaine). Selon Anchya Baman, députée (Rassemblement national) de Mayotte, la loi se présente comme «une manœuvre de reconditionnement de promesses anciennes non tenues».

«C'est une loi très forte», «nous ne promettons que ce que nous pouvons financer», «nous le devons aux Mahorais qui attendent depuis trop longtemps», a martelé, au fil de la semaine, M. Vigier, comptable des promesses passées de l'Etat pour avoir été quelques mois ministre délégué des outre-mer, en 2023-2024. Mais, six mois après Chido, si le cadre réglemen-

taire est enfin en place pour la reconstruction, et si beaucoup d'argent a été dépensé dans l'urgence, aucun chantier n'a démarré, «pas un seul!», a souligné la députée de Mayotte Estelle Youssouffa, membre du groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires.

Measures de rattrapage social

M. Valls fait d'une maîtrise de l'immigration à Mayotte «un préalable» au développement, à la satisfaction de la droite. La gauche le suit davantage sur les mesures proposées de rattrapage social, qui n'ont guère fait débat en commission. Chacuna pu, en effet, lors des échanges, choisir son indicateur des défis à relever. Le taux de pauvreté du territoire atteint 77 % de la population. L'âge moyen des habitants de Mayotte est de 23 ans, sa population a été multipliée au moins par quatre depuis 1985, et 25 000 jeunes vivent sans formation. La moitié des enfants sont scolarisés en rotation car il manque 1 800 classes...

Poussé par les parlementaires, le gouvernement a donc précisé ses engagements. Le projet amendé comprend 3,9 milliards d'euros de promesses d'ici à 2031. Il annonce ainsi un soutien aux collectivités territoriales pour la reconstruc-

tion à hauteur de 300 millions d'euros pour 2025-2027. Pour le plan «eau», ce sont 350 millions qui sont prévus d'ici à 2027, puis 380 millions de 2028 à 2031. La construction d'établissements scolaires bénéficie de 400 millions d'ici à 2029. Les études ou travaux du futur aéroport international, et ceux du grand port maritime, attendus depuis de longues années, seront accélérés, assure encore l'Etat. Les médecins désertent Mayotte, mais l'installation de pharmacies sera facilitée.

Par ailleurs, la convergence du smic net avec celui de l'Hexagone s'échelonnera à partir du 1^{er} janvier 2026 (le smic à Mayotte atteindra alors 87,5 % du montant national), pour s'achever début 2031 (smic aligné à 100 %). Pour compenser, les entreprises mahoraises bénéficieront des dispositifs d'exonérations de charges patronales existant dans les autres territoires d'outre-mer. Même horizon, 2031, pour les retraites complémentaires. L'alignement de l'allocation aux adultes handicapés est inscrit pour 2029. Autant de progrès à traduire en lois de finances, a bien rappelé M. Valls, à l'aube d'un tour de vis majeur des finances publiques. ■

N.G.

L'hebdomadaire antisémite «Rivarol» au bord de la faillite

Ce titre historique de l'extrême droite sombre depuis le retrait de l'agrément lui permettant notamment d'être présent en kiosque

C'est une ritournelle à laquelle les lecteurs de *Rivarol* se sont habitués au fil des ans. L'hebdomadaire antisémite serait une nouvelle fois au bord du dépôt de bilan. Depuis quatre numéros, son directeur de la publication, Jérôme Bourbon, multiplie les appels aux dons dans les colonnes de son journal. «Rivarol en danger! Nous avons deux mois pour le sauver!», s'alarme-t-il dans son éditorial du 4 juin, dans lequel il réclame 150 000 euros à ses lecteurs pour poursuivre ses activités.

A première vue, rien de nouveau pour *Rivarol*, dont l'équilibre économique a toujours été précaire et qui tirerait toujours à 5 000 exemplaires. A ceci près que, depuis mai 2022, le journal ne bénéficie plus de l'agrément de la Commission paritaire des publications et agences de presse. Celui-ci autorisait l'hebdomadaire à bénéficier, comme tous les autres titres de presse agréés, d'un taux de TVA réduit et de tarifs limités pour les envois postaux, lui permettant ainsi d'être présent en kiosque et dans les supermarchés. «Les difficultés que nous rencontrons depuis trois ans ont donc été artificiellement créées», déplore, en se victimisant, Jérôme Bourbon, qui dénonce au passage «une presse écrite détenue par des milliardaires, souvent issus du Levant», allant jusqu'à exhumer un ancêtre juif à Vincent Bolloré, qu'il rebaptise «Vincent Bolloré-Goldsmith».

A cela s'ajoute une dizaine de procédures en cours contre l'hebdomadaire pour des motifs relevant de la contestation de crime contre l'humanité ou de l'incitation à la haine. Mais aussi de l'infraction au droit d'auteur. Le 21 mai, la société éditrice du journal était condamnée pour avoir publié un visuel parodique «Martine lit Rivarol», détournant l'image de l'héroïne jeunesse, sans l'accord des éditions Casterman. Avant un nouveau procès le 11 juillet pour avoir utilisé cette fois l'image de Tintin.

Créé en 1951 par René Malliavin, un ancien conseiller juridique de l'agence de presse collaborationniste Inter-France, *Rivarol* est le plus ancien titre d'extrême droite encore en activité. «Avec un effort d'adaptation quasiment nul à notre époque», souligne le chercheur, spécialiste des extrêmes droites, Jean-Yves Camus. En presque soixante-quinze ans d'existence, l'hebdomadaire n'a pas changé de maquette ni de ligne éditoriale. Numéro après numéro, ses rédacteurs passent les actualités au prisme de leur logiciel idéologique national-catholique que et violence antisémite.

A la une de son numéro du 4 juin, un article intitulé «Dreyfus honoré, la France humiliée», dans lequel Jérôme Bourbon s'offusque de la promotion d'Alfred Dreyfus (1859-1935) – officier français de confession juive condamné à tort pour haute trahison en 1894 – au titre de général de brigade à titre posthume, après un vote à l'unanimité des députés, le 2 juin. «Il est interdit de douter [de l'innocence de Dreyfus].

«Rivarol» est le dernier représentant d'une presse née de l'antigaullisme et à l'influence certaine dans les années 1970

Le journal n'a jamais pris le virage du numérique, et des abonnés décèdent sans être remplacés

comme de la réalité de la Shoah», écrit le directeur de *Rivarol*.

Sorte d'incongruité historique, *Rivarol* est le dernier représentant d'une presse d'extrême droite née de l'antigaullisme et à l'influence certaine dans les années 1970. L'hebdomadaire *Minute*, fondé en 1962, fermait boutique en 2020. Puis, en 2022, c'est le quotidien national-catholique *Présent*, créé en 1975, dont la rédaction fut dirigée au milieu des années 2010 par Caroline Parmentier, aujourd'hui députée Rassemblement national (RN) du Pas-de-Calais, qui mettait la clé sous la porte.

Marginalisation idéologique
Déjà en 2018, l'action française, mouvement royaliste dont Charles Maurras (1868-1952) fut le maître à penser, cessait la parution de son hebdomadaire du même nom, devenu «un gouffre financier» selon ses dirigeants. Le mensuel *Le Bien commun*, au nom moins marqué, lui a succédé. «On s'affirme toujours d'action française, mais des gens patriotes nous sont hostiles car ils nous perçoivent comme antisémites ou collabos, alors on a pris le nom de Bien commun», justifie Olivier Dejouy, le secrétaire général du mouvement, pour qui «il ne faut pas jeter Maurras avec l'eau de Vichy».

Les raisons de cette décrépitude sont multiples, entre un virage du numérique qui n'a jamais été pris et des abonnés qui meurent sans être remplacés. Le tout sur fond de marginalisation idéologique au sein du «camp national», dont la majorité des représentants – la leader du RN, Marine Le Pen, en tête – se revendique de l'héritage du général de Gaulle et cherche à rompre avec leur passé antisémite ou les milieux catholiques intégristes. Il n'y a guère qu'Henry de Lesquen, obsédé par «la race noire» (selon ses propres termes) et animateur de la très confidentielle Radio Athéna, ou le président du groupuscule Parti de la France, Thomas Joly, pour relayer les appels aux dons de Jérôme Bourbon. «Nous sommes beaucoup moins juifocentriques que Rivarol, mais ça n'en reste pas moins des camarades», juge Thomas Joly, qui organisait un déjeuner au journal, le 31 mai.

Le 7 juillet, *Rivarol* perdait aussi l'un de ses derniers lecteurs, Jean-Marie Le Pen. Invité aux 65 ans du journal, en 2016, au même titre que le négationniste Robert Faurisson, le fondateur du Front national (FN, devenu le RN) y faisait part de son «admiration» pour le «courage rivarolien» qui «durait cinquante-deux semaines par an depuis soixante-cinq ans», et ce, malgré des relations parfois compliquées entre le vieux leader et le journal. Une manière d'embrasser l'histoire de ce titre dans son intégralité, même ses écrits négationnistes, alors que *Rivarol* a violemment pris parti contre Marine Le Pen dans le conflit qui l'opposait à son père, au moment de son exclusion du FN, au mitan des années 2010. La disparition de l'hebdomadaire la même année que celle de Jean-Marie Le Pen n'en serait que plus symbolique. ■

ROBIN D'ANGELO

Aux Antilles, une flambée inédite de violence

La Guadeloupe et la Martinique subissent une vague d'homicides sur fond d'explosion des trafics

POINTE-À-PITRE, FORT-DE-FRANCE - correspondants

Seize homicides en Martinique entre janvier et juin, vingt-sept en Guadeloupe et dans les petites collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy : une vague de violence inédite déferle sur les Antilles depuis le début de l'année. Le macabre décompte s'est encore accéléré en mai et en juin, avec sept hommes tués par balle en Martinique depuis le 11 mai, tandis que cinq homicides ont endeuillé le département voisin en dix jours seulement, entre le 26 mai et le 4 juin. Ce jour-là, en cours de soirée, c'était un adolescent de 13 ans qui était abattu devant la salle des fêtes de Lamentin, commune du nord de l'île de Basse-Terre.

La tendance haussière est indéniable : l'année 2024 s'était soldée par 33 homicides en Guadeloupe, et 24 en Martinique, où 17 ont été commis par arme à feu. «Depuis trois ans [2022], la Martinique connaît une augmentation des faits de violence que je qualifierais de haut du spectre», indique au *Monde* Etienne Desplanques, le préfet de la Martinique. «C'est-à-dire, en particulier, les vols à main armée, les tentatives d'homicide et des homicides», ajoute-t-il. Ainsi, les autorités recensent déjà «110 tentatives d'homicide, dont 67 par arme à feu» en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy depuis le début de l'année, précisait, le 3 juin, Caroline Calbo, la procureure de la République de Pointe-à-Pitre, dans un communiqué. La magistrate alertait sur «l'utilisation décomplexée des armes à feu», souvent exhibées sur les réseaux sociaux.

Circulation des armes à feu
La litanie de tragédies suscite un profond désarroi. «La Martinique traverse une crise d'une intensité inédite», écrivait, vendredi 6 juin, Serge Letchimy, le président du conseil exécutif de la Collectivité territoriale de Martinique, dans un courrier à Emmanuel Macron.



Marche blanche pour protester contre la violence par armes, à Fort-de-France, le 18 mai. ELISE FITTE-DUVAL/MAXPPP

L'année 2024 s'était soldée par 33 homicides en Guadeloupe, et 24 en Martinique

«Il ne s'agit plus de faits divers, mais d'un phénomène systémique, structuré, profond», déplorait-il. «Aucune de nos familles n'est à l'abri», se désolait, lundi 9 juin, Philippe Guiougou, l'évêque de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre, en exprimant son «indignation face à ces drames qui se répètent» et exhortait les Guadelou-

péens à «travailler ensemble» contre la violence.

Car, même avant cette nouvelle vague de criminalité, le département de 38 000 habitants était classé deuxième au plan national pour son taux d'homicides, et troisième pour les vols à main armée, rappelle Eric Maurel, le procureur général de Basse-Terre. En début d'année, il avait déclaré que, «sur le territoire, en 2024, un homicide est commis tous les onze jours, une tentative d'homicide tous les deux jours et un vol à main armée tous les 1,25 jour», des chiffres rivalisant avec ceux de Marseille.

Qu'ils soient le résultat de vols à main armée ou de règlements de comptes sur fond de trafics de stupéfiants – les deux cas les plus

fréquents –, ces homicides «ont tous un point commun : la circulation des armes à feu», s'inquiète Etienne Desplanques. En effet, précise le préfet de la Martinique, «depuis le tournant de la fin des années 2010», les autorités constatent une présence croissante d'«armes relativement récentes» dans toutes les Caraïbes. Produites en Europe, en Amérique du Nord ou au Brésil, ces armes «atteignent la Martinique par un transit d'île en île», souvent dans de petites embarcations, par «une voie d'acheminement parallèle à celle qui est utilisée pour la drogue».

Pour tenter d'endiguer ce phénomène, l'Etat a adopté une «triple stratégie», poursuit le préfet : «empêcher que les armes n'arrivent

en Martinique» par des contrôles en mer, «saisir un maximum d'armes à terre» et «remonter les filières». Mais «nos capacités d'enquête sont mises à rude épreuve par la multiplication de ces tentatives d'homicide», concède-t-il.

On ne sait plus quoi faire

La Guadeloupe mise sur des réponses coordonnées, tantôt répressives, tantôt éducatives. «A Lamentin, nous avons mis en place, depuis longtemps, un «point justice». On y reçoit les familles en difficulté : on fait de la médiation, de la prévention, mais, passé un certain niveau de délinquance, l'arsenal à notre disposition n'est plus suffisant», soupire Jocelyn Sapotille, maire (divers gauche) de la

«Les réponses de l'Etat relèvent trop souvent de la mesure symbolique»

SERGE LETCHIMY
président du conseil exécutif de Martinique

commune et président de l'Association des maires de Guadeloupe. «On ne sait plus quoi faire», dit-il.

Les communes du département réactivent leurs conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance dans le but de diagnostiquer, territoire par territoire, les besoins et les réponses à apporter. «Des moyens humains», réclament avant tout les syndicats policiers, pour surveiller les 680 kilomètres de côtes réparties sur six îles, poreuses aux trafics. Mais, malgré l'arrivée progressive des renforts humains et matériels, annoncés en octobre 2023 par Gérald Darmanin, alors ministre de l'intérieur et des outre-mer, les élus antillais jugent l'action du gouvernement encore inadaptée. «Les réponses de l'Etat relèvent trop souvent de la mesure symbolique, de l'affichage institutionnel ou de l'incantation sécuritaire», critique Serge Letchimy, dans son courrier adressé au président de la République, dans lequel il réclamait une action «à la hauteur de l'urgence».

Et, en matière de prévention, les efforts des acteurs locaux se voient entravés par le fait que l'Etat «ne mise pas sur la qualité des services publics», dénonce Béatrice Bellay, députée socialiste de Martinique. «Avec les moyens et les compétences qui sont les nôtres, les collectivités ont du mal à être des amortisseurs sociaux», lance l'élu, qui préconise «un plan de prévention massif» contre la violence, avec «des moyens pour l'éducation, la culture, les transports et la santé mentale». ■

AMANDINE ASCENSIO
ET JEAN-MICHEL HAUTEVILLE

Loi «narcotrafic» : le régime carcéral validé

Le Conseil constitutionnel a cependant censuré six articles du texte, dont le « dossier coffre »

L'essentiel est sauf pour le gouvernement : parmi les 38 articles de la loi «visant à sortir la France du piège du narcotrafic» dont le Conseil constitutionnel avait été saisi, seuls six ont été censurés, totalement ou partiellement. Et le plus gros morceau en est sorti indemne : les juges suprêmes ont en effet déclaré conforme à la Constitution l'article 61 de la loi qui crée dans les établissements pénitentiaires des quartiers de lutte contre la criminalité organisée. Un soulagement pour le garde des sceaux, Gérald Darmanin, qui avait fait de ces prisons ultra-sécurisées, destinées à accueillir demain les plus dangereux narcotrafiquants, la clé de voûte de sa politique.

Beaucoup d'avocats et d'associations de défense des droits des prisonniers espéraient pourtant que l'institution de la rue de Montpensier censurerait, au nom de la dignité des personnes, ce nouveau régime carcéral, calqué sur celui de l'Italie, et considéré comme l'un des plus stricts d'Europe. Mais le Conseil a ainsi estimé que «les conditions auxquelles est soumise la décision du ministre de la justice d'affecter une personne détenue dans un quartier de lutte contre la criminalité organisée» ne méconnaissent pas le «principe de sauvegarde de la dignité de la personne».

Pour autant, les membres du Conseil constitutionnel ont formulé une réserve sur le cas des fouilles intégrales et systématiques des prisonniers. Si le Conseil a validé leur principe, en se fondant notamment sur une décision de la Cour européenne des droits de l'homme, il a tenu à souligner que de telles fouilles ne doivent être réalisées que lorsque la surveillance par un agent pénitentiaire «a été empêchée par des circonstances particulières tenant à l'intimité de la personne détenue, à la nécessité de préserver la confidentialité de ses échanges ou à des difficultés exceptionnelles d'organisation du service pénitentiaire».

Victoire en demi-teinte

Parmi les six articles censurés, trois sont particulièrement importants et sensibles. La décision autour de l'article 56, qui posait, pour les personnes placées en quartier de haute sécurité, le principe du recours exclusif à la visioconférence pour la comparution devant un juge, était spécialement attendue, en particulier depuis la polémique engendrée par la récente extraction, le 11 juin, du narcotrafiquant Mohamed Amra depuis la prison de Condé-sur-Sarthe (Orne), où il est incarcéré, jusqu'au tribunal de judiciaire de Paris. La loi disposait que, dorénavant, la vi-

sioconférence serait le principe, et la comparution physique l'exception, sauf si le juge en motivait expressément la demande. Mais le Conseil a estimé que «le fait que l'intérêt puisse se voir privé, pendant toute la durée de sa détention provisoire, de la possibilité de comparaître physiquement devant un juge est une atteinte excessive aux droits de la défense». Les juges demandent donc au législateur de reprendre sa copie et de donner la possibilité aux détenus de pouvoir faire la demande de rencontrer physiquement leur juge.

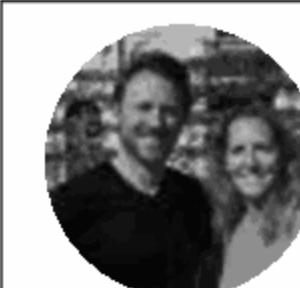
L'autre censure est plus catégorique, et devrait satisfaire la communauté des avocats qui avait bataillé contre cet article 40, appelé aussi «dossier coffre». Le texte initial prévoyait que certaines informations relatives à des techniques d'enquêtes (pose de micro, de caméra, écoute...) pouvaient être placées dans un «coffre» et, donc, ne plus être soumises au débat contradictoire. Le Conseil a validé son principe, mais il a jugé qu'une condamnation pénale prononcée sur la base de preuves dont le mis en cause n'a pas pu contester les «conditions de recueil» ne satisfierait pas les «exigences de l'article 16 de la Déclaration de 1789». Pour Romain Boulet, coprésident de l'Association des avocats pénalistes, c'est une

maigre consolation: «Je regrette la décision en trompe-l'œil du Conseil constitutionnel, qui ne censure pas le principe du dossier coffre, recul sans précédent des droits de la défense, mais simplement la possibilité de fonder une condamnation sur ces seuls éléments.»

Enfin, le texte de loi donnait la possibilité aux enquêteurs d'exploiter, grâce à un algorithme, des données mêlant des connexions téléphoniques et des adresses Internet (URL). Au nom du droit au respect de la vie privée, et estimant que ces champs de données «n'avaient pas été suffisamment encadrés», les juges ont choisi de censurer l'article.

Pour le député insoumis de l'Essonne Antoine Léaumont, qui avait vertement critiqué le projet législatif et appuyé les recours de la gauche devant le Conseil constitutionnel, la censure des six articles est une «victoire en demi-teinte». S'il se réjouit notamment des décisions concernant le traitement algorithmique des URL ou encore de la généralisation des interrogatoires en visioconférence, il regrette surtout que ce qu'il considère comme «l'élément essentiel», soit le régime carcéral des quartiers de haute sécurité, n'ait pas été retoqué. ■

GRÉGOIRE BISEAU
ET THOMAS SAINTOURENS



PORTRAIT DE PHILANTHROPE
CYBÈLE DE BREM ET PIERRE LEMARCHAND

CO-DIRECTEURS DE LA FONDATION LEMARCHAND

Une affaire de famille, et d'engagement.
FÉDÉRER PARENTS ET ENFANTS AUTOUR DE MÊMES VALEURS... Fondateurs de la marque Nature & Découvertes, Françoise et François Lemarchand ont relevé ce défi voilà 17 ans. «Mes parents avaient déjà créé la Fondation Nature & Découvertes pour protéger la biodiversité mais ils souhaitaient faire évoluer leur action en donnant davantage de place à l'homme. Lors d'une réunion de famille, ils m'ont demandé – ainsi qu'à mes trois frères – si nous étions partants pour partager l'aventure. Nous avons grandi dans une même passion pour la nature et nous avons tous topé avec enthousiasme!» se souvient Cybèle de Brem. C'est ainsi que la Fondation Lemarchand, dédiée à l'équilibre entre les hommes et la terre voit le jour. Depuis plus de 15 ans, elle soutient des projets associatifs qui favorisent la préservation et une «utilisation» durable de la nature, des modes de vie et comportements écologiques, la conservation des espèces sauvages, l'éducation au respect de l'environnement... Co-dirigée désormais par Cybèle de Brem et son frère Pierre Lemarchand, elle soutient 90 associations parmi lesquelles Bloom qui œuvre pour la protection des océans et ceux qui en vivent ou Générations Futures qui combat l'utilisation des pesticides par la sensibilisation et du plaidoyer. Chacun des projets est sélectionné par un comité où siègent Françoise et François Lemarchand (toujours président) et la famille tout entière. «Cette fondation est le signe d'un engagement commun, devenu le ciment de notre famille. Nous en sommes les co-directeurs et tous les membres de la famille sont impliqués, y compris nos conjoints et nos 12 enfants qui, à partir de 18 ans, rejoignent le comité s'ils le souhaitent. Ici, la transmission se fait par l'expérience», expliquent Cybèle de Brem et son frère Pierre Lemarchand. Ce constant échange de points de vue donne une vitalité particulière à la Fondation qui se veut toujours en mouvement. Dernière décision en date, faire évoluer sa mission autour de deux pôles : nature et solidarité. «Cet élargissement de notre périmètre correspond à l'évolution de la société mais aussi au respect des sensibilités et de la diversité des passions au sein du comité, notamment de la jeune génération qui veut s'engager davantage dans des initiatives solidaires.» La Fondation soutient par exemple des associations dédiées à l'aide sociale à l'enfance. Parmi elles, l'association Seuil emmène des jeunes confiés par l'ASE marcher durant plusieurs semaines en pleine nature... Avec la Fondation Lemarchand, elle n'est jamais loin.

Fondation de France
La Fondation de toutes les causes
www.fondationdefrance.org

Ces élèves qui passent le bac sans avoir eu de professeur

Certains candidats se sont présentés à l'épreuve de français alors qu'ils n'ont pas pu suivre tout le programme, en raison des carences croissantes du remplacement

A l'instar de nombreux élèves de 1^{re}, la fille de Lydie Bizouarne aborde l'épreuve de français, organisée vendredi 13 juin en ouverture du baccalauréat 2025, avec un nœud de stress au creux du ventre. Mais pour cette lycéenne de Caen, la traditionnelle appréhension de l'examen se double de l'angoisse d'avoir dû s'y préparer sans enseignant de français durant une partie de l'année scolaire. En arrêt depuis la fin du mois de novembre 2024, sa professeure n'a pas été remplacée avant la fin du mois de février 2025.

«Ca a été source de beaucoup d'anxiété toute l'année», rapporte sa mère. L'enseignante contractuelle, qui assure le remplacement, n'a pas pu compenser tout le retard pris dans la préparation, notamment en méthodologie. «Comme ses camarades, ma fille se compare aux élèves d'autres classes : certains ont fait plus de dix entraînements au bac dans l'année, elle en a à peine fait deux», se désole cette fonctionnaire. Pour l'épreuve orale, comme cela est prévu dans ce type de situation, sa fille présentera une liste réduite à dix textes au lieu de seize, avec un mot explicatif de la direction du lycée. Pour l'écrit, en revanche, aucun aménagement n'est possible. «Je lui ai dit de prendre la dissertation, parce que choisir le commentaire sans maîtriser la méthodologie, c'est trop dangereux», raconte la mère de l'élève, soucieuse des conséquences de ces mois sans cours sur l'avenir de sa fille.

Les cas similaires se multiplient depuis plusieurs années, en dépit de la règle qui commande aux rectorats d'affecter un rem-

plaçant pour toute absence supérieure à quinze jours. Près de 95 % de ces cas sont couverts mais, selon un rapport du Sénat publié jeudi 12 juin, le nombre d'absences de longue durée non remplacées a doublé entre 2018 et 2024, sous l'effet conjugué de la hausse des arrêts maladie et de l'aggravation de la pénurie d'enseignants. L'affectation d'une partie des remplaçants sur des postes à l'année, pour combler les déficits aux concours, affaiblit d'autant les viviers mobilisables durant l'année scolaire pour pallier des absences en augmentation. Sur quelque 27 400 remplaçants dans le second degré, seuls 8 735 sont «véritablement disponibles pour remplacer leur collègue», décrit le rapport du sénateur Les Républicains de l'Oise, Olivier Paccaud.

NOMBREUSES INQUIÉTUDES

Les manques se font particulièrement sentir sur les matières dites «en tension», dont l'allemand, la physique-chimie, l'éducation musicale, la technologie, mais aussi les mathématiques et le français. Dans cette dernière discipline, la réforme des groupes de besoins, mise en œuvre au collège en septembre 2024, a sensiblement exacerbé les carences : c'est en français qu'il manquait le plus d'enseignants en 2024-2025. Et signe que les difficultés s'avèrent indépassables, les classes à examen que sont la 3^e, la 1^{re} et la terminale, pourtant prioritaires dans l'affectation des remplacements, sont également touchées.

Outre le tarissement du nombre de professeurs titulaires remplaçants, le vivier mobilisable pour ces classes, notamment en lycée, est «d'autant plus restreint» que les contrac-

«ON A PRIS UN TEL RETARD QU'ON A TOUT SURVOLÉ, ET JE N'AI EU QUE DEUX NOTES AU PREMIER COMME AU DEUXIÈME TRIMESTRE»

PERRINE
élève en terminale
dans l'Ain

tuels débutants, recrutés en cours d'année pour pallier les manques, peuvent «plus difficilement y être affectés, notamment compte tenu du programme à connaître et des nombreuses spécificités de l'examen à faire préparer», explique le syndicat SNIA-IPR, majoritaire chez les inspecteurs. Près de 50 % des remplaçants du secondaire sont désormais des contractuels, et, selon le rapport sénatorial, la moitié d'entre eux ont «un contrat de très courte durée».

Le ministère assure que «dans les établissements, une attention particulière est portée aux classes à examen» et que «des informations sont transmises aux jurys via les livrets scolaires afin d'attirer leur attention sur ces situations», sans fournir de précisions quant aux nombres d'élèves qui seraient affectés par un manque d'enseignant l'année du brevet ou du baccalauréat.

Pour les adolescents et leur famille, ces insuffisances en matière de remplacement suscitent de nombreuses inquiétudes

quant à la qualité de la formation reçue, la capacité à obtenir l'examen dans de bonnes conditions, mais aussi, pour les lycéens, quant à la valeur des dossiers Parcoursup, qui reposent principalement sur les notes du contrôle continu et les notes du baccalauréat de français.

Elève en terminale dans l'Ain, dans une zone où la pénurie d'enseignants est criante, Perrine (le prénom a été changé) a passé six semaines sans professeur de sciences économiques et sociales, puis deux mois sans professeur de philosophie. «En sciences économiques et sociales, le nouveau professeur a réussi à tout rattraper», se rassure la lycéenne. Elle concède toutefois qu'il a été «très difficile de suivre le rythme imposé» pour finir le programme en dépit de quarante-cinq heures de cours perdues. En philosophie, en revanche, le remplaçant nommé «ne connaît pas exactement le pro-



Un rapport sénatorial lève le voile sur l'ampleur des difficultés

La mission montre que le nombre d'absences de longue durée non remplacées en collège et en lycée a doublé entre 2018 et 2024

Le non-rempacement des enseignants a beau être un enjeu «prioritaire» pour le gouvernement, le ministère de l'éducation nationale se refuse habituellement à divulguer toutes les données dont il dispose pour quantifier la problématique. La mission de contrôle sur le remplacement menée par le sénateur Les Républicains de l'Oise Olivier Paccaud, et dont les conclusions sont rendues publiques jeudi 12 juin, livre donc une radiographie d'une rare précision sur un sujet au cœur des préoccupations des familles et de l'ensemble de la communauté éducative.

Le rapporteur spécial pour les crédits de l'enseignement scolaire pour la commission des finances dévoile ainsi l'ampleur de l'aggravation des défaillances en matière de remplacement des enseignants depuis 2018. De prime abord, les taux peuvent sembler élevés : durant l'année scolaire 2023-2024, 78 % des demi-journées d'absences sont remplacées dans le premier degré, ainsi que 94,8 % des absences longues (de plus de

quinze jours) dans le second. Cependant ces taux, par ailleurs disparates selon les territoires, masquent une nette dégradation. Dans les écoles primaires, le nombre d'absences d'enseignants qui n'ont pas été remplacées par l'administration a augmenté de 49 % entre 2018 et 2024. Sur la même période, dans les collèges et lycées, les journées d'absence de longue durée non remplacées ont doublé et s'élèvent à près de 950 000 par an. Ce constat corrobore les nombreux témoignages de familles, d'enseignants et de chefs d'établissement, qui

alertent depuis plusieurs années sur des difficultés croissantes quant aux remplacements de plus de quinze jours. Il n'a jamais été communiqué tel quel par l'éducation nationale, qui axe depuis 2022 son action sur les remplacements de courte durée dans les collèges et lycées.

Tendance à la contractualisation
Olivier Paccaud déplore également la faible couverture de ces absences courtes, qui doivent être gérées en interne par les établissements : elles ne sont remplacées qu'à hauteur de 10,6 %. Les données, disponibles seulement depuis la rentrée 2023, ne permettent pas d'établir une évolution dans le temps. Leur fiabilité a de surcroît récemment été remise en cause par les personnels de direction.

Le rapporteur spécial estime ainsi qu'une classe perd en moyenne 4,3 % du temps scolaire en raison des absences non remplacées et même jusqu'à 7,4 % en collège et lycée. Plusieurs phénomènes se conjuguent pour expli-

quer les difficultés de remplacement. D'une part, à l'image d'une tendance observée dans l'ensemble du monde du travail, le nombre d'absences des professeurs a augmenté depuis 2018, principalement pour des raisons de santé (+ 17,4 % dans le premier degré et + 15,6 % dans le second). Les enseignants restent toutefois moins absents que leurs homologues de la fonction publique et que les salariés du privé, souligne le rapport.

En parallèle, «le vivier d'enseignants disponibles pour le remplacement s'est asséché, alors que le besoin de remplacement a augmenté ces dernières années», explique Olivier Paccaud. L'accroissement du nombre de personnes affectées à des missions de remplacement depuis 2018 n'est, en effet, que de façade. En raison de la pénurie d'enseignants, plusieurs milliers de ces remplaçants sont positionnés dès la rentrée sur des postes à l'année, limitant d'autant la capacité de l'éducation nationale à couvrir les besoins en cours d'année. «La part d'enseignants titulaires ou contractuels

de longue durée véritablement mobilisables pour des missions de remplacement est stable dans le premier et le second degré depuis 2018», note le rapporteur spécial.

Ce dernier déplore, par ailleurs, la part croissante des personnels contractuels parmi ces remplaçants – ils représentent 17 % de ceux de l'enseignement primaire et 46 % de ceux du secondaire. Outre le fait que cette tendance à la contractualisation «précarise la fonction de remplaçant», elle «représente une charge de travail lourde pour les rectorats, ce qui peut expliquer le délai de remplacement d'un enseignant en cas d'absence de longue durée», dénonce M. Paccaud. Selon lui «un recours trop important aux contractuels de courte durée pour le remplacement des enseignants n'est donc pas souhaitable et devrait être limité».

Le rapport formule plusieurs recommandations, à commencer par des actions pour diminuer les absences. Concernant celles de courte durée, M. Paccaud propose de limiter les absences pour cause

de formation en «créant des temps dédiés à la formation» sous la forme de «journées pédagogiques» banalisées dès le début de l'année, à l'image de ce qui se pratique dans l'enseignement privé. De manière plus globale, le rapporteur spécial estime que «la diminution des absences des enseignants (...) implique d'améliorer significativement leurs conditions de travail et de revaloriser leurs missions, à la fois financièrement et même socialement».

Au regard de ses conclusions, il juge également «urgent» d'accroître le «potentiel net de remplacement des enseignants», en privilégiant les titulaires, notamment en profitant des moyens humains dégagés par la chute du nombre d'élèves. Le rapport invite également à «revaloriser» la fonction de remplaçant, et suggère de lever un impensé en rétribuant les professeurs du premier degré accueillant dans leur classe les élèves d'un collège absent lorsque les remplacements font défaut. ■

E.P.



L'éducation nationale entérine la création d'une épreuve anticipée de mathématiques

Les lycéens de 1^{re} générale, pour qui les mathématiques ont été réintroduites dans le tronc commun, plancheront sur le sujet en fin d'année, comme pour le français, dès 2026

C'est un amendement supplémentaire au projet original de la réforme du baccalauréat de l'ancien ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer. Jeudi 12 juin, l'éducation nationale a publié trois textes – un décret, un arrêté et une note de service – qui actent la création d'une épreuve écrite de mathématiques pour tous les candidats au baccalauréat général et technologique. Ces derniers plancheront sur le sujet en fin d'année de 1^{re}, comme pour le français. La note, qui comptera dans Parcoursup, aura un coefficient de 2.

L'instauration de cette épreuve constituait une gageure organisationnelle dans la mesure où, en 1^{re}, tous les élèves ne suivent pas le même enseignement de mathématiques : en filière générale, 65 % des élèves y optent pour l'enseignement de spécialité et ses quatre heures hebdomadaires. Les autres disposent, depuis septembre 2023, d'une heure trente dans leur emploi du temps pour cette discipline.

Pour tenir compte de cette diversité, l'épreuve dite « commune » comprendra donc trois sujets : un pour la série technologique et deux pour la filière générale, selon si l'élève suit la spécialité ou l'enseignement de tronc commun. Dans les trois cas, l'épreuve aura lieu sans calculatrice et sera divisée en deux parties, avec un questionnaire à choix multiples (QCM), noté sur 6 points, qui évaluera les « automatismes », et une deuxième partie composée de deux ou trois exercices distincts, notée sur 14 points.

Ce format suscite des questions parmi les enseignants. « Une

épreuve sans calculatrice alors que les élèves en utilisent depuis le collège, cela nous semble vraiment très problématique », réagit Claire Piolti-Lamorthe, présidente de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public. « Pour répondre au QCM, pourquoi pas, mais en deuxième partie d'épreuve, cela signifie que certaines questions ne pourront pas être posées », ajoute-t-elle. En outre, en voie technologique, l'épreuve survient à la fin de l'année de 1^{re} alors que les lycéens continuent les mathématiques jusqu'en fin de terminale. « Les élèves de voie techno ont besoin de ces deux années pour s'approprier le programme », assure Claire Piolti-Lamorthe. « Cette épreuve en plein milieu risque de les démobiliser. »

Poids considérable

Cette nouveauté entraîne de nombreuses conséquences dans l'architecture générale du lycée. Alors que les épreuves de spécialité sont repassées – pour la session du baccalauréat en 2024 –, du mois de mars à celui de juin de l'année de terminale, la note de mathématiques devient une des trois notes consignées dans Parcoursup, avec le français écrit et oral. Dans la mesure où les établissements du supérieur tiennent compte des notes pour sélectionner les candidats, cela donne un poids considérable à cette « petite » épreuve. « Nous aurions voulu un véritable tronc commun de mathématiques en 1^{re} qui laisse le temps aux enseignants de travailler les notions », plaide Claude Piolti-Lamorthe. « Cette épreuve donne paradoxalement plus de poids à l'examen sans

« [C'EST] UNE ÉNIÈME RUSTINE SUR UN « BAC BLANQUER » AUQUEL PERSONNE NE VEUT ASSUMER DE PORTER LE COUP FATAL »

SOPHIE VÉNÉTITAY
secrétaire générale du SNES-FSU

ajouter de temps passé à pratiquer les mathématiques ! »

Les enseignants craignent également un effet d'aubaine : face à la possibilité d'obtenir une bonne note en mathématiques avec le tronc commun, les élèves qui n'ont pas encore arrêté leur projet d'orientation pourraient être tentés de ne pas choisir la spécialité, pour s'assurer un meilleur résultat. « Cette épreuve est un verrou par rapport à ce que l'on demande », abonde Sophie Vénétitay, secrétaire générale du SNES-FSU. A savoir la réinstauration d'un véritable tronc commun de mathématiques sur tout le cycle terminal. »

Ce énième ajustement dénature encore le projet du « bac Blanquer », présenté en 2018 et mis en œuvre à partir de 2020, où les mathématiques devaient cesser d'être la matière « reine ». L'ancien ministre Jean-Michel Blanquer avait, en effet, décidé de faire de cette discipline une spécialité au choix de l'élève. Il n'avait alors pas suivi les recommandations du politiste Pierre Mathiot, chargé de repenser l'archi-

tecture du lycée et du baccalauréat. Ce dernier se dit, aujourd'hui, « favorable » à l'instauration d'une épreuve en terminale en mathématiques. « C'était logique de remettre les mathématiques dans le tronc commun, mais il aurait fallu le faire pour tous, et pas uniquement pour les non-spécialistes », détaille Pierre Mathiot. A partir du moment où cet arbitrage a été fait – à mon avis par crainte de manquer d'enseignants – tout cela est devenu incohérent. »

Depuis 2020, la réforme du lycée et du bac n'a cessé d'être revue et corrigée. « Cette nouvelle épreuve de mathématiques est une énième rustine sur un « bac Blanquer » auquel personne ne veut assumer de porter le coup fatal », estime ainsi Sophie Vénétitay. La session 2025 est la première à ne connaître aucun ajustement – et restera donc une exception, puisque la nouvelle épreuve anticipée de mathématiques aura lieu dès 2026.

Ces arbitrages progressifs sont enfin venus déséquilibrer un système d'abord imaginé pour redonner du poids à l'examen, notamment dans la sélection pour le supérieur. « Effectivement, les formations universitaires vont sélectionner sur le français et les maths », reconnaît Pierre Mathiot. Mais ce n'est pas de leur faute. C'est parce qu'on a déplacé les épreuves de terminale de mars à juin. » En voie générale, la nouvelle épreuve de mathématiques fait au passage reculer le poids du grand oral dans la note finale, puisque son coefficient est « pris » sur ce dernier, qui comptera désormais pour 8 % de la note, au lieu de 10 %. ■

VIOALINE MORIN

gramme » et n'a commencé à étudier les notions attendues pour le bac que plusieurs semaines après son arrivée. « On a pris un tel retard qu'on a tout survolé, et je n'ai eu que deux notes au premier comme au deuxième trimestre », regrette la lycéenne, qui raconte avoir « vraiment peur » à la perspective des quatre heures de l'épreuve écrite de philosophie lundi 16 juin.

« On s'est inquiétés du fait que les notes ne soient pas représentatives dans Parcoursup, tout en ayant peur que le fait de mentionner que nos enfants n'avaient pas reçu la formation prévue en philosophie ne pèse sur leur dossier », souffle sa mère, pour qui la nomination d'un remplaçant, s'il ne s'agit pas d'un enseignant qualifié et formé, n'apporte pas réellement de solution.

DES COURS PARTICULIERS

« Cette problématique du non-rempacement de longue durée est centrale dans nos établissements. La situation est tellement tendue qu'on en est réduits à faire du raccommodage », déplore Christelle Kauffmann, proviseur à Albi et membre du bureau national du SNPDEN-UNSA, majoritaire chez les chefs d'établissement. Dans son lycée de 2 000 élèves, trois classes de 1^{es} technologiques n'ont pas eu de professeur de français pendant trois mois. Les autres enseignantes de l'équipe ont d'abord compensé ponctuellement des heures puis, face à l'impasse, certaines ont accepté de prendre en charge des classes lésées, en plus de leur service, avant que deux contractuels, dont un débutant, ne soient nommés. « On fait ce qu'on peut en interne, mais c'est au prix d'un alourdissement considérable de la charge de travail », souligne la cheffe d'établissement.

Les familles, quand elles le peuvent, tentent aussi de compenser. Les parents de Perrine, dans l'Ain, lui ont ainsi payé des cours particuliers, quand d'autres s'inscrivent aux cours du Centre national d'enseignement à distance. « J'ai eu de la chance, mais nous ne devrions pas avoir à payer pour suivre des cours qu'on est censé recevoir à l'école publique », s'insurge la lycéenne.

Ouidade Boubcheur, mère d'un élève de 1^{re} à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), qui n'a pas eu de professeur de français pendant un mois, lui a fait « prendre des cours avec une prof de français », et a elle-même « repris la méthodologie d'une cousine qui a passé le bac l'an dernier ». « On est obligé de mettre en place une éducation parallèle », s'indigne-t-elle, aussi révoltée par « la perte de chances » pour son fils que par les inégalités qui naissent des défaillances d'un service public : « Moi, je peux aider mon enfant, je suis née ici, je parle français. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde. » ■

ÉLÉA POMMIERS

Parcoursup : plus de 10 000 lycéens ont déjà quitté la plateforme

Le nombre de candidats ayant abandonné la plateforme d'admission dans l'enseignement supérieur a bondi entre le 10 et le 11 juin. La conséquence probable d'une évolution de cet outil

Où sont-ils donc passés ? Quelque 10 025 lycéens avaient déjà quitté Parcoursup, la plateforme d'affectation dans l'enseignement supérieur, avant même de recevoir une proposition, à la date du mercredi 11 juin, soit neuf jours seulement après la publication des premiers résultats. Au total, 649 000 lycéens s'y sont inscrits cette année, dont 630 000 avaient bien confirmé au moins un vœu en temps et en heure le 2 avril 2025, afin de candidater officiellement dans une formation du supérieur.

L'évaporation de ces milliers de candidats est d'autant plus surprenante que la veille, le mardi 10 juin, selon le tableau de bord du ministère de l'enseignement supérieur, le nombre de lycéens démissionnaires de Parcoursup était de 2 807, se situant ainsi dans la moyenne des années passées. Il a donc bondi de 250 % en une journée.

Pour leur part, les deux autres catégories de candidats – ceux en réorientation et ceux scolarisés à l'étranger – ont fondu du jour au lendemain, avec cinq fois plus de démissionnaires en quelques heures, leur nombre s'établissant respectivement à 6 022 et 2 577, mercredi.

Le mystère a de quoi s'épaissir encore un peu plus lorsqu'on constate, jeudi 12 juin, qu'une poignée de disparus ont finalement réapparu. A cette date, le nombre de démissions a été revu à la baisse. Quelque sept

candidats lycéens, 52 étudiants en réorientation et un scolarisé à l'étranger ont ainsi renoué avec Parcoursup après l'avoir quittée.

Un repêchage semble donc être à l'œuvre de la part des services de Parcoursup car il est probable qu'une partie de ces candidats aient démissionné sans le vouloir.

Pour la première fois cette année, il leur a été demandé de classer par ordre de préférence les formations où ils demeuraient sur liste d'attente. Ils devaient établir ce palmarès exclusivement entre le vendredi 6 et le mardi 10 juin, à minuit, tous les vœux non classés après cette date étant supprimés.

Objectif de l'exercice : accélérer la procédure pour l'ensemble des candidats en permettant à un maximum d'entre eux de progresser plus vite dans des listes d'attente, qui n'évoluent qu'au rythme des désistements de candidats mieux placés. Autre vertu espérée : diminuer le stress lié à Parcoursup lors des épreuves du baccala-

**POUR LA PREMIÈRE FOIS,
LES CANDIDATS DÉVAIENT
CLASSE PAR ORDRE
DE PRÉFÉRENCE
LES FORMATIONS
OÙ ILS DEMEURAIENT
SUR LISTE D'ATTENTE**

réat, qui démarrent lundi 16 juin, avec la philosophie.

Hypothèse probable : des candidats qui n'avaient obtenu à ce stade que des vœux en attente sont passés à côté de la consigne. Autre possibilité : les candidats concernés n'ont pas trié leurs vœux à temps, ce qui a causé leur démission automatique. Dernière éventualité : cette nouveauté du classement des vœux aurait encouragé certains candidats à la démission, afin de rejoindre l'une des multiples formations privées hors Parcoursup, qui sont à l'affût de ce profil de lycéens déçus ou impatients d'être fixés sur leur affectation.

Rien d'anormal

A quelques jours des résultats publiés sur la plateforme le 2 juin, plusieurs lycéens avaient confié au Monde avoir été « un peu pris au dépourvu » par cette nouveauté. « Jusqu'à la mi-mai, nous n'avions pas compris qu'il y aurait ce choix à faire. Cela ne nous avait pas été précisé dans les étapes de Parcoursup présentées au mois de janvier », relatait une élève en terminale à Nérac, dans le Lot-et-Garonne.

Interrogé sur ces écarts de chiffres, le ministère de l'enseignement supérieur se veut tout à fait rassurant, estimant qu'il n'y a « rien d'anormal ». « La différence par rapport à 2024 est que le classement des vœux en attente est intervenu plus tôt cette année, du 6 au 10 juin à la place du 1^{er} au 3 juillet 2024 », explique-t-on. Ainsi,

le mouvement qui s'observait début juillet en 2024 (...) s'observe cette année au lendemain de la fin de la phase de classement des vœux en attente. » Le nombre de démissions de candidats lycéens sans proposition était passé de 4 500 à 13 700 entre le 3 et le 4 juillet 2024, soit un bond de 204 %. A la fin de la session, le 13 juillet 2024, quelque 24 400 lycéens au total avaient quitté Parcoursup sans aucune proposition.

Les services du ministère rappellent que « comme chaque année, au moment du classement des vœux en attente, certains candidats décident de ne pas classer leurs vœux en attente parce qu'ils ont d'autres projets comme des études à l'étranger, une entrée dans l'emploi, un choix de formation hors Parcoursup ou encore un service civique ». L'entourage du ministre de l'enseignement supérieur, Philippe Baptiste, formule l'hypothèse que « certains d'entre eux ne se sont d'ailleurs sans doute jamais connectés à Parcoursup depuis le 2 juin parce qu'ils ont poursuivi leurs autres projets, sans même revenir sur la plateforme ».

Ce n'est donc qu'à la marge, comme chaque année, que des candidats « se manifestent en demandant à être réintégrés pour des motifs légitimes, car une difficulté ne leur a pas permis de faire ce classement », nuance le ministère, qui précise que ces demandes sont traitées par les rectorats d'académie. ■

SOAZIG LE NEVÉ

Bio : le grand décrochage du soutien public

Depuis 2017, les gouvernements ne cessent de reculer sur l'agriculture biologique, en difficulté

Les preuves de non-amour du gouvernement à l'agriculture bio ne manquent pas. Elles se succèdent même à un rythme de plus en plus soutenu. La dernière en date remonte au 5 juin, lorsque la ministre de l'agriculture, Annie Genevard, a annoncé qu'elle allait ponctionner 55 millions d'euros dans le budget initialement destiné au secteur bio pour l'octroyer aux jeunes agriculteurs. Une décision dévoilée à Auch, lors du congrès des Jeunes Agriculteurs, un syndicat affilié à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), promoteur de l'agriculture conventionnelle.

Pourtant, lors d'un rendez-vous organisé, à son initiative, la veille avec les nouveaux représentants de la Fédération nationale d'agriculture biologique (FNAB), Mme Genevard n'en avait soufflé mot. Le sujet de l'attribution d'un reliquat du budget européen, estimé à 257 millions d'euros, avait toutefois été largement abordé. Cette somme provient d'une enveloppe annuelle européenne de 340 millions d'euros consacrée aux aides à la conversion à l'agriculture biologique établie dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) 2023-2027.

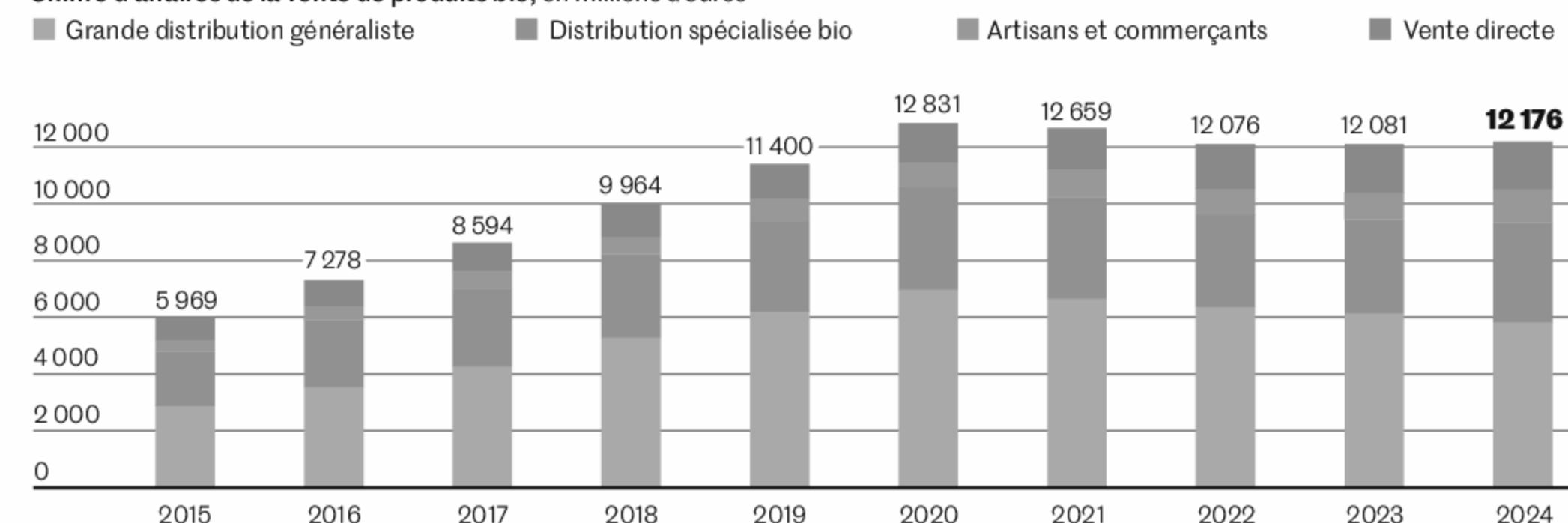
L'objectif fixé par l'Union européenne (UE) était alors d'atteindre 25 % de terres agricoles cultivées sans engrains et produits phytosanitaires de synthèse en 2030. Las. Avec le coup d'arrêt brutal de la croissance du marché des produits étiquetés de la feuille blanche sur fond vert, le rythme de conversion a fortement ralenti. Et une partie de l'enveloppe n'a pas été consommée en 2023. De même en 2024. Il reste donc 257 millions d'euros dans les caisses.

Couper le budget

La ministre de l'agriculture a bien précisé qu'une partie de cette manne serait fléchée vers les agriculteurs bio, mais sans préciser le montant. «Avec la révision de la PAC à mi-parcours, on pourrait faire bouger la maquette pour tenir compte des reliquats à venir. L'idée serait d'augmenter le montant de l'écorégime versé à l'hectare aux agriculteurs bio pour atteindre 145 euros, contre 92 euros actuellement», souligne Loïc Madeline, coprésident de la FNAB. L'écorégime est une aide à l'hectare instaurée dans la PAC 2023-

Une stagnation des ventes de produits bio

Chiffre d'affaires de la vente de produits bio, en millions d'euros

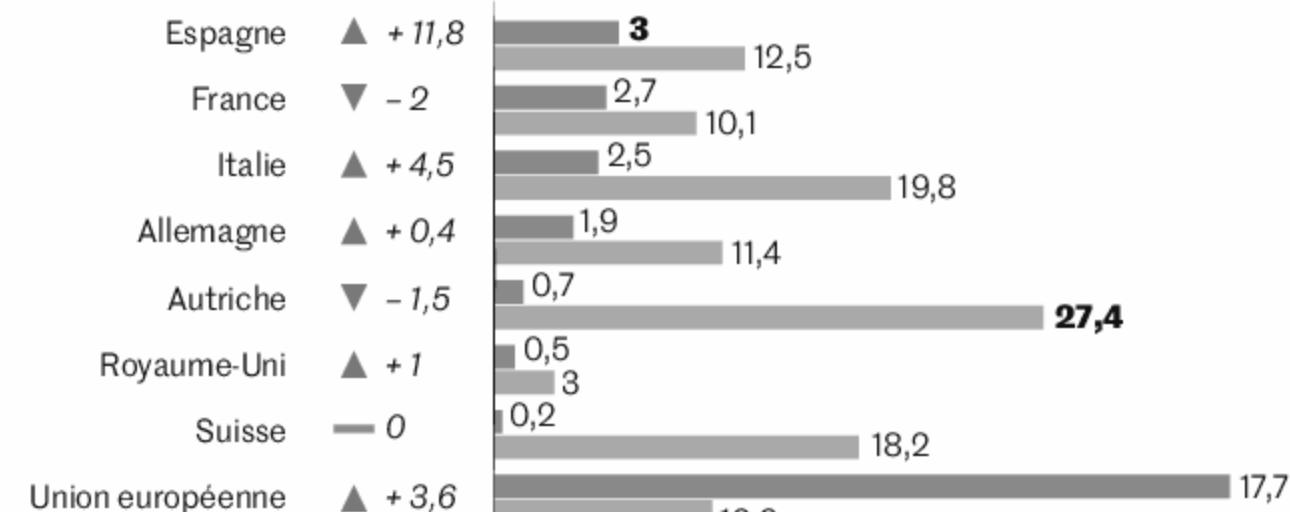


Des surfaces biologiques en croissance en Europe... mais en diminution en France

Surface agricole utile (SAU) bio par pays en 2023, en millions d'hectares

Part de la SAU bio dans le total de la SAU, en %

Evolution de la SAU bio entre 2022 et 2023, en %



2027 pour inciter à la transition agroécologique.

Alors que l'arbitrage se fait attendre, Mme Genevard avait, à la mi-mai, suscité une levée de boucliers des agriculteurs respectueux de l'environnement lorsqu'elle a décidé, abruptement, de couper de 5 millions d'euros le budget de communication et de 10 millions d'euros l'enveloppe des aides à la structuration de filières gérées par l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique, dite «Agence bio», et ce, dès 2025. Une mesure dévoilée alors que l'agence lançait la campagne de communication «C'est bio la France!», et fêtait les 40 ans du label bio. «On va finir par croire qu'Annie Genevard veut à tout prix la peau de l'agriculture biologique.

Le secteur attend l'application de la loi EGALIM, qui fixe l'obligation de 20 % de produits bio pour la restauration collective

En bloquant la relance de la consommation, ce sont avant tous les agriculteurs et agricultrices biologiques qu'elle pénalise», avait alors déclaré M. Madeline.

Il est vrai qu'en janvier, l'Agence bio a bel et bien failli disparaître du paysage. Dans le cadre de l'examen de la loi de finances, un

amendement actant sa suppression, déposé par le sénateur de la Haute-Loire Laurent Duplomb (Les Républicains, LR), ex-président de la chambre d'agriculture de la Haute-Loire sous les couleurs de la FNSEA et grand pourfendeur de l'agriculture biologique, a été voté par le Sénat avec l'aval de Mme Genevard. Finalement, les 2,9 millions d'euros de crédit de fonctionnement alloués à l'agence chargée de promouvoir et de développer cette agriculture respectueuse de l'environnement ont été rétablis par les parlementaires.

La ministre de l'agriculture a affirmé «réitérer le plein engagement du gouvernement en faveur de l'agriculture biologique», à l'occasion des 40 ans du label, alors même qu'elle venait de sabrer les crédits de l'Agence bio. Elle a évo-

qué, pour appuyer sa thèse, deux aides d'urgence de 100 millions d'euros allouées en 2023 et en 2024. Des décisions prises par son prédécesseur Marc Fesneau. Elle met également en exergue le fait que l'agriculture bio bénéficie d'une enveloppe globale de 700 millions d'euros par an.

«C'est faux. Et cette présentation correspond à une malhonnêteté intellectuelle», réagit M. Madeline, qui ajoute: «Les 340 millions d'euros d'aide à la conversion ne sont pas consommés. Quant à l'écorégime, le différentiel touché par un agriculteur bio par rapport à un autre agriculteur est de 30 euros. Rapporté à une surface cultivée en bio de près de 3 millions d'hectares, cela représente un montant d'environ 90 millions d'euros.» «Depuis l'arrivée d'Emmanuel Ma-

cron, nous allons de déception en déception», lance le coprésident de la FNAB. Le premier coup porté à l'agriculture biologique l'a été, en effet, en 2018, par Stéphane Travert, alors ministre de l'agriculture, qui a décidé de supprimer l'aide au maintien versé par l'Etat, en accord avec la FNSEA.

Cette forme de subsides prenait le relais de l'aide à la conversion et venait soutenir le modèle économique de la ferme. Elle était considérée comme une forme de paiement pour services environnementaux rendus. Bruxelles avait critiqué cette décision du gouvernement français, estimant que «cet arrêt de financement présente un risque de déconversion à partir de 2023». La Commission européenne avait aussi tapé sur les doigts de la France, retoquant sa copie de déclinatio

nationale de la PAC 2023-2027 et l'obligeant à donner un surplus de 30 euros par hectare d'écorégime aux agriculteurs bio.

Moult atermoiements

Puis, alors que la crise secoue la filière bio depuis 2022, le gouvernement n'a octroyé des mesures d'aide qu'après moult atermoiements. De même, le programme Ambition bio 2027, qui devait être présenté fin 2022, nel'a été que début 2024. S'il a fixé le cap des 18 % de surfaces agricoles utiles cultivées en bio à l'horizon 2027, rien n'a été dit sur les moyens financiers mobilisés pour l'atteindre. Quant à l'objectif de 21 % en 2030, inscrit dans le code rural, il a failli être supprimé lors de la discussion du projet de loi agricole au Sénat, début 2025, avant d'être rétabli. Enfin, les promoteurs du bio attendent toujours l'application de la loi EGALIM, qui fixe l'obligation de 20 % de produits bio pour la restauration collective.

«Quand nous pesions de 2 % à 3 %, nous ne gênions personne. Quand vous atteignez 10 %, certains ont intérêt à ce que le développement n'aille pas trop vite, comme les fabricants de produits phytosanitaires. Lors de la guerre en Ukraine, en 2022, le patron de l'agrochimiste Syngenta a dit, pour la première fois, qu'il fallait mettre la pédale douce sur le bio. Signe que nous dépassions une limite symbolique», dit Philippe Henry, membre du conseil d'administration de l'Agence bio, qui conclut: «Nous allons de reculade en reculade.» ■

LAURENCE GIRARD

Les surfaces cultivées en agriculture biologique ont reculé en 2024

Si la consommation des produits bio a très légèrement progressé, les surfaces agricoles consacrées à cette filière ont baissé

La crise du bio, nous l'avons ressentie. Nous avons dû réduire les volumes de production de lait et reporter le projet de changement de tracteur. Mais nous ne nous posons pas la question de la déconversion, nous sommes attachés à notre mode d'élevage bio», raconte Alexandre Amosse. Comme ses deux associés, David Gadessaud et David Hervé, installés ensemble sur la ferme des Eglantiers (132 hectares, dont 100 hectares de prairies pour 100 vaches) à La Grigonnoise (Loire-Atlantique), il se définit comme un agriculteur heureux, fidèle à ses convictions environnementales et fier de ses choix de vie. Le salaire, lui, est d'environ 2000 euros par mois, en lien avec le prix du lait versé par Biolait.

Malgré la crise qui secoue durablement la filière bio depuis plus de trois ans, le nombre d'agriculteurs en France qui ont choisi de se passer d'engrais et de produits phytosanitaires de synthèse se

maintient. Voire progresse très légèrement, de 1 %. Selon les chiffres publiés, jeudi 12 juin, par l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (Agence bio), référent national pour l'information et le développement de l'agriculture biologique, 61853 fermes bio ont été recensées en 2024. C'est 690 de plus qu'en un an plus tôt. La part des exploitations agricoles respectueuses de l'environnement dans l'ensemble de la «ferme France» frôle désormais les 15 %.

Ce résultat global se décompose en une progression des nouveaux entrants de 7 %, marquant un fort ralentissement des conversions, et un taux de départ de 6 %. Sur les près de 3700 fermes manquant à l'appel, signalées en 2024, la moitié correspond à un retour vers l'agriculture conventionnelle, quand l'autre moitié est liée à des arrêts purs et simples d'activité ou des départs à la retraite.

Le mouvement de déconversion touche en priorité les grandes cultures. Il est vrai que pour les céréaliers, l'année a été éprouvante. «Cela a été la pire année depuis mon installation. Avec une météo déplorable et des prix bas», témoigne Philippe Henry, producteur de blé, d'avoine, de tournesol et de soja en Meurthe-et-Moselle. La bascule de ces exploitations a contribué à la réduction des surfaces cultivées en bio en 2024. Le repli est estimé à 56197 hectares, après un recul quasi similaire en 2023. Soit une perte de près de 110 000 hectares en deux ans. Cette évolution marque une véritable cassure dans une longue dynamique de progression et la part du bio dans la surface agricole utile française s'effrite à 10,1 %, en recul de 2 % sur un an.

«Le fait que des exploitations de grande culture repartent en conventionnel n'est pas bon signe, car cela signifie qu'elles vont à nouveau épandre des produits phytosanita-

ires de synthèse», regrette M. Henry. Les rangs des éleveurs connaissent aussi quelques défections. Chez Biolait, collecteur de lait bio sur le territoire, le nombre d'adhérents, éleveurs de vaches laitières, a baissé de 90 en 2024, pour s'établir à 1100.

Plus optimiste

«Mais nous avons 15 nouveaux arrivés», se félicite Simon Brichart, directeur général de Biolait, qui ajoute: «Nous sommes relativement optimistes pour 2025, les résultats sont pour l'instant meilleurs qu'anticipé.» Décision vient donc d'être prise d'ajouter une prime de 50 euros à la tonne de lait pour les mois de juin et de juillet. Une gratification bienvenue après cette période troublée, où les agriculteurs bio ont dû se serrer la ceinture.

Les signes d'amélioration du marché sont perceptibles dans la photographie publiée par l'Agence bio. Globalement, les

Français ont déboursé 12,2 milliards d'euros pour faire leurs emplettes de produits estampillés de la feuille blanche sur fond vert. Un montant en progression minime, de 0,8 %, sur un an. La part du bio dans le panier des consommateurs reste stable, à 5,6 %.

Toutefois, un certain nombre de réseaux de distribution ont retrouvé des couleurs. C'est le cas de la distribution spécialisée, comme les enseignes Biocoop ou Naturaalia, ou les magasins bio indépendants, qui affichent un bond de 6,5 % de leur chiffre d'affaires, à 3,5 milliards d'euros. Ils ont bénéficié de l'appétit retrouvé des Français pour les fruits, légumes, yaourts, fromages et vins bio. Les ventes de ces produits progressent aussi de 6,9 % chez les artisans commerçants. La dynamique est encore plus forte dans le circuit de la vente directe (+7,4 %). Une spécificité de cette filière: 27600 fermes bio la pratiquent sur l'ensemble du territoire, créant ainsi un lien di-

rect avec le client et récoltant 1,6 milliard d'euros. Dans ce tableau, un peu plus optimiste, seule la grande distribution se distingue avec un nouveau repli de ses ventes, de 5,1 %, à 5,8 milliards d'euros. Il est vrai que depuis le début de la crise, elle a sabré dans ses rayons et réduit le nombre de produits labellisés bio. Quant au débouché dans la restauration collective et les cantines, il reste toujours très en deçà des attentes et des règles fixées par la loi EGALIM, avec un total de 826 millions d'euros.

Ranimer la consommation est le nerf de la guerre pour les agriculteurs impliqués dans cette mutation des pratiques agricoles dans un souci de préserver la biodiversité, la ressource en eau, la qualité des sols. Dans cette optique, l'Agence bio a lancé, en mai, une campagne de communication intitulée «C'est bio la France». Sauf que le gouvernement vient d'en couper le budget. ■

L. GI.

Le crash du Boeing 787 à Ahmedabad endeuille l'Inde

Le long-courrier du vol Air India 171 s'est écrasé après le décollage, tuant au moins 265 personnes. Le trafic aérien du pays est en forte expansion

NEW DELHI - correspondance

Quelques instants à peine après avoir décollé, à 13 h 39 heure locale, jeudi 12 juin, le vol Air India 171 lance un appel de détresse. Puis, plus rien, les sollicitations de la tour de contrôle restent sans réponse. Des images amateurs, ayant largement circulé sur les réseaux sociaux, montrent le Boeing 787 Dreamliner, le nez pointant vers le ciel, commencer à perdre de la hauteur avant de s'écraser et de disparaître dans une boule de feu. L'impact s'est produit dans une zone résidentielle densément peuplée d'Ahmedabad, principale ville de l'Etat du Gujarat, dans l'ouest de l'Inde. Le premier ministre indien, Narendra Modi, lui-même originaire du Gujarat, est arrivé sur place vendredi matin. «La tragédie d'Ahmedabad nous a abasourdis», avait-il déclaré la veille sur son compte X.

Le vol AI 171 transportait 230 passagers et 12 membres d'équipage, il devait relier Ahmedabad à l'aéroport londonien de Gatwick, où son atterrissage était programmé pour 18 h 25. Parmi les personnes à bord, seul un passager a miraculeusement survécu au crash. L'homme, un citoyen britannique d'origine indienne, est actuellement soigné à l'hôpital, selon Air India. L'avion s'est écrasé sur un bâtiment qui servait de résidence à des étudiants en médecine et a également fait des victimes au sol.

Troisième marché mondial

En tout, au moins 265 personnes sont mortes, selon un responsable de la police d'Ahmedabad cité par l'Agence France-Presse. Le bilan officiel de cette catastrophe aérienne, l'une des plus meurtrières de la dernière décennie, ne sera annoncé qu'après des vê-

rifications ADN. La dernière catastrophe aérienne en Inde remonte à août 2020 lorsqu'un vol Air India Express, l'ancienne compagnie low cost d'Air India, était sorti de piste à Kozhikode, dans le Kerala, tuant les deux pilotes et 19 passagers.

Ce nouveau drame intervient alors que le trafic aérien en Inde, pays le plus peuplé de la planète, connaît une croissance phénoménale, portée notamment par son marché intérieur. Le géant sud asiatique est aujourd'hui le troisième marché mondial du transport aérien en nombre de voyageurs, derrière les Etats-Unis et la Chine. Environ 174 millions de passagers ont voyagé par avion au départ et à l'intérieur de l'Inde en 2024, ce qui représente environ 4,2 % du total mondial, d'après les chiffres de l'Association internationale du transport aérien (IATA). Le secteur représente 1,5 % du produit intérieur brut et près de 8 millions d'emplois directs et indirects.

Le gouvernement de Narendra Modi déploie des efforts colossaux. L'ultranationaliste s'est donné pour objectif de «mettre le transport aérien à la portée du commun des mortels», que les Indiens qui «portent des tongs puisent aussi voyager à bord d'un avion». Dès 2016, le pays a donc lancé un grand plan visant à renforcer les liaisons aériennes entre les petites villes et les tentaculaires mégalopoles du pays.

Quelque 619 nouvelles routes ont été développées et le gouvernement prévoit encore 120 destinations supplémentaires, selon les chiffres officiels. Les aéroports de Delhi et Bombay sont, quant à eux, complètement saturés et deux nouvelles infrastructures sont en construction dans leur banlieue respective. En l'espace de dix ans, le nombre d'aéroports a plus que doublé, passant de 74

La flotte indienne compte 860 appareils et représente 2,4% de la flotte mondiale. Rien qu'en 2024, 108 avions lui ont été livrés

en 2014 à 159 en 2024, selon les chiffres du gouvernement.

Les compagnies aériennes indiennes commandent des avions à tour de bras, battant sans cesse les records de l'aviation civile en la matière. La flotte indienne compte actuellement 860 appareils et représente 2,4% de la flotte mondiale. Rien qu'en 2024, 108 avions ont été livrés dans le pays. «Le carnet de commandes des compagnies aériennes indiennes pour les cinq prochaines années s'élève à un nombre impressionnant de 739 appareils, ce qui accroît encore le potentiel de croissance du secteur», estime un rapport de l'IATA, publié en juin.

Quasi-duopole

Le contrat le plus récent a été passé dimanche 1^{er} juin par IndiGo, dont l'expansion compte pour beaucoup dans la croissance de la flotte indienne. Afin d'étendre son réseau international, la compagnie créée en 2006 a acheté 30 nouveaux Airbus A350-900. En 2024, IndiGo avait déjà passé une première commande ferme de 30 appareils A350-900. Cette compagnie, qui bénéficie d'une très bonne image en Inde, est aussi à l'origine du plus gros contrat en volume de l'histoire de l'aviation civile avec une commande de 500 monocouloirs Air-

bus passé en 2023, à un prix catalogue de 55 milliards d'euros.

La compagnie Air India, dont le Boeing 787 s'est écrasé jeudi, avait fait sensation en février 2023. À l'époque, elle avait passé simultanément deux commandes de 470 appareils au total, dont 250 à Airbus et 220 à Boeing, pour un prix catalogue de 70 milliards de dollars. Puis, en décembre 2024, elle a annoncé l'achat de 100 Airbus supplémentaires (10 A350 et 90 A320). L'ancien transporteur national avait été privatisé en 2022 et était revenu dans le giron du conglomérat Tata qui l'avait absorbé d'autres compagnies sous la marque Air India.

Avec IndiGo, Air India forme un quasi-duopole sur le marché domestique. Lors de sa privatisation, Air India était déficitaire et en perte de vitesse. Tata espérait moderniser l'entreprise mythique et renouer avec son faste d'autan qui lui avait valu le surnom de «Maharajah des cieux». Le groupe Tata a assuré qu'il versera 10 millions de roupies (environ 100 000 euros) aux familles de chaque personne ayant perdu la vie dans cette tragédie. «Il n'y a pas de mots pour exprimer le chagrin que nous ressentons en ce moment», a déclaré Natarajan Chandrasekaran, le patron de Tata Sons. ■

CAROLE DIETERICH

En 1973, Burton Malkiel, un professeur à l'université Stanford (Californie), avait fait polémique en affirmant qu'un singe avec un bandeau sur les yeux lançant des fléchettes sur les pages d'un journal financier sélectionnerait un portefeuille d'actions «aussi bon» que celui soigneusement choisi par des experts. Le test a été tenté. Il s'avéra que M. Malkiel avait tort: les singes étaient meilleurs. Cinquante ans après, la question désormais est de savoir si les robots peuvent battre les loups de Wall Street.

Stanford a la réponse. Un article paru lundi 9 juin sur le site de l'université relate que des chercheurs ont entraîné sur des données de marchés allant de 1980 à 1990 un modèle prédictif d'investissement. Puis, ils lui ont demandé de recomposer les portefeuilles de 3 300 fonds communs de placement en actions américaines entre 1990 et 2020. Verdict: l'intelligence artificielle (IA) a écrasé 93 % des gérants, obtenant des performances en moyenne six fois supérieures.

Remplacer le tradeur

Pas étonnant que l'industrie de la gestion d'actifs mette les bouchées doubles sur la technologie. Selon Bloomberg, BlackRock a révélé, jeudi 12 juin, avoir bâti une «IA analyste» sur les actions, baptisée «Asimov», du nom de l'auteur de science-fiction fasciné par la relation entre l'hu-

main et les robots. «Pendant que tout le monde dort la nuit, ces agents d'intelligence artificielle balayent les notes de recherche, les dépôts de documents des entreprises, les courriels», a expliqué Rob Goldstein, le responsable des opérations du premier gestionnaire d'actifs mondial.

S'agit-il d'aide à la décision ou carrément de remplacer le tradeur, l'analyste ou le gérant? Il est tentant de laisser la bride sur le cou aux algorithmes. Le *Financial Times* cite l'exemple de fonds de capital-risque qui ont décidé de suivre les recommandations d'investissement de leur plateforme d'IA, même quand elles contredisent l'instinct des équipes. Cette évolution obscurcit l'avenir pour nombre de métiers de la finance.

Pour autant, si les robots s'avèrent efficaces pour anticiper une réaction boursière après une publication de résultats ou déceler des tendances sous-jacentes, l'environnement de marchés erratique actuel montre la limite de l'exercice consistant bien souvent à analyser le passé pour prédire l'avenir. En quelques semaines de nouvelle présidence à Washington, le marché obligataire américain est sorti de ses gonds, le dollar a perdu son rôle de valeur refuge, des corrélations de marchés qu'on croyait bien établies ont explosé ici et là. La question fondamentale reste posée: Donald Trump est-il modélisable? ■

ISABELLE CHAPERON

Boeing fragilisé par l'accident

LE CRASH AVEC 242 PERSONNES À BORD, jeudi 12 juin, du Boeing 787 d'Air India, peu après son décollage de l'aéroport d'Ahmedabad (Inde), est un nouveau coup dur pour le constructeur de Seattle (Etat de Washington). Des investigations vont débuter pour déterminer la cause de l'accident. Interrogé, Boeing a pour le moment déclaré «être au courant des premiers rapports», et qu'il «travaille à réunir plus d'informations».

Lancé en 2011, le 787 Dreamliner de Boeing n'avait jamais été, jusqu'ici, impliqué dans une catastrophe aérienne. Pourtant, l'avion a mal démarré sa carrière commerciale. Le 17 janvier 2013, l'autorité fédérale américaine de l'aviation (FAA) décrétait une interdiction de vol de tous les 787 dans le monde. Une décision rare, prise après plusieurs départs de feu des batteries au lithium, notamment lors d'un vol de la Japan Airlines. Les 787 étaient restés trois mois au sol, le temps que Boeing trouve une solution : un sarcophage et un tuyau d'échappement pour confiner les batteries potentiellement défectueuses et évacuer les fumées.

A l'époque, les ennuis du nouveau long-courrier trouvent leur origine dans le choix de Boeing d'externaliser au maximum la production de l'avion. Au total, 70 % de l'appareil est fabriqué par une cinquantaine de fournisseurs répartis dans le monde, dont 35 % au Japon. Lors de son lancement, des critiques avaient pointé du doigt une mise en service précipitée, «avant que le processus de certification ait été mené à son terme», avait notamment signalé Richard Aboulafia, spécialiste aéronautique et défense du consultant Teal Group. Malgré ces débuts contrariés, le long-courrier a néanmoins trouvé, au fil des années, son rythme commercial de croisière. Boeing a ainsi enregistré 2 598 commandes au total pour son 787, dont 889 exemplaires doivent encore être livrés. Selon l'avionneur, la flotte mondiale de Dreamliners est composée de 1 175 appareils en service. Ces derniers ont déjà effectué plus de cinq millions de vols. Ils emportent chaque jour

environ 480 000 passagers pour le compte de 80 compagnies aériennes. Au total, le 787 a franchi le cap du milliard de passagers transportés.

Le Dreamliner a été conçu pour accompagner l'essor du transport aérien. Alors que la flotte mondiale était de 16 780 appareils en 2006, elle est passée à 27 150 en 2024 et devrait doubler pour atteindre près de 50 000 avions selon les prévisions concordantes d'Airbus et de Boeing. Le crash pourrait compliquer le redressement de Boeing, auquel s'est attaqué Kelly Orthberg, le PDG nommé il y a moins d'un an. L'avionneur est exsangue. En 2024, il a enregistré une perte abyssale de 11,82 milliards de dollars (environ 10,1 milliards d'euros) pour un chiffre d'affaires de 66,52 milliards de dollars. En avril, M. Orthberg s'est donné un peu d'air en cédant sa division navigation pour 10,6 milliards de dollars. Une somme utilisée pour réduire le poids de la dette, évaluée à 58 milliards de dollars.

Le futur long-courrier 777 X pas certifié
Surtout : depuis les deux crashes successifs du 737 MAX, fin 2018 et au printemps 2019, qui ont causé la mort de 346 passagers et membres d'équipage, et les problèmes récurrents de qualité de la production qu'ils ont révélés, l'image de Boeing est dégradée. De plus, le futur long-courrier 777 X n'a toujours pas été certifié par les autorités fédérales américaines. Les deux versions du 737, le MAX 7 et le MAX 10 n'ont pas encore reçu non plus le feu vert de la FAA. Après s'être montrées plutôt laxistes, les autorités de régulation se veulent désormais très pointilleuses. Elles ont décidé d'encadrer la production du 737 Max, plafonnée à 38 exemplaires par mois.

Boeing n'est pas non plus à l'abri de poursuites intentées par les proches des victimes des accidents du 737 Max. En mai, l'avionneur s'était mis d'accord avec les autorités pour éviter un procès pénal. En contrepartie, il a accepté de verser 1,1 milliard de dollars. Mais d'autres parties civiles sont favorables à un procès. ■

GUY DUTHEIL

Le Monde

L'Egypte

UN PAYS DU MOYEN-ORIENT EN PLEINE MUTATION

Du 20 au 28 novembre 2025

AVEC :

Christophe AYAD, Grand reporter spécialiste de l'Afrique et du Moyen-Orient au journal Le Monde.

UN VOYAGE GÉOPOLITIQUE ET CULTUREL IMMERSIF

Avec votre journal Le Monde, partez à la découverte de ce pays millénaire en mutation.

Du Caire à Alexandrie, en passant par le Canal de Suez, vous déchifferez avec Christophe Ayad les défis actuels auxquels l'Egypte est confrontée pour façonner l'Egypte de demain.

LE PLUS DU VOYAGE :

La visite exceptionnelle du Grand Musée Égyptien (GEM) dont l'ouverture officielle est prévue le 3 juillet 2025 !

ITINÉRAIRE : Paris – Le Caire – Gizeh – Le Nouveau Caire – Ismaïlia et El Qantara (canal de Suez) – Le Caire – Alexandrie – Le Caire – Paris



Documentation gratuite auprès de notre partenaire :
Les Maisons du Voyage à lemonde@lesmaisonsduvoyage.com
ou au 01 40 51 95 20 (réf EGY25)





APPEL POUR LE SAUVETAGE DU SIÈCLE

Chaque année, plus d'1,2 milliard d'animaux terrestres et plus de 7 milliards d'animaux marins sont tués pour l'alimentation française. 80 % de ces cochons, poulets et autres animaux terrestres proviennent d'élevages intensifs, des élevages où ils n'ont même pas accès au plein air et souffrent de conditions de promiscuité extrêmes.

Ce modèle alimentaire fortement carné met aussi en danger notre santé et notre cadre de vie : maladies chroniques, risques accrus de pandémie, dépendance aux importations massives d'engrais, de soja, de poissons et de viandes, épuisement des ressources en eau, fortes émissions de gaz à effet de serre, perte de biodiversité, gaspillage d'argent public, endettement des agriculteurs. **Nous, citoyennes, citoyens, organisations, conscients de ces enjeux, appelons à réduire de moitié le nombre d'animaux tués pour l'alimentation en France d'ici 2030.**

Nous ne voulons plus que les politiques publiques et les acteurs économiques orientent nos choix vers les produits carnés alors que plus de la moitié des Français sont favorables à une diminution de moitié de la consommation de viande et de poisson.

Nous ne voulons plus des réglementations dictées par l'industrie de la viande, des subventions mal allouées, du matraquage publicitaire qui restreignent notre liberté de choix alimentaire et enferment nos agriculteurs dans un modèle inadapté aux enjeux contemporains.

Nous voulons que les politiques publiques et les acteurs économiques alignent leurs actions sur les recommandations convergentes des institutions scientifiques : face aux urgences en matière de souffrance animale, de responsabilité environnementale et de résilience économique, il faut réduire de moitié notre consommation de viande.

Pour atteindre une diminution de moitié du nombre d'animaux tués d'ici 2030, nous devons épargner 600 millions d'animaux par an. Tout en atténuant significativement la souffrance animale, cette action permettra à notre agriculture de produire durablement sans dépendre des importations, aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail sans endettement structurel, et aux citoyens de se nourrir librement et sainement sans être écrasés par les prix.

Aujourd'hui nous avons besoin d'actes , de mesures fortes et concrètes pour sortir de l'impasse.



LE-SAUDETAGE-DU-SIECLE.FR



NOUS EXIGEONS

1. **Que les pouvoirs publics s'engagent** sur un objectif officiel de réduction de moitié du nombre d'animaux élevés et tués pour la consommation, instaurent un moratoire sur les élevages intensifs et la pisciculture avec accompagnement des reconversions et mesures miroirs au niveau européen, et soutiennent le développement des productions végétales, par la sensibilisation du public, la formation des professionnels, et la mise en place de 50 % de menus végétariens et végétaliens dans la restauration collective.
2. **Que les entreprises s'engagent** à atteindre au moins 60 % de protéines d'origine végétale dans leurs ventes d'ici 2030, arrêtent dans ce but les publicités, les promotions et les mises en avant des produits issus de l'élevage intensif et de l'aquaculture, et rendent les alternatives végétales abondantes, accessibles et savoureuses.

**Responsables politiques, décideurs économiques,
serez-vous au rendez-vous ?**

UNE
CAMPAGNE **L214.**

En Italie, un empire médiatique au service de l'extrême droite

L'ESSOR DES MÉDIAS RÉACTIONNAIRES EN EUROPE 9/9 L'homme d'affaires et député Antonio Angelucci investit dans des journaux ultraconservateurs

ROME - correspondant

En 2024, le puissant homme d'affaires et parlementaire d'extrême droite Antonio Angelucci s'est trouvé dans une situation singulière que ses critiques ont assimilée à un sérieux conflit d'intérêts. Agé de 80 ans, ayant fait fortune dans le domaine de la santé, en dépendant en quasi-totalité de la dépense publique, ainsi que dans l'immobilier, ce soutien de poids du gouvernement de droite et d'extrême droite de la présidente du conseil, Giorgia Meloni, voulait s'offrir pour 40 millions d'euros une agence de presse, l'AGI.

Celle-ci appartenait au géant énergétique national ENI, détenu

à 32 % par le ministère de l'économie et des finances italien. Un parlementaire de la majorité en voie d'acquérir un média appartenant à une société à participation étatique... La superposition d'intérêts privés, publics, politiques,

idéologiques, était trop voyante, et la transaction à laquelle s'opposaient les employés de l'agence ne s'est pas réalisée. Pourtant, elle a attiré l'attention sur les ambitions dans l'espace médiatique d'un potentat privé aux affiliations politiques claires et membre du Parlement depuis 2008.

« [Angelucci] est la plus grande incarnation vivante de la notion de conflit d'intérêts »

GIOVANNI TIZIAN
chef du service Enquêtes du journal « Domani »

« Lobbying à l'italienne »
« L'objectif d'Antonio Angelucci est de construire un écosystème de médias progouvernement avec, à l'horizon, l'ambition de faire advenir une "Fox News à l'italienne" en mesure de façonner la narration publique », analyse Sielke Kelner, chercheuse au centre de recherche OBC Transeuropa, membre italien du réseau Media Freedom Rapid Response, qui documente

la situation de la liberté des médias en Europe.

L'homme d'affaires est éditeur de presse depuis 2001 avec la prise de contrôle du quotidien de droite *Libero* avant de s'étendre en acquérant le quotidien romain *Il Tempo* en 2016. Depuis 2023, il détient également *Il Giornale*, journal historiquement lié aux intérêts de Silvio Berlusconi (1936-2023), entrepreneur de l'immobilier ayant bâti un empire médiatique avant de devenir, à partir de 1994 et pour trois décennies, la personnalité centrale de la politique italienne.

Si M. Angelucci est entré en politique aux côtés de l'ancien entrepreneur, fondateur du parti Forza Italia (centre droit), il est inscrit, depuis 2022, sur les bancs de la Li-

gue (droite radicale) de Matteo Salvini tout en faisant preuve d'une nette proximité avec Giorgia Meloni (Fratelli d'Italia, extrême droite). L'homme d'affaires s'est d'ailleurs illustré au cours de la législature en cours par un taux d'absentéisme lors des votes du Parlement de 99,9 %, selon la plateforme Openparlamento du site d'analyse de la vie publique italienne Openpolis. Autre record, il est le député le plus riche de la chambre, avec une déclaration de 4,8 millions d'euros en 2024.

« Je ne pense pas que l'objectif d'Antonio Angelucci soit principalement d'ordre idéologique, mais plutôt économique et politique », affirme Alessio Cornia, professeur associé à la Dublin City University et chercheur associé au Reuters Institute for the Study of Journalism, qui poursuit : « Le cas Angelucci semble être un exemple classique de lobbying à l'italienne, où des entrepreneurs fondent ou acquièrent des titres de presse non pas tant pour générer des profits à travers leur activité éditoriale que pour faire pression et favoriser leurs propres intérêts dans d'autres secteurs où ils opèrent, comme l'immobilier et la santé privée. Angelucci est devenu une référence médiatique de la droite, mais ce n'est pas un idéologue à la manière de Vincent Bolloré en France. »

« Péché originel »

Ainsi, lorsque des médias se penchent sur ses affaires, les journaux d'Antonio Angelucci sont mis à contribution pour riposter, comme ce fut le cas contre le quotidien spécialisé dans l'investigation *Domani*, accusé d'espionnage contre Antonio Angelucci par *Il Tempo* en avril. « Angelucci ne cherche à promouvoir une hédonie culturelle de droite qu'au

prisme de ses relations transactionnelles avec le monde politique, estime le chef du service Enquêtes de *Domani*, Giovanni Tizian. Depuis la mort de Berlusconi, il est la plus grande incarnation vivante de la notion de conflit d'intérêts. »

Les ambitions médiatiques de l'homme d'affaires s'inscrivent dans un contexte particulier. « Le système Angelucci découle du péché originel des années 1990, lorsque, en Italie, l'ancien modèle d'indépendance éditoriale décline au profit de propriétaires de médias liés à la politique dans un contexte de crise de la presse écrite et de dépendance à la publicité, explique Mme Kelner. Le journalisme y est moins perçu comme un contre-pouvoir que comme un instrument d'influence. »

À cet titre, les chaînes du pôle Mediaset de la famille Berlusconi avec leur public de droite classique restent un acteur central du paysage audiovisuel italien, bien plus puissant que les titres d'Antonio Angelucci, dans un pays où la télévision continue de jouer un rôle crucial. « La démographie explique que la télévision soit encore la principale source d'information des Italiens », précise M. Cornia. D'après les données de l'Institut national de statistique, les plus de 65 ans constituent, en 2024, 24,7 % de la population italienne.

Au-delà de quelques niches à l'impact anecdotique, ni podcast à succès, ni chaîne YouTube, ni influenceur réactionnaire comme aux Etats-Unis : les médias conservateurs italiens suivent des formes traditionnelles. Le magnat qui s'active en leur sein est né avant même que la République italienne ne voie le jour. ■

ALLAN KAVAL

FIN

L'allemand BioNTech va racheter CureVac

Le pionnier de l'ARN messager entend accélérer ses recherches contre le cancer

Ils ont longtemps été en concurrence. Les deux pionniers allemands de l'ARN messager s'apprêtent à convoler. BioNTech, installé à Mayence, a annoncé, jeudi 12 juin, son intention d'acquérir son rival de longue date, CureVac, basé à Tübingen, pour environ 1,25 milliard de dollars (1,08 milliard d'euros).

Ces deux spécialistes des thérapies à ARN messager, qui se sont lancés dans le développement de cette technologie prometteuse au début des années 2000, avaient été mis en lumière lors de la pandémie de Covid-19. BioNTech, qui avait fait le choix d'associer au laboratoire américain Pfizer dans la course au vaccin, était parvenu en quelques mois à mettre au point et à commercialiser un produit utilisant l'ARN messager, le premier au monde à avoir décrété une autorisation des autorités de santé. Ce dernier, dont plusieurs milliards de doses ont été vendues, a fait la fortune de la biotech allemande, qui disposait encore, au 31 mars, d'une trésorerie proche de 16 milliards d'euros.

Hostilité américaine

Son compatriote CureVac avait été moins chanceux. Fin 2021, alors que plusieurs vaccins, dont ceux de BioNTech et de l'américain Moderna, étaient déjà largement déployés dans le monde, CureVac avait remisé au placard son candidat produit, estimant qu'il était trop en retard.

Depuis, les deux sociétés multiplient les accords de collaboration et les projets de recherche pour développer de nouvelles thérapies s'appuyant sur l'ARN messager, mais aussi sur d'autres technologies, notamment dans le traitement du cancer. Le 2 juin, BioNTech a ainsi signé un partenariat

avec le laboratoire américain Bristol Myers Squibb pour le développement d'un anticorps bispécifique ciblant plusieurs types de tumeurs cancéreuses. L'union des deux biotechs allemandes, qui devrait être clôturée au cours de l'année, sera l'occasion de réunir des compétences complémentaires, tant en matière de recherche et développement, que de fabrication et de commercialisation. « Cela constitue un nouveau jalon de la stratégie oncologique de BioNTech », a réagi dans un communiqué Ugur Sahin, cofondateur et dirigeant de BioNTech.

La transaction, approuvée à l'unanimité par les conseils d'administration des deux sociétés, semble également vue d'un bon œil par les principaux actionnaires de CureVac, ainsi que par le gouvernement allemand, qui détient 13,32 % du capital de la biotech. L'Etat fédéral avait investi dans l'entreprise en juin 2020 pour soutenir son développement au moment de la pandémie.

Le nouveau champion devra relever un défi de taille : l'hostilité latente de l'administration américaine envers l'ARN messager depuis la prise de fonctions du ministre de la santé, Robert F. Kennedy Jr. En mai, la Food and Drug Administration, l'autorité de santé, a ainsi instauré une règle qui limite le recours à ces produits aux personnes âgées ou à risque.

Le gouvernement a aussi annulé un contrat de 766 millions de dollars avec Moderna pour développer un vaccin à ARN messager contre la grippe pandémique. Ces mesures, alors que les Etats-Unis sont habituellement le fer de lance des nouveaux traitements, font craindre que la recherche ne soit freinée, malgré son potentiel. ■

ZELIHA CHAFFIN

JUILLET 2025
11-12-13

COUTHURES-SUR-GARONNE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JOURNALISME

PENSER. DÉBATTRE. CULTIVER. PARTAGER.
L'INFORMATION AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ

Les pays du Golfe passent à l'offensive dans l'IA

Les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite multiplient les investissements pour diversifier leur économie

BEYROUTH - correspondante

Qui parmi vous connaît G42 ? Très peu de mains se sont levées quand Maurice Lévy a posé cette question au public de Vivatech. Jeudi 12 juin, le PDG de G42, Peng Xiao, était pourtant reçu avec égards par le coorganisateur du salon de la technologie parisien (et président du conseil de surveillance de Publicis), sur la scène du Dôme, avec la bénédiction de l'Etat français. La ministre déléguée chargée de l'intelligence artificielle (IA) et du numérique, Clara Chappaz, devait participer à la conversation, mais a été retenue. Cette entreprise d'IA d'Abou Dhabi participe à plusieurs projets de très grands data centers en France – « un pays très accueillant », a salué M. Xiao. G42 a aussi noué un partenariat avec Vivatech, qui l'a désigné « champion IA ». Cette visibilité est un symbole de l'offensive plus globale menée par les Emirats arabes unis, ainsi que par d'autres pays du Golfe, comme l'Arabie saoudite.

Dans les 109 milliards d'euros d'investissements dans les data centers et l'IA annoncés par Emmanuel Macron au sommet consacré au sujet en février, les Emirats arabes unis jouent les premiers rôles. MGX, un fonds souverain de 100 milliards de dollars (86,7 milliards d'euros) consacré à l'IA, finance notamment à Fouju (Seine-et-Marne) un projet d'une puissance électrique de 1,4 GW, soit presque autant que le réacteur nucléaire EPR de Flamanville. L'entreprise – fondée en 2024 par G42 et le fonds souverain Mubadala – a créé un joint-venture avec la start-up française Mistral AI, la banque publique d'investissement Bpifrance et l'Ecole polytechnique, aux côtés du leader américain des puces Nvidia.

Un dialogue stratégique

G42 est aussi impliqué, via sa filiale d'infrastructures Core42, dans le projet de campus IA près de Grenoble, fondé sur la rénovation de data centers. Le premier sera opéré, dès octobre 2025, par Oreus, un consortium d'acteurs du sud de la France : le groupe de télécoms professionnel Unitel Group de Kevin Polizzi, l'entreprise d'applications Dev'ID de Julian Lescoulié, l'incubateur des

quartiers nord de Marseille L'Epoée de Laurent Choukroun, ainsi que l'ancienne secrétaire d'Etat à la citoyenneté et l'ex-députée Renaissance Sabrina Agresti-Roubaïche. Visant une capacité de 1 GW en France, Oreus et Core42 « prospectent » déjà deux autres sites, dans le Grand Est et les Hauts-de-France.

L'entreprise émiratie a aussi noué un partenariat avec Mistral AI, spécialiste des modèles d'IA de traitement du langage, afin de développer des applications destinées aux entreprises, en Europe et au Moyen-Orient. Le fleuron français a de plus accompagné début mai à Abou Dhabi Mme Chappaz, avec Owkin (santé), OVH Cloud (cloud) et Harmattan AI, Comand AI, Safran AI (défense). Le spécialiste de la donnée Dataku est aussi actif dans la région.

Pour la France, ces initiatives s'inscrivent dans le dialogue stratégique lancé avec les Emirats en 2008, actif dans la défense avec l'achat de 80 avions Rafale fin 2021, mais aussi dans la culture avec le Louvre Abu Dhabi, l'enseignement avec la Sorbonne Abou Dhabi ou encore, les énergies renouvelables et le nucléaire civil. La percée des pays du Golfe dans l'IA est toutefois loin d'être cantonnée à la France. « Les Emirats arabes unis ont une ambition mondiale et accompagnent déjà le développement des entreprises de Sam Altman ou d'Elon Musk », explique-t-on à G42, car MGX a participé à l'automne aux levées de fonds des start-up américaines OpenAI et XAI. Il est associé à OpenAI et Softbank (Japon) dans Stargate, le gigantesque campus de data centers au Texas, près d'Abilene, annoncé par Donald Trump : 100 à 500 milliards de dollars d'investissements.

L'IA est désormais au cœur de la stratégie émirienne de diversification de l'économie pour sortir du

L'irruption des pétromonarchies dans ces technologies pose des questions géopolitiques

tout-pétrole, avec un ministère qui y est consacré depuis 2017. Dotée de 1700 milliards de dollars de fonds souverains, la ville d'Abou Dhabi vise 20 % du produit intérieur brut provenant de l'IA dans sa stratégie nationale d'IA 2031. L'Arabie saoudite lui a emboîté le pas. « Au lieu d'exporter du pétrole, nous exporterons des données », scandait son ministre des finances, Mohammed Al-Jadaan, au forum de Davos, en janvier. Son plan de diversification Vision 2030 est piloté par le fonds souverain Public Investment Fund (PIF), qui a en 2024 créé deux fonds, Alat et Project Transcendence, dotés de 100 milliards de dollars chacun, pour investir dans l'IA. Le royaume vise une capacité de 1,9 GW d'ici à 2030 et 6,6 GW en 2034.

Lors de la tournée de Donald Trump dans le Golfe mi-mai, les Emirats et l'Arabie saoudite ont annoncé des data centers locaux en partenariat avec les géants de la tech américaine, en échange de l'accès à des puces, des talents et

des transferts de connaissance : le Stargate annoncé à Abou Dhabi par MGX, OpenAI, Oracle et SoftBank aura une puissance inédite hors des Etats-Unis de 5 GW. A Riyad, Nvidia et AMD ont signé un partenariat avec la start-up publique d'IA créée en 2025, Human, lui promettant des centaines de milliers de puces au cours des cinq prochaines années.

Technologies critiques

Abou Dhabi et Riyad se projettent en superpuissances de l'IA. « C'est audacieux mais de plus en plus crédible. Ils possèdent déjà les trois piliers du triangle informatique : une énergie abondante, des centres de données de classe mondiale et un accès à des puces avancées. Cela les positionne comme en acteur majeur de l'accès au calcul en ligne, en particulier pour les marchés émergents en manque d'infrastructures », estime Mohammed Soliman, chercheur au Middle East Institute, à Washington, et conseiller chez McLarty Associates.

L'irruption de monarchies du Golfe sur ces technologies pose des questions, notamment géopolitiques. G42 et des acteurs émiratis ont été menacés, en 2023, d'être placés sur liste noire par les Etats-Unis, dont les services secrets s'inquiétaient de risques de surveillance liés aux partenariats noués avec des entreprises chinoises, dont Huawei. La presse américaine avait noté que Peng Xiao était issu du groupe de cybersécurité émirati Darkmatter. Depuis, G42 a coupé ses liens chinois et Washington, pour se rapprocher des pétromonarchies, a autorisé Nvidia à leur vendre des puces derniers cri. Microsoft a annoncé un large partenariat avec G42, dont il est devenu actionnaire minoritaire.

Interrogé sur les questions de souveraineté, G42 assure que l'infrastructure déployée en France par Core42 ne reposera pas sur des logiciels américains. A Grenoble, les serveurs seront « opérés par une société française », assure son

partenaire Oreus, qui dit viser la certification SecNumCloud créée pour garantir l'immunité aux lois extraterritoriales permettant dans certains cas aux autorités américaines d'accéder aux données. En Seine-et-Marne, MGX dit vouloir discuter avec « plusieurs fournisseurs européens de cloud ».

« La souveraineté n'est pas l'autarcie », estime-t-on au cabinet de Clara Chappaz. « La France n'a pas les capacités financières pour développer seule les capacités de calcul nécessaires », argumente-t-on, assumant que les futurs data centers proposeront différents niveaux de souveraineté. La ministre se dit toutefois « vigilante » sur les possibles transferts de technologies critiques. Peng Xiao, lui, ne doute pas que l'essor de l'IA permettra de « faire rayonner les Emirats arabes unis ». « Il y a 60 GW de data centers sur la planète et on estime le besoin à 30000 », a-t-il lancé à Vivatech. ■

ALEXANDRE PIQUARD (À PARIS)
ET HÉLÈNE SALLON



Donald Trump (5^e à gauche) et le président des Emirats arabes unis, cheikh Mohammed Ben Zayed Al Nahyane (à sa gauche), devant la maquette du campus IA, à Abou Dhabi, le 15 mai. ABDULLA AL-BEDWAWI/uae presidential court/afp

Meta investit dans Scale AI pour se renforcer dans l'IA

Mark Zuckerberg crée une équipe de recherche en intelligence artificielle dirigée par le PDG de la start-up Alexandre Wang

Scale AI a confirmé vendredi 13 juin la rumeur annoncée dans la presse : Meta fait un investissement massif dans la start-up d'intelligence artificielle (IA), d'un montant de 14,3 milliards de dollars (12,4 milliards d'euros), selon Associated Press. En échange, l'entreprise de Mark Zuckerberg devient donc un actionnaire minoritaire, à 49 %. Et surtout, elle intègre le PDG Alexandre Wang pour diriger une nouvelle équipe de recherche consacrée à renforcer Meta dans l'IA de pointe face aux concurrents OpenAI, Google ou Anthropic.

A près de 15 milliards de dollars, l'entrée dans Scale AI est la deuxième plus grosse opération de l'histoire de Meta, juste derrière le rachat de la messagerie chiffrée WhatsApp en 2014, pour 19 milliards de dollars.

La structure est inhabituelle : Meta ne possédera, selon la presse américaine, que 49 % de Scale AI. Cette forme semble destinée à éviter l'opposition des autorités de la concurrence. En effet, cel-

les-ci poursuivent actuellement Meta, l'accusant d'avoir assis sa position dominante dans les réseaux sociaux de façon indue en rachetant ses concurrents WhatsApp et Instagram. Dans le même esprit, Microsoft a investi 13 milliards de dollars dans le créateur de ChatGPT, OpenAI, tout en restant minoritaire, comme Amazon et Google dans son concurrent Anthropic, malgré plus de 8 milliards de dollars investis. Microsoft avait aussi absorbé les dirigeants de la start-up Inflection AI, et Google ceux de Character.ai.

En coulisses

Dans cette course à l'IA entre géants, Meta espère se renforcer. Crée en 2016, Scale AI s'est spécialisée dans l'annotation des contenus nécessaires pour l'entraînement des modèles IA, dans la conduite autonome puis dans toute l'IA générative : des humains caractérisent ainsi des photos, modèrent des réponses problématiques ou valident les réponses des logiciels, dans un

processus d'*« apprentissage par renforcement »*. Ainsi, ScaleAI est devenue prestataire de la plupart des entreprises d'IA, d'OpenAI à Meta. Elle s'est aussi attiré des critiques comme l'un des employeurs des milliers de « petites mains » du monde entier utilisées en coulisses par l'industrie de l'IA. Scale AI a généré 870 millions de dollars de chiffre d'affaires en 2024 et espère 2 milliards en 2025, selon Bloomberg.

A 28 ans, le cofondateur de ScaleAI Alexandre Wang est déjà une figure montante du secteur. Ex-colocataire du cofondateur d'OpenAI Sam Altman, cet informaticien était invité à l'investiture du président américain, Donald Trump. Le lendemain, il avait publié une page de publicité dans le *Washington Post* pour appeler le président à investir pour « gagner la guerre de l'IA contre la Chine ». Un des conseillers de M. Trump sur l'IA, Michael Kratsios, est un ancien cadre de Scale AI.

La promotion de M. Wang à la tête d'une nouvelle équipe mon-

tre que M. Zuckerberg n'est pas pleinement satisfait des avancées de son entreprise dans l'IA. Meta y est actif de très longue date et a recruté dès 2013 le chercheur français Yann LeCun, lauréat du prestigieux prix Turing. Il a créé le laboratoire interne Fair, adossé aux équipes de recherche appliquée.

Meta a ainsi apporté de nombreuses contributions à l'IA accessibles en open source, notamment le modèle de langage Llama, par le biais de son assistant Meta AI, déployé sur Facebook, Instagram ou WhatsApp, et revendiquant un milliard d'utilisateurs par mois.

Des moyens importants

Toutefois, la dernière version de Llama a été jugée décevante, et Meta a récemment annoncé une réorganisation des équipes internes, l'une étant chargée de Meta AI et l'autre d'avancer la recherche, en particulier dans la voix et les modèles de « raisonnement », une famille d'IA dans laquelle OpenAI ou Anthropic sont déjà présents. Meta a aussi perdu certains cher-

cheurs, dont Joelle Pineau. Yann LeCun – qui n'avait hésité en 2024 à critiquer Elon Musk et Donald Trump – pointe souvent les limites des modèles d'IA actuels.

Alexander Wang aura, chez Meta, des moyens importants de la part de Mark Zuckerberg, qui débute lui-même des ingénieurs chez les concurrents, selon la presse américaine. Le patron de Meta a de grandes ambitions pour ses assistants d'IA, en ligne ou dans les lunettes connectées et les casques de réalité virtuelle. Meta, qui vient de signer un partenariat avec la start-up de défense Anduril, partage aussi avec Scale AI un intérêt pour la sphère militaire : l'entreprise d'Alexandre Wang a plusieurs contrats avec l'armée américaine.

Toutefois, la réaction des autorités de concurrence au « deal » annoncé sera à scruter. Malgré le soutien apporté par Mark Zuckerberg à Donald Trump, ce dernier n'a – pour l'instant – pas empêché la poursuite du procès antitrust à huis clos de Meta. ■

AL.P.

BANQUE BPCE va racheter le portugais Novo Banco

BPCE (Banque populaire Caisse d'épargne) va racheter 75 % du capital de Novo Banco, la quatrième banque portugaise, pour environ 4,8 milliards d'euros, au fonds texan Lone Star Funds, et prévoit d'*« engager le dialogue »* avec les pouvoirs publics portugais pour acquérir le solde du capital, détenu par l'Etat. Novo Banco, née en 2014 après le sauvetage de Banco Espírito Santo, menacée de faillite, détient 10 % du marché bancaire portugais avec 1,7 million de clients, particuliers et entreprises.

PRÊT-À-PORTE
Beaumanoir et Celio reprennent 33 magasins Jennyfer
Placée en liquidation judiciaire fin avril, la marque de prêt-à-porter féminin Jennyfer, 350 de ses salariés (sur 968) et 26 boutiques ont été repris par le Groupe Beaumanoir (Bonobo, Cache Cache, Caroll, etc.), a décidé le tribunal de commerce de Bobigny, jeudi 12 juin. L'enseigne Celio reprend, elle, 47 employés et 7 magasins.

Où puiser en cas de besoin urgent d'argent ?

Malgré la baisse de son taux, le Livret A n'est pas toujours l'enveloppe à privilégier

Voiture en panne, facture médicale imprévue, travaux, envie de vacances : si le premier réflexe pour financer une dépense importante consiste à puiser dans son Livret A ou dans son Livret de développement durable et solidaire (LDDS), d'autres options peuvent s'avérer moins coûteuses.

Le Livret A et le LDDS Retirer de l'argent de ces deux placements réglementés, souvent ouverts dans la même banque que son compte courant, est simple et rapide. Toutefois, l'opération se traduit par une perte d'opportunité pour l'épargnant. En effet, le Livret A et le Livret de développement durable et solidaire rapportent actuellement 2,4 %, exonérés d'impôts et de prélèvements sociaux – ce sont les placements sans risque et liquides les mieux rémunérés. La probable baisse de leur rémunération aux environs de 1,5 % ou 1,6 %, à partir du 1^{er} août, ne changera pas la donne. «Il est préférable de prélever la somme sur le support sans risque le moins rémunérateur», note Olivier Herbout, cofondateur de la plateforme d'épargne en ligne Ramify.

Les autres placements de court terme Mieux vaut donc effectuer un retrait sur un livret fiscalisé, si vous en détenez un. Les livrets classiques ne rapportent, pour la plupart, qu'un maigre 0,1 % à 0,6 % brut. Une fois les prélèvements sociaux et l'impôt sur le revenu retranchés, les intérêts sont quasiment symboliques. Si les meilleurs livrets rapportent, eux, 2 %, voire 2,1 % brut, leur rémunération nette (1,4 % ou 1,47 % net si l'épargnant opte pour une imposition au prélèvement forfaitaire unique de 30 %) reste inférieure au taux du Livret A.

Attention, certains livrets proposés par des plateformes

d'épargne en ligne (Cashbee, Placement-direct.fr, Meilleurtaux Placement...) boostent la rémunération, jusqu'à 6 %, les deux premiers mois après l'ouverture. Il serait dommage d'en sortir durant cette période – il faut d'ailleurs le plus souvent conserver l'argent sur le livret jusqu'à la fin de 2025 pour bénéficier de l'offre. De même, oubliez vos comptes à terme : en cas de sortie avant l'échéance, une pénalité est appliquée.

Les fonds monétaires détenus sur un compte-titres peuvent, quant à eux, être vendus : ils ont progressé de 3,14 % en moyenne sur les douze derniers mois, d'après Morningstar (chiffre au 4 juin), mais leur performance devrait revenir vers 2,2 % (brut) pour l'année 2025, en raison de la baisse à 2 %, depuis le 5 juin, des taux directeurs par la Banque centrale européenne – il s'agit de la huitième baisse depuis juin 2024.

L'assurance-vie Si l'assurance-vie est une enveloppe de long terme, rien n'empêche d'en sortir en cas d'urgence, si vos placements de court terme ne suffisent pas à couvrir vos besoins. Mieux vaut cependant vérifier que le contrat a été ouvert il y a plus de huit ans : dès lors, le retrait pourra échapper à l'impôt sur le revenu (mais pas aux prélèvements sociaux de 17,2 %), grâce à un abattement annuel sur les gains de 4 600 euros pour une personne seule et de 9 200 euros pour un couple.

Il reste à décider sur quel support prélever la somme. «Il serait dommage de sortir des unités de compte actions en pleine correction», indique Cyril Garbois, cofondateur de Cashbee. Est-il pertinent de ponctionner le fonds en euros ? Tout dépend de la performance de celui-ci, bien sûr, mais surtout de celle que vous anticipiez pour cette année.

« IL EST PRÉFÉRABLE DE PRÉLEVER LA SOMME SUR LE SUPPORT SANS RISQUE LE MOINS RÉMUNÉRATEUR »

OLIVIER HERBOUT
cofondateur de la plateforme d'épargne en ligne Ramify

2025. Pour mémoire, le rendement moyen des fonds en euros, servi début 2025 au titre de l'exercice 2024, était de 2,6 %, mais cette moyenne recouvre des cas très disparates.

«C'est l'occasion de vérifier que son allocation d'actifs est toujours cohérente avec ses besoins», ajoute, pour sa part, M. Herbout. Avec le temps, une répartition initiale de 50 % sur le fonds en euros et 50 % en actions est peut-être passée à 60 % / 40 % en raison des contre-performances de certains marchés. A noter : il est aussi possible de demander une avance sur son contrat d'assurance-vie, fonctionnant comme un prêt (il ne s'agit pas d'un rachat), facturé par la compagnie.

Le plan d'épargne en actions Le raisonnement est identique pour le plan d'épargne en actions – une enveloppe est réservée aux actions européennes. Sortir d'un fonds en moins-value et dont les perspectives de rebond sont encourageantes ne semble pas une bonne idée si l'on détient d'autres placements. Par ailleurs, les retraits effectués avant le cinquième anniversaire du plan d'épargne en actions entraînent sa clôture, et les gains sont imposés au prélèvement forfaitaire unique. À éviter donc, si possible.

Si le plan a plus de huit ans, les retraits sont exonérés d'impôt sur le revenu, seuls les prélèvements sociaux s'appliquant sur les gains. ■

I l'épargne salariale Les sommes déposées sur un plan d'épargne entreprise (PEE) sont bloquées durant cinq ans, non pas à compter de l'ouverture du plan mais de la date du versement. Un salarié peut donc retirer en 2025 l'épargne déposée en 2020. Il peut aussi retirer de l'argent déposé après s'il se trouve dans une situation ouvrant droit à un déblocage anticipé (mariage ou achat de la résidence principale). Les plus-values sont exonérées d'impôt, seuls les prélèvements sociaux de 17,2 % s'appliquant. Là encore, l'opportunité d'effectuer un retrait dépend des investissements réalisés sur le PEE. Mieux vaut puiser en priorité, au sein de cette enveloppe, sur les supports monétaires dont le rendement s'effrite plutôt que sur un fonds actions ou diversifié reculant un potentiel de rebond.

Autre option, méconnue : il est parfois possible de demander un crédit à la consommation adossé à son PEE, moyennant des intérêts. «Il s'agit d'un crédit en fine, remboursé généralement en cinq ans, pour une somme portant sur 80 % à 90 % du montant du PEE au maximum», explique Mathieu Chauvin, le président d'Eres, un groupe spécialisé dans l'épargne salariale. Cela permet au salarié de laisser fructifier son épargne salariale. Il remboursera le prêt une fois les sommes devenues disponibles. ■

Le crédit à la consommation On peut, enfin, financer une dépense importante par un crédit à la consommation, à condition de n'avoir aucune épargne disponible. Il ne serait en effet pas logique de régler 5 % ou 7 % d'intérêts tout en conservant un placement rapportant 2 % à 3 %. Quelle que soit la solution choisie, «il faudra penser à reconstruire son épargne sans risque durant les prochains mois pour ne pas déséquilibrer durablement son patrimoine», rappelle M. Garbois. ■

AGNÈS LAMBERT



SOS CONSO
CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVAIS

Toit-terrasse interdit et Skydome non signalé

Le code civil dit que l'on est responsable du dommage causé par le fait «des choses que l'on a sous sa garde». En vertu de ce principe, le propriétaire d'un toit-terrasse dont l'accès est interdit peut être déclaré responsable de l'accident qui s'y produit, comme le montre l'affaire suivante. Le samedi 1^{er} août 2015, M^{me} X organise une fête dans son nouvel appartement, situé au deuxième étage d'un petit immeuble comportant un bureau d'études au rez-de-chaussée.

Une invitée, M^{me} Y, 23 ans, décide de se rendre sur le toit-terrasse du bureau d'études, visible depuis la fenêtre de la cuisine. Pour ce faire, elle grimpe sur un convecteur électrique (qui se descende), enjambe l'étroite fenêtre, et saute, sans voir qu'elle va retomber sur un Skydome, lanterneau bombé, destiné à l'éclairage du bureau. Celui-ci se brise, provoquant sa chute, 5 mètres plus bas. L'accident a pour conséquence une perte de capacités de 25 %, rendant M^{me} Y inapte à travailler sans poste aménagé, elle qui a le niveau BEP de secrétariat.

ON EST RESPONSABLE DU DOMMAGE CAUSÉ PAR LES CHOSES QUE L'ON A SOUS SA GARDE

En 2018, elle saisit le tribunal judiciaire de Rennes, pour réclamer l'indemnisation de son préjudice. Elle assigne M. Z, propriétaire du bureau d'études, auquel elle fait grief de ne pas avoir, en sa qualité de «gardien du lanterneau», signalé et protégé l'objet. Mais aussi les cinq propriétaires indivis de l'appartement, en protestant contre l'absence de gardien corps à la fenêtre. Et la locataire.

M. Z répond que, d'une part, l'accès au toit-terrasse, impossible en l'absence d'ouvertures ad hoc, était interdit par deux affichettes, et que, d'autre part, aucune réglementation ne lui imposait de signaler le puits de lumière, non ouvrant. Les propriétaires font valoir qu'aucun texte n'imposait de garde-corps sur la fenêtre étroite. Qu'en revanche la locataire pouvait en empêcher l'escalade en utilisant la clé dont elle disposait pour la verrouiller.

Le 2 mai 2022, ces trois parties sont déclarées responsables du préjudice et condamnées – avec leurs assureurs – à payer une provision de 514 387 euros. Il faut attendre le 5 mars pour que la cour d'appel de Rennes établisse une responsabilité de la victime, dont la «faute d'imprudence» a «contribué à son dommage», à hauteur de 40 %. Et qu'elle augmente celle de la locataire (30 % au lieu de 25 %), pour «abstention fautive».

Celle de M. X est atténuée (30 % au lieu de 55 %), mais pas annulée, à la différence de celle des propriétaires. En effet, juge la cour, l'accès au toit-terrasse était certes interdit, mais «des professionnels étaient «susceptibles d'[y] intervenir», si bien que la «présence d'individus» n'était «pas impossible». Or le Skydome ne «pouvait résister au poids d'une personne» : son propriétaire aurait donc dû le sécuriser. ■

IMMOBILIER

A Reims, le marché reste calme

La cathédrale, classée au Patrimoine mondial de l'Unesco, le champagne et les restaurants étoilés figurent parmi les principaux attraits de Reims (Marne). Cette ville d'environ 180 000 habitants se trouve par ailleurs à quarante-cinq minutes de TGV de Paris – de quoi permettre aux Rémois de travailler dans la capitale. Malgré ces atouts, le marché immobilier reste calme. «La situation est meilleure qu'en 2023 et 2024, mais le redémarrage reste timide, alors que le printemps est généralement propice à l'immobilier», constate David Frerson, conseiller immobilier IAD dans la ville.

Les prix de l'immobilier rémois sont globalement stables – sur trois mois, ils sont en baisse de 0,1 % pour les appartements et en hausse de 0,8 % pour les maisons, selon le site d'annonces et d'estimation Meilleurs Agents. Il faut compter entre 2 500 et 3 000 euros le mètre carré en moyenne à l'achat, mais jusqu'à 5 000 euros dans les quartiers les plus demandés.

Les demandes se portent en priorité sur le centre-ville. «Les acheteurs ne boudent pas les appartements. Avoir un extérieur reste un avantage comme pendant la période du Covid-19, mais si le logement n'en est pas pourvu, ce n'est pas rédhibitoire», explique M. Frerson. Les nombreux espaces verts et la transformation d'anciens parkings en jardins, en bordure nord-ouest



Rentabilité correcte

Prix moyen d'un appartement	Prix moyen d'une maison
2 611 €/m²	3 031 €/m²
Variation des prix des appartements sur un an +2,6 %	Loyer moyen mensuel d'un appartement 13,2 €/m²
sur cinq ans +15,9 %	Rentabilité brute moyenne d'un appartement 6,1 %

Infographie Le Monde • Source : Meilleurs Agents

du centre-ville, permettent à chaque Rémois de disposer d'un espace vert à moins de 300 mètres de son habitation, selon la mairie.

Immeubles Art déco

Dans le centre, le quartier le plus demandé est situé entre le boulevard Foch et la rue du Jard, prisé pour ses commerces, ses restaurants et ses immeubles Art déco. «Les prix peuvent dépasser 5 000 euros le mètre carré, et le secteur ne connaît pas la crise», assure Jérémie Ramires, gérant des agences Lafort de Reims et d'Épernay. Il faut compter 800 000 euros pour un appartement de 160 mètres carrés avec une petite terrasse, dans un bel immeuble Art déco. Les maisons,

rares à la vente, peuvent atteindre 900 000 euros dans le secteur.

Autour des Halles centrales du Boulengrin, entièrement rénovées de 2010 à 2012, la demande est également importante, avec des prix souvent autour de 4 000 euros le mètre carré quand il y a des travaux à réaliser, 5 000 euros lorsque le bien est en bon état. Un peu plus au sud, dans le quartier de la place Drouet-d'Erion, proche de l'Opéra, les biens s'échangent aussi aux alentours de 5 000 euros le mètre carré.

Pour trouver moins cher – environ 3 000 euros le mètre carré pour un bien sans travaux –, l'agence Era Avenue de Laon suggère de se diriger du côté de la rue de Clairmarais. Un appartement familial de 140 mètres car-

rés avec trois chambres, un petit extérieur et une place de stationnement est à vendre 420 000 euros. «L'avantage est d'être à quelques minutes de la gare», explique Rodrigue Sabbag, codirecteur de l'agence.

Le quartier Courlancy, sur la rive ouest du canal de l'Aisne à la Marne, dont les rives sont en cours de rénovation, permet aussi d'acheter moins cher que dans le centre. Des jardins et des promenades y ont été créés. Une passerelle destinée aux «circulations douces» doit relier les deux rives. Les prix immobiliers se situent entre 2 500 et 3 500 euros le mètre carré. Il faut prévoir environ 500 000 euros pour une maison de trois chambres à rafraîchir.

Les quartiers Barbâtre et Saint-Rémi au sud du centre-ville, où se situent notamment les locaux de Sciences Po Paris, dans un bâtiment du XVII^e siècle, sont plus onéreux. Il faut compter de 3 500 à 4 000 euros le mètre carré, et une maison avec des prestations (un jardin, une place pour se garer) peut atteindre le million d'euros.

Pour un logement neuf, il faut compter entre 5 000 et 6 000 euros, dans un des programmes situés près de la gare ou dans le centre. Enfin, les investisseurs n'ont pas déserté le marché, et les 30 000 étudiants présents dans la ville trouvent encore à se loger dans un marché qui, contrairement à d'autres villes, n'est pas entièrement saturé. ■

NATHALIE COULAUD

CLIGNOTANT



SCPI Davantage de litiges

Dans un contexte économique toujours défavorable aux sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), le nombre de litiges portant sur ces produits a continué à croître en 2024, selon le rapport annuel du médiateur de l'Autorité des marchés financiers, publié le 11 juin. Ce bilan fait état d'une hausse, sur un an, de 64 % du nombre de dossiers traités, soit 141. Autre «effet du retour du marché immobilier» évoqué dans le rapport : un quasi-doublement (+ 88 %) des dossiers reçus relatifs à des investissements en financement participatif immobilier (32 en 2024).

QUESTION À UN EXPERT

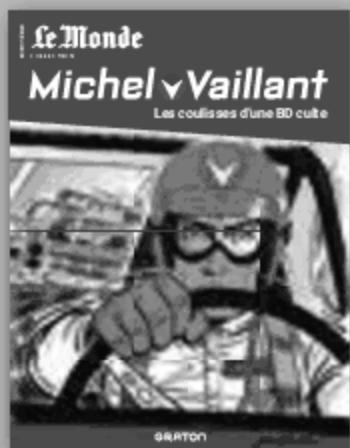
Est-il obligatoire de tenir une comptabilité dans une SCI ?

MARIE-LAURE DECOBERT, ingénierie patrimoniale, Swiss Life Banque privée

Dans une société civile immobilière (SCI), la tenue d'une comptabilité n'est obligatoire que dans certaines situations. C'est le cas pour les SCPI ayant une activité économique dépassant certains seuils, pour celles soumises à l'impôt sur les sociétés, et quand l'un des associés est soumis à l'impôt sur les sociétés. Les statuts de la société peuvent aussi imposer cette comptabilité. Bien que n'étant pas obligatoire dans une SCI soumise à l'impôt sur le revenu, la tenue d'une comptabilité est fortement recommandée. Il pourra s'agir d'une comptabilité simplifiée. Celle-ci permet au gérant de satisfaire son obligation de rendre compte annuellement de sa gestion. Cette comptabilité est utile pour réaliser un suivi des activités de la société et de sa trésorerie, établir des déclarations pour l'administration fiscale ou répondre à ses demandes d'informations, informer les associés de la santé financière de la SCI, ou encore attester de sa substance et de sa non-fictivité en cas de contrôle fiscal (il faut pouvoir prouver une réelle activité). La contribution financière de chacun en compte courant d'associé pouvant être importante, la comptabilité permettra de suivre ces prêts consentis par les associés en faveur de la SCI. ■



■ En kiosque



Hors-série



Hors-série



Hors-série



Cahier de vacances adultes



Cahier de vacances adultes

Nos services

Lecteurs

■ Abonnements

Sur abo.lemonde.fr

Par tél. au 03 28 25 71 71

(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

■ Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.soucours-lemonde.fr

Le Monde Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :

carnet@mpublicite.fr

(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :

<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr

<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Laurence Bertrand Dorléac, présidente de la Fondation nationale des sciences politiques,

Luis Vassy, directeur de Sciences Po,

Christine Musselin, directrice scientifique,

Emeric Henry, directeur du département d'économie de Sciences Po,

Le département d'économie, La communauté académique Et les personnels de Sciences Po,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Ghazala AZMAT, professeure des Universités à Sciences Po,

survenu le 7 juin 2025, dans sa quarante-sixième année.

Montréal (Québec), Canada.

Myriam Ocio et Pascal Briand, sa fille et son gendre, Zoé et Stein Briand, ses petits-enfants

Et Marc Cambon de Lavalette, son frère,

ont le regret de faire part du décès de

Mme Brigitte CAMBON de LAVALETTE,

survenu le 5 juin 2025, à Montréal (Canada), à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Constantine. Paris.

M. et Mmes Chemcham, ses enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Malika CHEMCHAM, née DJEKRIFF,

survenu le 11 juin 2025, à Paris, à l'âge de soixante-seize ans.

Femme au grand cœur et spirituelle, Malika était en quête permanente de beauté, liberté et vérité. Elle nous laisse l'exemple d'une vie vécue avec courage, élégance et foi. Elle a témoigné jusqu'au bout d'un amour profond pour la vie et tous ceux qui en faisaient partie : ses enfants, ses petits-enfants, sa famille, ses amis, son Algérie natale.

« Les morts sont invisibles, mais ils ne sont pas absents. »

Saint-Augustin.
« Nous appartenons à Dieu et c'est vers Lui que nous retournons. »

Coran.

Philippe Jestaz, son mari, David Jestaz, son fils et Sandrine Marty, Caroline Jestaz, sa fille, Chiara et Matilde Jestaz-Fiori, ses petites-filles, Lise Bouccara, sa sœur et les enfants de celle-ci, Bertrand, Geneviève, Mireille, Elizabeth et François Jestaz, ses beaux-frères et belles-sœurs, ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Micheline JESTAZ, née ABRAMOVICZ.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes, mais un don à l'Institut Pasteur : <https://www.pasteur.fr/fr/nous-soutenir>

Bolbec. Saint-Étienne. Châteaubourg Villeurbanne.

Daniel et Anne-Marie, Anne-Lise et Gilles, ses enfants et leurs conjoints, Lilou, Solveig, Gabriel, Benoit et Noélie, ses petits-enfants Ainsi que toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude LECLERC, professeur de biologie à l'université Jean Monnet de Saint-Étienne,

survenu le 4 juin 2025, à Villeurbanne, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 16 juin, à 10 heures, au Temple réformé, situé au 21, rue Elisée Reclus, de Saint-Étienne.

Béatrice de Sainte Marie, sa mère, Benoît et Claire, Vincent et Marie Jo, ses frères et leurs épouses, Lucas, Quentin, Héloïse, Loïc et Julie, ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

Gaetan MARINO,

survenu le 27 mai 2025, à Ath (Belgique), dans sa cinquante-deuxième année.

Gaetan repose au cimetière d'Antony.

Josette, son épouse, Frédéric et Géraldine Ollivier, Yves et Aline Ollivier, Rodolphe et Mod Ollivier, ses enfants,

Laure-Céleste, Inès, Jade et Raphaël, ses petits-enfants, Colette Foll, sa sœur,

ont la grande tristesse de faire part du décès du

professeur Jean-Pierre OLLIVIER, ancien chef du service de cardiologie de l'hôpital du Val-de-Grâce, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national de la Mérite,

survenu le 8 juin 2025, à l'âge de quatre-vingts ans.

La famille et les amis se réuniront le samedi 14 juin, à 14 heures, 45, route Saint-Ambroise, à Plourivo (Côtes-d'Armor).

L'inhumation aura lieu à 15 h 30, au cimetière de Plourivo.

10, rue de la Cure, 75016 Paris.

Larmor-Plage. Groix.

Roland, son époux, Marc-Olivier et Sophie, son fils et sa belle-fille, Alexandra et Antoine, ses petits-enfants Ainsi que toute la famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Roseline REIN, née RAUDE,

survenu à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Un dernier hommage lui sera rendu le mardi 17 juin, à 14 heures, au Centre funéraire de Kerletu, à Lorient.

La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

On nous informe du décès de

Michel SANDRAS, ancien professeur de lettres aux lycées techniques de Vierzon, de Cachan, à l'École normale d'instituteurs de Paris (IUFM), maître de conférences à l'UFR STD-LAC université Paris 7, survenu le 11 juin 2025.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 juin, à 12 heures, au crématorium et parc mémorial du Pays d'Artois, à Beaurains (Pas-de-Calais).

Jean-Charles, Marie-Anne et Gabrielle, ses enfants, Maud, Clara, Théodore, Émile, Raphaël, Octavio, Amanda et Antonin, ses petits-enfants, Benjamin, son arrière-petit-fils,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père,

Bernard SARRAZIN,

survenu le 10 juin 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Agrégé de Lettres classiques, professeur émérite de littérature française à l'université Paris VII, spécialiste de Léon Bloy et de l'humour fumiste, auteur de « Le rire et le sacré », Bernard Sarrasin s'était engagé dans plusieurs associations dont Aux captifs la libération, Les morts de la rue, la Bagagerie, Association des Anciens Appelés en Algérie et leurs amies. Contre la Guerre, et fut membre de la Communauté Catholique de la Cité internationale.

Les obsèques seront célébrées le mardi 17 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Roch, Paris 1^{er}.

Une messe et l'inhumation auront lieu en Corse à Campile, le mercredi 18 juin, à 16 heures.

Cet avis de décès fait office de faire-part.

Jacqueline Andraud-Krien, sa compagne, Danielle et Matthieu Schweisguth, Emilie et Lucile Touzé, Nia Schweisguth, ses enfants et petits-enfants, Yann et Nathalie Krien, ses beaux-enfants, Jean, Nicolas, Bernard et Christine, ses frères et sœur Et toute la famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Étienne SCHWEISGUTH, directeur de recherche au CNRS,

survenu le 9 juin 2025, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Une cérémonie civile aura lieu au crématorium de Clamart, le lundi 16 juin, à 17 heures.

Paris. Francheville.

Marie Colette, née Grinda, son épouse, Elise Anne, sa fille, Jean, son frère, Sébastien, son neveu et leurs conjoints, Lucas et Caroline, ses petits-neveux,

ont la tristesse de faire part du décès de

Alain THURIEZ,

survenu le 7 juin 2025.

Les obsèques auront lieu le samedi 14 juin, à 10 h 45, à l'ancien cimetière de Francheville (Rhône).

Le président de l'École pratique des hautes études,

Le doyen de la Section des sciences historiques et philologiques,

Les directeurs d'études

Et les maîtres de conférences,

Les étudiants et auditeurs,

Le personnel administratif,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 5 juin 2025,

M. Pierre TOUBERT, directeur d'études,

titulaire de la direction d'études « Histoire de l'Italie médiévale » de 1964 à 1993.

Ils s'associent à la douleur de la famille.

(Le Monde du 12 juin).

Marie Claire, son épouse, François et Philippe, ses fils, Béatrice, sa belle-fille, Thomas, Lucas, Alix, Maxence, Sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Paul VAUDAY, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur général des Ponts et Chaussées,

survenu le 2 juin 2025, à Boulogne-Billancourt, à l'âge de cent trois ans.

La cérémonie religieuse est célébrée ce vendredi 13 juin, à 14 h 30, en l'église Sainte-Thérèse, 62, rue de l'Ancienne Mairie, à Boulogne-Billancourt.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Paris.

François Volard, son fils,

Mia Koumpan, sa belle-fille,

Jules et Victor Volard, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Loïc VOLARD, directeur de théâtre, chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 8 juin 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques civiles seront organisées prochainement.

acte2@acte2.fr

La Coupe du monde des clubs, un test pour Trump

Le président américain veut faire du tournoi, qui débute samedi, une répétition générale de la Coupe du monde 2026 et des JO 2028

Pour Donald Trump, c'est une véritable aubaine. De retour dans le bureau Oval pour un second mandat depuis le 20 janvier, le président des Etats-Unis se retrouve à la tête du prochain pays organisateur des deux plus grands événements sportifs de la planète : la Coupe du monde masculine de football, coorganisée avec le Mexique et le Canada du 11 juin au 19 juillet 2026, puis les Jeux olympiques d'été qui se tiendront à Los Angeles (Californie) du 14 au 30 juillet 2028. «Regardez ce que j'ai... j'ai tout !», s'était-il ainsi réjoui, le 26 mai, en marge d'une visite au cimetière militaire national d'Arlington (Virginie), non loin de la capitale fédérale, Washington.

Pour la Maison Blanche, c'est le signe que les Etats-Unis sont redevenus une «destination mondiale de premier plan», dans la droite ligne du slogan cher à son locataire : «*Make America great again*» («rendre sa grandeur à l'Amérique»). L'occasion, aussi, de «mettre en valeur la fierté et l'hospitalité de la nation». Et, dans cette optique, la Coupe du monde des clubs de football, qui s'ouvre samedi 14 juin à Miami (Floride), doit servir de répétition générale.

Ce tournoi, qui rassemble 32 équipes des différents continents, Donald Trump l'a largement promu, annonçant, entre

À PEINE 20 000 DES 65 000 PLACES DISPONIBLES POUR LE MATCH INAUGURAL INTER MIAMI - AL-AHLY AURAIENT TROUVÉ PRENEURS

autres, qu'il assisterait à la finale, le 13 juillet, au MetLife Stadium, dans le New Jersey, près de New York, pour remettre au vainqueur le trophée. Celui-ci a d'ailleurs passé une grande partie des dernières semaines dans son bureau. Mais à l'aube du coup d'envoi, rien ne garantit que l'événement soit un succès. Le 5 juin, le site sportif du *New York Times*, *The Athletic*, rapportait qu'à peine 20 000 des 65 000 places du Hard Rock Stadium avaient trouvé preneurs pour le match inaugural entre l'Inter Miami de la star argentine Lionel Messi et la formation égyptienne d'Al Ahly.

La politique de l'administration Trump, notamment en matière migratoire, justifie en partie cette frilosité. La mégapole de Los Angeles, où le Rose Bowl de Pasadena accueille six rencontres de ce Mondial des clubs – dont les deux premières du Paris Saint-Germain –, est depuis plusieurs jours le théâtre de tensions entre

des manifestants dénonçant les interpellations massives de personnes sans papiers, et l'armée, qui y a été déployée sur ordre du président.

Alors que les protestations s'étendent à plusieurs autres grandes villes du pays, la crainte de voir les tribunes des 12 sites retenus pour le tournoi bien clairsemées a aussi été renforcée par une information de la chaîne de télévision NBC Floride, le 11 juin. Celle-ci a rapporté que des agents de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE, la police fédérale de l'immigration) et du Customs and Border Protection (le service des douanes) seraient présents aux abords des stades. L'ICE a déclaré à l'antenne locale que ses membres participeraient aux opérations de sécurisation de l'événement, tout en précisant que les fans non américains assistant aux rencontres devraient disposer d'un document attestant de la légalité de leur présence sur le territoire.

DÉCOURAGER LES VOYAGES

Début mai, la secrétaire à la sécurité intérieure, Kristi Noem, avait prévenu que la compétition de cet été servirait de test pour contrôler les flux de populations, avant les deux grandes échéances sportives de 2026 et 2028 : «*On travaille déjà sur les documents de voyage, les demandes de visas... Ce sera évidemment un avant-goût de ce que l'on pourra faire l'an pro-*

chain.» «[Pour le Mondial des nations], nous aurons probablement des visiteurs de près de 100 pays, développait, de son côté, le vice-président, J. D. Vance. On veut qu'ils viennent, qu'ils profitent, qu'ils assistent aux matchs... Mais quand le tournoi sera terminé, ils devront partir.»

«L'arrivée en masse d'étrangers va être un défi pour l'administration Trump, qui tient un discours très xénophobe», souligne Paul Dietschy, professeur d'histoire contemporaine à l'université Marie-et-Louis-Pasteur, à Besançon. Beaucoup de supporteurs [de football], en particulier les Sud-Américains, sont issus de zones géographiques qui ne sont pas les bienvenues aujourd'hui aux Etats-Unis, il y a des rencontres où il pourrait ne pas y avoir grand monde. Avec le risque, au final, que la Coupe du monde des clubs, comme celle de sélection en 2026, soit un flop.»

Pas simple d'attirer les centaines de milliers de personnes espérées dans un pays dont le président affiche hostilité et méfiance à l'égard des étrangers. Les entrées sur le sol américain devraient reculer de 5,1 % en 2025 par rapport à l'année précédente, contre une hausse anticipée auparavant de 8,8 %, prévoyait déjà un rapport publié fin février par Tourism Economics. Et l'institut d'en avancer pour cause une «polarisation engendrée par la politique et la rhétorique du gou-

vernement Trump» de nature à «décourager les voyages».

D'autant que depuis, Donald Trump a signé un décret interdisant l'entrée sur le territoire aux ressortissants de 12 nations, à l'instar de l'Afghanistan, Haïti et l'Iran, et imposant des restrictions partielles pour sept autres, dont le Venezuela ou le Togo. Ce «travel ban», entré en vigueur le 9 juin, vise à protéger les citoyens d'infiltrations terroristes supposées et à cibler ceux qui menacent la sécurité nationale, qui propa-

gent une «idéologie de haine» ou qui cherchent à exploiter la législation migratoire. «La liste est sujette à révision», a précisé le chef de l'Etat. Les pays consentant des efforts pourraient donc en être retirés, et d'autres ajoutés. Plusieurs membres de l'opposition, parmi lesquels le sénateur démocrate de l'Oregon Ron Wyden, ont demandé au gouvernement fédéral de reconSIDérer cette politique «brutale et inutile». Des exceptions sont d'ores et déjà prévues pour des personnes



Un Mondial des clubs, symbole de la course aux profits du football

La compétition, dotée de près de un milliard de dollars, va rapporter gros aux 32 clubs engagés, mais son intérêt sportif interroge

Comme souvent dans le football, les chiffres dominent le tournoi. La dotation globale de la nouvelle mouture de la Coupe du monde des clubs – du 14 juin au 13 juillet aux Etats-Unis – va s'élèver à près de 1 milliard de dollars (861 millions d'euros). Une somme record, «la plus grosse dotation jamais attribuée à une compétition comprenant une phase de groupes et une phase à élimination directe», s'est félicité, fin mars, Gianni Infantino, le président de la Fédération internationale de football (FIFA). A titre de comparaison, la somme remise aux participants du dernier Mondial – le «vrai», celui des nations, tournoi phare de la FIFA – était plus de deux fois moins élevée, avec 440 millions de dollars (environ 385 millions d'euros).

L'instance a détaillé dès le mois de mars la répartition des sommes pour les 32 équipes engagées. Au total, 475 millions de dollars seront distribués en fonction de la performance sportive et 525 millions de dollars au titre de la participation. En cumulant les primes de résultat tout au long de l'épreuve, le vainqueur pourra empocher jusqu'à 115 millions d'euros – pour sept matchs disputés. Soit l'équivalent de 15 % du

budget d'un club comme le Paris Saint-Germain (PSG), mais 21 fois la valeur totale de son homologue néo-zélandais d'Auckland City, petit Poucet de ce Mondial.

Accusée notamment d'alourdir un calendrier déjà surchargé, la nouvelle mouture de ce tournoi n'est pas épargnée par les critiques. Le pactole promis par la Fédération internationale en fait l'incarnation d'un «foot business», où les intérêts financiers priment sur la logique sportive. «A travers cette Coupe du monde des clubs élargie à 32 équipes [contre sept auparavant], la FIFA poursuit un double objectif: disposer de sa propre compétition de clubs pour concurrencer la Ligue des champions de l'UEFA [Union des associations européennes de football], tout en maximisant ses revenus pour gagner toujours plus d'argent», résume Kévin Veysié, expert en géopolitique du sport, auteur de plusieurs livres, dont *Football Club Geopolitics* (Max Milo, 2021).

Cette formule s'inscrit dans une stratégie globale de la FIFA, sous l'égide de Gianni Infantino, qui vise à multiplier les compétitions et le nombre des matchs afin de générer toujours plus de revenus, grâce à une hausse des recettes de

billetterie et des droits télévisés. Ainsi, la Coupe du monde des nations masculin passera de 32 à 48 équipes lors de l'édition 2026 (aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique) et verra son nombre de rencontres bondir, de 64 à 104 matchs – et le Mondial féminin suivra la même voie en 2031.

1 milliard d'euros de droits TV

Si elle n'est pas assurée de faire stades combles pour cette Coupe du monde des clubs dans un territoire historiquement guère éprix du ballon rond, côté recettes, la FIFA peut déjà compter sur la somme de près de 1 milliard d'euros déboursée par la plate-forme britannique DAZN pour être le diffuseur exclusif de l'épreuve, au niveau mondial, et sur les revenus tirés des contrats de sponsoring signés avec des géants comme Coca-Cola, Bank of America, le groupe chinois de téléviseurs et d'électronique Hisense ou le brasseur belge AB InBev.

Plusieurs joueurs ont protesté contre ce tournoi, qui vient ronger leur temps de repos, mais, à l'inverse, les présidents des plus grosses formations ont immédiatement été alléchés par ses retombées financières. La puissante Association européenne des clubs,

dirigée par le président du PSG, Nasser Al-Khelaïfi, lui a apporté son soutien. «Nous voulons être plus présents sur différents marchés, y compris aux Etats-Unis. La Coupe du monde des clubs est une excellente opportunité pour cela», a exposé le dirigeant qatari, début mars, aux médias allemands *Bild* et *Die Welt*, expliquant que les clubs devaient «générer davantage d'argent». Dans cette veine, le tout récent champion d'Europe a annoncé l'ouverture d'une boutique éphémère «PSG House» sur l'emblématique Melrose Avenue de Los Angeles, cité californienne où les hommes de Luis Enrique disputeront leurs deux premiers matchs.

Reste que l'intérêt sportif de la compétition interroge. «Certains clubs vont être "à fond" en considérant que c'est une opportunité sportive et pécuniaire, d'autres ne vont pas considérer que l'aspect pécuniaire», observe Jean-Pascal Gayant, économiste du sport et directeur de l'IUT de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). La crainte existe que les clubs n'envoient pas leurs équipes types, et fassent jouer les seconds couteaux, tout en touchant la dotation.»

A ceux qui l'accusent de vouloir générer toujours plus de profit,

Gianni Infantino assure que «la FIFA ne conservera pas un seul dollar». Le grand patron du foot mondial a promis de mettre en place un programme de solidarité visant à «redistribuer un montant additionnel de 250 millions de dollars dans le football aux quatre coins de la planète» et l'instance s'est également engagée – sans plus de précisions – à reverser les autres recettes à l'ensemble des clubs au niveau international.

«Cet investissement inédit renforcera significativement nos efforts pour rendre le football véritablement mondial», assure un porte-parole de la FIFA.

Redistribuer les ressources

Pour le président italo-suisse de l'instance, la compétition forme «une démonstration éclatante de solidarité qui profitera aux clubs (...) à une échelle qu'aucune autre compétition n'a jamais connue»; pourtant, les équipes européennes se tailleront la part du lion dans les primes de participation. Les douze formations concernées toucheront entre 12 et 38 millions de dollars, suivant des critères sportifs et commerciaux, quand les autres n'auront que la portion congrue. En dépit de ces disparités, l'historien du football Paul Dietschy observe que cette compétition va «dans le sens de l'universalisme de la FIFA» et représente «un certain idéal», en «ouvrant ce sport à ce que l'on appelle un "tiers-monde du football"».

Projet né dans les années 1970 et ravivé au tournant des années 2000, sous la présidence de Sepp Blatter (1998-2015), la Coupe du monde des clubs visait à «donner plus de visibilité aux nations mais aussi aux clubs des fédérations africaines, asiatiques et océaniennes, tout en leur accordant davantage de dotations financières pour se développer», rappelle ce professeur d'histoire contemporaine à l'université Marie-et-Louis-Pasteur à Besançon, qui dirige aussi la revue *Football(s). Histoire, culture, économie, société*.

S'il ne va pas suffire, selon lui, à «combler les différences de budget» entre les formations européennes et le reste du monde, le tournoi va contribuer à «redistribuer les ressources». Une politique non dénuée de «clientélisme», souligne-t-il, car elle permet à Gianni Infantino de gagner des voix auprès des fédérations du Sud, qui, comme les autres, élisent le président de la FIFA tous les quatre ans. ■

ALEXANDRE LEMARIÉ



Donald Trump et Gianni Infantino, le président de la FIFA, observant le trophée de la Coupe du monde des clubs de football, dans le bureau Oval de la Maison Blanche, à Washington, le 7 mars. AP

dont le voyage «sert l'intérêt national» – comme les footballeurs participant à la Coupe du monde, ainsi que les athlètes qui seront qualifiés pour les Jeux olympiques et paralympiques de Los Angeles 2028 –, mais elles ne devraient pas concerner le public. De quoi voir s'envoler les rêves des supporteurs de la sélection iranienne, qualifiée pour le Mondial 2026 dont l'immense majorité des 104 rencontres est programmée aux Etats-Unis (78 matchs, contre 13 au Mexique et 13 au Canada). Lors d'une conférence de presse organisée à la Maison Blanche, le 6 mai, en présence de l'Italo-Suisse Gianni Infantino, le patron de la Fédération internationale de football (FIFA), Donald Trump s'est pourtant voulu rassurant. «Nous avons hâte d'accueillir les fans du monde entier», a-t-il lancé, promettant une sécurité assurée à tous les niveaux et «une expérience sans accroc».

VITRINE D'EXPOSITION
Sur cette question aussi, les doutes subsistent. Le 7 mars, le président avait inauguré en grande pompe la création d'un groupe de travail chargé de «superviser» les préparatifs de la Coupe du monde des clubs, mais aussi de celle des nations. Or cette «task force», qu'il pilote avec J. D. Vance, est composée de plusieurs membres de son gouvernement, mais d'aucun représentant du Canada ou du Mexique, pourtant coorganisateurs du rendez-vous de 2026. Il faut dire que les relations entre ces deux pays et Washington sont houleuses depuis le retour de Donald Trump au pouvoir, entre les droits de douane que ce dernier veut leur imposer, sa volonté proclamée d'«annexer» le Canada, qu'il qualifie «51^e Etat», ou encore son initiative de renommer le golfe du Mexique «golfe d'Amérique».

Ces frictions politiques et économiques suscitent des craintes légitimes sur la capacité des trois pays à coopérer pour livrer une Coupe du monde sans remous. D'autant que son organisation est un véritable défi. Pour Gianni Infantino, cela revient à gérer «trois

Super Bowl par jour pendant un mois». Ce qui ne semble pas inquiéter le locataire de la Maison Blanche. Les rapports compliqués avec ses voisins? «Je pense que cela rendra la compétition plus excitante», balayait-il, le 6 mai. La tension est une bonne chose.»

Le chef de file du mouvement Make America Great Again (MAGA) ne cache pas sa volonté de tirer un bénéfice politique des grandes compétitions internationales à venir, en profitant notamment de l'exposition médiatique qu'elles vont lui offrir. Il l'assume même ouvertement. Ainsi son équipe n'a-t-elle pas hésité à présenter le Mondial 2026, élargi à 48 équipes, comme «le plus grand événement sportif de l'histoire», en précisant que le chef de l'Etat fédéral comptait saisir cette occasion pour «célébrer l'excellence américaine» et la «fierté nationale».

Donald Trump était déjà au pouvoir, en 2018, lors de l'attribution de la compétition au trio Canada - Mexique - Etats-Unis et, il en est convaincu, celle-ci est le signe que son pays est «à nouveau respecté». Il se vante d'ailleurs régulièrement de son influence dans le processus de désignation.

«C'est moi qui l'ai obtenue», affirme-t-il dans le podcast «Let's Go!», en novembre 2024. Un mois plus tard, il s'attribuait le mérite d'avoir réussi à convaincre la FIFA, l'instance organisatrice du tournoi, faisant référence à sa proximité avec Gianni Infantino. «J'ai joué un rôle essentiel, tout

LE PRÉSIDENT SE VANTE RÉGULIÈREMENT DE SON INFLUENCE DANS LE PROCESSUS DE DÉSIGNATION DES HÔTES DE LA COUPE DU MONDE 2026

comme Gianni. Et ce sera une expérience fantastique», s'est-il encore félicité, le 5 décembre.

Le tout sans jamais rappeler qu'il a, à l'époque, ouvertement menacé les nations qui voteraient contre la candidature du trio nord-américain, alors en concurrence avec le Maroc. «Il serait dommage que les pays que nous soutenons fassent du lobbying contre l'offre des Etats-Unis», avait-il écrit sur le réseau social Twitter (devenu X), en avril 2018.

«Donald Trump utilise le sport comme un vrai outil politique. Son idée, c'est de s'associer à des rendez-vous sportifs très suivis pour en faire un levier d'influence et de soft power, afin de servir les intérêts de son pays», analyse Kévin Veyssiére, expert en géopolitique du sport et auteur de plusieurs livres, dont *Football Club Geopolitics* (éditions Max Milo, premier tome paru en 2021). «Concernant la Coupe du monde, ce n'est pas le football en lui-même qui l'intéresse, mais le fait d'accueillir un événement planétaire qui réunit le

plus de téléspectateurs au niveau mondial. Pour lui, c'est une occasion de montrer la puissance américaine, en donnant l'image que les Etats-Unis vont très bien sous sa présidence. Cela va être une instrumentalisation d'un objet de divertissement, en profitant de la puissance médiatique du sport.» La donne est d'autant plus importante que le Mondial aura lieu quatre mois avant les élections de mi-mandat, souvent déterminantes pour le scrutin présidentiel deux ans plus tard.

Plus globalement, pour le leader du mouvement MAGA, «le sport a toujours été un moyen d'avoir une vitrine d'exposition personnelle», rappelle Jean-Baptiste Guégan, spécialiste en géopolitique du sport et enseignant à Sciences Po Paris. En février, Donald Trump a été le premier président en exercice des Etats-Unis à assister au Super Bowl, la finale de la saison de la National Football League (NFL), rendez-vous phare du calendrier sportif national. «Il a fait du sport un élément de politisation et de polarisation de la vie politique américaine», poursuit le chercheur.

En 2016, Donald Trump était allé jusqu'à réclamer le licenciement du quarterback des San Francisco 49ers Colin Kaepernick qui s'agenouillait pendant l'hymne national pour protester contre le racisme et les violences policières. Plus récemment, le 5 février, il signait un décret excluant les athlètes transgenres des catégories féminines. Le voir investir le terrain du football ne surprend pas Jean-Baptiste Guégan. C'est le sport est le plus populaire à l'échelle de la planète et il est «en progression aux Etats-Unis». L'expert de souligner que la NFL, dont la plupart des propriétaires de franchises sont prorépublicains, lui est déjà acquise, contrairement à la NBA, la grande ligue de basket, «férocelement progressiste», qui lui échappe. «Dans son usage du sport, aussi populaire que stratégique, il lui manquait le foot», résume-t-il. Mais ne risque-t-il pas de gâcher lui-même la fête? ■

ALEXANDRE LEMARIÉ

L'échéance de trop pour les joueurs?

Le Mondial s'inscrit dans un calendrier de plus en plus chargé, notamment en Europe

C'est un objet encore mal identifié par le grand public, et vivement contesté par une partie de ses propres acteurs. Sorte de répétition générale aux Etats-Unis à un an de la Coupe du monde – coorganisée avec le Canada et le Mexique –, le pays accueille la Coupe du monde des clubs de football (du 14 juin au 13 juillet). Une 21^e édition, officiellement, qui prend la forme d'un baptême. Jusque-là annuel, le tournoi devient quadriennal, avec 32 équipes participantes – contre sept auparavant –, piochées notamment dans les formations ayant remporté la principale compétition de leur confédération (comme la Ligue des champions, en Europe) lors des quatre saisons écoulées.

Afin d'assurer une diversité des participants, chaque pays ne peut qualifier que deux clubs – sauf en cas de sacre dans la compétition continentale, d'où la présence de quatre clubs brésiliens. Avec douze participants, dont le Real Madrid, le Paris Saint-Germain (PSG), seul représentant français) et Manchester City, l'Europe forme le plus gros contingent, suivi par l'Amérique du Sud, qui en compte six. Parmi les trois formations du pays hôte, l'Inter Miami de Lionel Messi ouvre le bal, samedi 14 juin en Floride, face aux Egyptiens d'Al-Ahly.

Ce Mondial élargi, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, en rêve depuis des années, désireux de voir l'instance peser davantage dans les compétitions de clubs. Pour autant, cette épreuve n'est «pas illégitime en soi», observe Jean-Pascal Gayant, économiste du sport et directeur de l'IUT de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). «La création de la Coupe des clubs champions en 1955 [devenue la Ligue des champions], visant à créer un rendez-vous entre les meilleures formations européennes, a apporté de la satisfaction aux spectateurs, tout en ayant du sens sur le plan sportif, développe-t-il. Il n'est pas illégitime d'avoir une compétition similaire au niveau planétaire.»

Trop de blessés
Si les critères de qualification pour cette Coupe du monde sont discutables (notamment en ce qui concerne les équipes retenues sur la base d'un classement plutôt opaque), la nouvelle compétition fait débat, car elle ajoute une ligne à un calendrier déjà surchargé. Surtout en Europe, où la fédération continentale (UEFA) a inauguré cette saison de nouvelles formules en Ligue des champions (clubs) et des nations (équipes nationales). «Il y a une espèce de surenchère de la FIFA, alimentée par sa rivalité avec l'UEFA, pour créer la compétition la plus populaire et la plus lucrative», observe Jean-Pascal Gayant.

Au total, 63 rencontres seront jouées en un mois lors du Mondial des clubs. «Je n'aime pas cette compétition, car je pense qu'elle est inutile, résumait l'ex-entraîneur de Liverpool Jürgen Klopp. Il y a trop de blessés dans le football européen. Il faut réduire le nombre de matchs.»

Un avis partagé par de nombreux footballeurs de premier plan, comme le Ballon d'or en titre – le milieu de terrain espagnol de Manchester City Rodri –, au point d'envisager une grève, à l'automne 2024, pour alerter sur les risques concernant l'intégrité physique et mentale des joueurs.

«Nous ne sommes pas des machines», abondait le défenseur français du FC Barcelone Jules

«IL Y A UNE ESPÈCE DE SURENCHÈRE DE LA FIFA POUR CRÉER LA COMPÉTITION LA PLUS POPULAIRE ET LA PLUS LUCRATIVE»

JEAN-PASCAL GAYANT
économiste du sport

Koundé, en mars, avant de se blesser aux ischio-jambiers un mois plus tard. «Les joueurs sont très sollicités, certainement trop», et manquent de «périodes de récupération» suffisantes, alertait à son tour le sélectionneur de l'équipe de France, Didier Deschamps, en mai.

Pression mentale et physique
Achraf Hakimi est un exemple parlant. Depuis les Jeux olympiques de Paris, à l'été 2024, le Marocain a disputé 48 matches avec le PSG et treize avec sa sélection. Si d'aventure le club de la capitale se qualifiait pour la finale du Mondial, le 13 juillet, le défenseur aura joué 68 rencontres cette saison, et ne disposera que d'un petit mois de repos avant la reprise de la Ligue 1, programmée le 15 août – en faisant l'impassé sur la préparation. «La Coupe du monde des clubs n'est pas responsable de la surcharge du calendrier, oppose un porte-parole de la FIFA. Ce tournoi a lieu tous les quatre ans et ne compte que sept matchs au maximum pour les deux équipes atteignant la finale.» Selon lui, l'instance n'est à l'origine «que d'un faible pourcentage des matchs disputés chaque saison», le chiffrant à «moins de 1%» pour les clubs.

Reprochant à la FIFA de décider du calendrier des clubs et des sélections sans se soucier de la santé des sportifs, la branche européenne du syndicat mondial des joueurs (Fifpro Europe) et l'association représentant les ligues nationales professionnelles (European Leagues) ont déposé, en octobre 2024, une plainte contre l'instance auprès de la Commission européenne. Une action qui suivait celle des syndicats de footballeurs professionnels anglais et français, en juin devant un tribunal de Bruxelles, lesquels soulavaient une possible violation du droit des travailleurs européens.

«La FIFA développe une nouvelle compétition dangereuse pour les joueurs des grands championnats, car elle les soumet à une pression mentale et physique extrême», dénonce David Terrier, président de la Fifpro Europe. Mais ces recours juridiques ont peu de chances d'infléchir la position de la Fédération internationale, à fortiori à l'aube du tournoi. «Le temps de la justice n'est malheureusement pas celui des athlètes», déplore David Terrier, «condamné à constater les dégâts».

Si certains joueurs et entraîneurs, comme celui du PSG, Luis Enrique, ont récemment vanté les mérites de cette Coupe du monde des clubs, Kevin De Bruyne résument en septembre 2024 le sentiment dominant dans le monde du football. Les cadences infernales? L'UEFA et la FIFA «s'en foutent, c'est l'argent qui parle», lançait le milieu belge. De fait, le Mondial des clubs nouvelle génération promet une dotation record de près de 1 milliard de dollars (862 millions d'euros) à ses 32 participants. ■

AL. LE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JOURNALISME

LES CHIFFRES

9100

Le record de fréquentation sur trois jours, établi en 2024. Cela n'empêche pas l'événement de rester à dimension humaine et de privilégier la rencontre et l'échange entre festivaliers et journalistes.

250

Le nombre de rendez-vous proposés aux festivaliers pendant les trois jours : débats, rencontres, ateliers, projections, expositions, spectacles, performances, speed datings, dégustations, DJ sets...

2016

L'année de création du festival, à la suite de la visite à Couthures (Lot-et-Garonne) de la fondatrice, Laurence Corona, à la famille du journaliste de radio Philippe Chaffanjon, disparu en 2013, et de sa rencontre avec le maire du village.



Atelier de création de grilles de mots croisés animé par Gaëtan Goron, journaliste au « Nouvel Obs », à Couthures-sur-Garonne (Lot-et-Garonne), le 12 juillet 2024.

PHOTOS : CAMILLE MILLERAND/DIVERGENCE
POUR « LE MONDE »

Trump « s'invite » au festival de Couthures-sur-Garonne

La neuvième édition du Festival international de journalisme, organisée du 11 au 13 juillet dans un village du Lot-et-Garonne, évoquera largement les conséquences sur le monde et les médias du retour du milliardaire à la Maison Blanche

Tamais le Festival international de journalisme n'aura autant mérité son adjetif. Dans une actualité dominée par les sujets internationaux, il aurait été inconcevable que cet événement organisé par le Groupe Le Monde (*Courrier international*, le *HuffPost*, *Le Monde*, *Télérama* et *La Vie*) et *Le Nouvel Obs* ne se mette pas au diapason. Cela a été chose faite dès qu'a pu être mesurée l'ampleur des conséquences du retour de Donald Trump à la Maison Blanche, avec l'ajout de deux thématiques : « L'ordre mondial chamboulé par l'ouragan Trump » et « Donald Trump en croisade contre la liberté d'informer ».

A celles et ceux qui pourraient craindre la saturation de références au président des Etats-Unis, deux réponses. D'une part, bien d'autres sujets seront abordés à Couthures-sur-Garonne, village de Lot-et-Garonne qui accueillera du 11 au 13 juillet la neuvième édition de cet événement destiné au grand public : la ruralité, l'océan, le blocage institutionnel en France, le journalisme d'opinion et les lobbys. De l'autre, la séquence que l'actualité traverse depuis le début de l'année 2025 est absolument unique par son intensité comme par son caractère disruptif.

Deux invitées du festival pourront en particulier en témoigner, tant elles ont éprouvé directement et personnellement les conséquences de la politique mise en place par l'administration Trump. Ann Telnaes, collaboratrice pendant dix-sept ans du *Washington Post* et lauréate du prix Pulitzer du dessin de presse, a annoncé, en janvier, sa démission après s'être vu refuser l'un de ses dessins : elle y représentait Jeff Bezos, fondateur d'Amazon et propriétaire du quotidien, tendant un sac de dollars à Donald Trump.

Elle sera présente en Lot-et-Garonne au côté de Jessica Jerreat. Cette dernière est journaliste et responsable des questions relatives à la liberté de la presse au sein de Voice of America, cette radio publique américaine émettant à l'étranger, que l'administration Trump tente de mettre à genoux. Cinq cents contractuels viennent de voir leur collaboration avec la station s'achever brutalement. « Ce qui nous inquiète le plus est qu'une douzaine d'entre eux pourraient être renvoyés dans des pays où la liberté de la presse n'existe pas et seraient donc physiquement en danger », confiait en mai Jessica Jerreat.

La liberté d'informer et de s'informer sera largement évoquée avec les représentants de

LA SÉQUENCE
QUE L'ACTUALITÉ
TRAVERSE DEPUIS
LE DÉBUT DE L'ANNÉE
EST ABSOLUMENT
UNIQUE PAR SON
INTENSITÉ COMME
PAR SON CARACTÈRE
DISRUPTIF

Reporters sans frontières et de Cartooning for Peace, deux associations partenaires de longue date du Festival international de journalisme, mais également avec deux journalistes réfugiés en France et bénéficiant du programme « Voix en exil », soutenu notamment par Canal France International : Halima Karimi, journaliste et présentatrice de radio qui a dû fuir l'Afghanistan en 2022 sous la pression du régime taliban, et Jean Samuel Mentor, qui a quitté Haïti en 2023 après avoir tenté d'enquêter sur les compagnies privées de sécurité et les trafics d'armes.

Présence de Paul Watson

Dans le cadre du Kiosque international, un programme de rencontres animé par les journalistes de *Courrier international*, le festival a également invité Alexander Hurst, journaliste américain collaborant au *Guardian*, Kristina Safonova, journaliste russe en exil travaillant pour le média indépendant en ligne *Meduza*, et Yassin al-Haj Saleh, écrivain syrien et collaborateur de nombreux journaux arabes. Et, chaque jour, les correspondants en France du *Guardian* (Royaume-Uni), d'*El País* (Espagne), du *Corriere della Sera* (Italie), de *Die Zeit* (Allemagne), du *Temps*

(Suisse) et de la RTBF (Belgique) discuteront de l'actualité française vue de l'étranger.

Détail qui a son importance : ces rendez-vous se dérouleront en français, en présence d'un interprète quand ce sera nécessaire. Ce sera le cas avec Paul Watson, l'une des têtes d'affiche de ce festival, qui viendra clore la thématique « Sauver l'océan » et tirer les leçons de la Conférence des Nations unies sur l'océan qui s'est déroulée à Nice du 9 au 13 juin. Le fondateur de Sea Shepherd évoquera son engagement en faveur des écosystèmes marins, mais également ses relations avec les médias, avec lesquels il a su jouer à merveille pour construire sa notoriété.

Les acteurs du paysage médiatique français ne seront pas en reste avec deux hauts responsables de chaînes privées de télévision : Thierry Thuillier, directeur de l'information du Groupe TF1, et Fabien Namias, directeur général de BFM-TV depuis octobre 2024. Côté télé, Laurence Haïm, ancienne correspondante de Canal+ à Washington, sera également de la partie.

Pour ce qui est de la radio, les stations publiques viendront en force, avec Salhia Brakhlia (Franceinfo) et Dorothée Barba (France Inter). Collaborateur de France Inter

LES SEPT THÉMATIQUES DE L'ÉDITION 2025

Sauver l'océan

Milieu très mal connu, mais au cœur de rivalités géostratégiques féroces, l'océan est l'objet de convoitises croissantes, de la part de la grande pêche, mais aussi des industries d'extraction, des secteurs de la pharmacie et de la beauté pour ses ressources génétiques. Tandis que l'exploitation du milieu océanique se diversifie, les symptômes de sa santé déclinante se multiplient. Comment sensibiliser le grand public à ces enjeux et comment défendre l'océan pour éviter que le réchauffement de la Terre s'emballe fatallement ?

Sébastien Billard (« Le Nouvel Obs ») et Martine Valo (« Le Monde »), avec Michèle Piquet (Institut de journalisme de Bordeaux-Aquitaine, IJBA)

Faut-il changer de République ?

Dissolution, usage immoderé de l'article 49.3, motions de censure à répétition, instabilité gouvernementale, désenchantement démocratique : et si la V^e République était à bout de souffle ? Rédigée sous la houlette du général de Gaulle, la Constitution française célèbre cette année ses 67 ans. Mais les crises politiques se succèdent, l'idéal démocratique se fissure et certains en viennent à interroger nos institutions. Un autre modèle capable de réconcilier les Français et Françaises avec leurs élus est-il possible ?

Syrielle Mejias (« Le Monde ») et Sylvia Zappi (« Le Monde »), avec Pierre Cazemajor (IJBA)

Les lobbys manipulent-ils l'information ?

Certains secteurs économiques investissent des sommes colossales pour protéger leurs intérêts et peser sur les décisions politiques, sous le couvert d'informer les élus et l'administration. Leurs méthodes, allant de l'influence classique jusqu'à la falsification de données scientifiques et la corruption, sont un défi pour la démocratie. Du côté de la société civile, des associations jouent le rôle de groupes de pression. Comment médias et journalistes répondent-ils à ces tentatives d'influence ? Les lanceurs d'alerte sont-ils suffisamment protégés ?

Anne Michel (« Le Monde ») et Caroline Michel (« Le Nouvel Obs »), avec Jean-Baptiste Stoecklin (IJBA)



Lors d'une rencontre avec Tristan Waleckx, de l'émission « Complément d'enquête » (France 2), animée par François Rousseaux, de « Télérama », à Couthures-sur-Garonne, le 12 juillet 2024.



Débat autour de la thématique « Israël-Palestine : deux sociétés sous le regard des médias », dans le cadre du Kiosque international, à Couthures-sur-Garonne, le 14 juillet 2024.

et de France 5, l'historien et journaliste Thomas Sneydorff jouera sur la grande place de Couthures, avec la Garonne en toile de fond, son spectacle consacré à l'histoire des Etats-Unis, *Ils ne méritent pas tes larmes*, dont l'écho résonne jusque dans l'histoire américaine contemporaine.

Pour la presse écrite, Philippe Brouillard, directeur adjoint de la rédaction du *Monde*, parlera de l'écriture au long cours et de la série d'articles sur le photographe inconnu du Paris de l'Occupation, publiée en 2024, sur laquelle il a travaillé pendant quatre années. A l'occasion des dix ans de l'attaque contre *Charlie Hebdo*, un représentant de la rédaction viendra parler de l'hebdomadaire au présent. Et Charlotte Garson, rédactrice en chef adjointe des *Cahiers du cinéma*, évoquera cet exercice singulier qu'est la critique.

Le numérique ne sera pas négligé avec la présence de Jean Massiet, adepte des plateformes et chroniqueur politique, de Jean-Sébastien Ferjou, fondateur du site *Atlantico*, de Daniel Schneidermann, fondateur du site *Arrêt sur images* et spécialiste de la critique des médias, et de Fabrice Arfi, coresponsable du pôle enquêtes de *Mediapart*, qui présentera *Personne n'y comprend rien*, le film con-

sacré à son enquête sur le financement par la Libye de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007, projeté sur grand écran et à la belle étoile. Du côté des acteurs de l'actualité, on croisera dans les rues de Couthures, la pneumologue et lanceuse d'alerte Irène Frachon, l'eurodéputée (Renaissance) et ancienne ministre Nathalie Loiseau, l'ancien garde des sceaux Didier Migaud, le lobbyiste et défenseur des chasseurs Thierry Coste ou les universitaires Frédéric Encel, Maya Kandel et Pascal Boniface.

Le Festival international de journalisme se voulant le festival de tous les journalismes, on y parlera également d'information et de médias locaux, avec Ici Nouvelle-Aquitaine, la nouvelle offre régionale du service public, le quotidien *Sud Ouest* ou le Festival de l'info locale. Une rencontre sera ainsi consacrée aux correspondants de presse, sans lesquels les médias locaux seraient coupés de la réalité des communes. De la géopolitique mondiale à l'info locale, le Festival international de journalisme n'a pas peur du grand écart. ■

GILLES VAN KOTE

Informations et billetterie :
Festivalinternationaldejournalisme.com

Trump en croisade contre la liberté d'informer

Le retour de Donald Trump au pouvoir marque une nouvelle étape dans sa guerre contre les médias traditionnels. Soutenu par des géants de la tech (Elon Musk, Mark Zuckerberg et Jeff Bezos, propriétaire du Washington Post), appuyé par des podcasteurs acquis à sa cause, le président impose un rapport de force constant aux journalistes américains. De quelle manière est-il encore possible de faire du journalisme aux Etats-Unis ? Quelles sont les conséquences déjà observables en Europe et dans le reste du monde ?

Xavier de La Porte (*« Le Monde »*)
et Brice Laemle (*« Le Monde »*),
avec Louise Jouveshomme (IJBA)

Pourquoi le journalisme d'opinion fait recette

L'information se trouve au cœur d'une bataille sans merci sur fond d'affrontements idéologiques. Certains médias ressentent le besoin de s'engager, dans la tradition du journalisme d'opinion, alors que d'autres assument carrément une ligne militante. Peut-on informer tout en prenant parti ? Les lignes éditoriales des médias sont-elles alignées sur les intérêts économiques de leurs propriétaires ? N'a-t-on pas tendance à considérer comme militants les journalistes dont on ne partage pas le point de vue ?

Marion Dupont (*« Le Monde »*)
et Etienne Labrunie (*« Télérama »*),
avec Emma Likai (IJBA)

« Le cocktail actuel est angoissant pour l'avenir du journalisme »

Le journaliste Pierre Haski aborde la situation de la presse dans le monde, avec un « rétrécissement » de la liberté d'expression

ENTRETIEN

Tous les matins depuis sept ans, Pierre Haski raconte un monde qui change dans sa chronique quotidienne « Géopolitique », un rendez-vous de la matinale de France Inter. Le journaliste, passé par l'Agence France-Presse et *Libération*, ancien correspondant à Pékin, à Jérusalem ou encore à Johannesburg, est également chroniqueur au *Nouvel Obs*. Le cofondateur de Rue89 participera à la neuvième édition du Festival international de journalisme à Couthures-sur-Garonne (Lot-et-Garonne), les 11, 12 et 13 juillet.

Egalement président de Reporters sans frontières depuis 2017, auteur de plusieurs ouvrages et documentaires dont le récent *L'Amérique en guerre* (Arte), il intervient dans deux thématiques consacrées aux conséquences du retour de Donald Trump à la Maison Blanche : « L'ordre mondial chamboulé par l'ouragan Trump » et « Donald Trump en croisade contre la liberté d'informer ». ■

Que retenez-vous de ce début de second mandat du président américain ?

Sur le plan médiatique, ce qui est visible, c'est l'occupation du terrains. C'est ce que son ex-conseiller Steve Bannon avait théorisé en disant qu'il fallait inonder les médias par des petites phrases, car les journalistes ne pouvaient pas gérer 36 sujets simultanément. C'est effectivement ce qui s'est confirmé pendant ces premiers mois où, matin, midi et soir, l'administration Trump a jeté en pâture des déclarations et des décrets présidentiels. Cela a provoqué une déferlante de trumperie qui a affolé le monde médiatique, politique, et les opinions publiques.

L'autre fait marquant, mais moins prévisible, est d'ordre géopolitique. Trump est arrivé avec une vision beaucoup plus radicale que ce que l'on pouvait imaginer. Je résumerais ça à une phrase, prononcée par Marco Rubio, le chef de la diplomatie américaine, au Sénat, à la mi-janvier : « L'ordre international de 1945 est non seulement obsolète, mais il est devenu une arme contre nous. »

En quoi est-ce une rupture ? L'ordre international était contesté depuis plusieurs années par des pays du Sud, puis, dernièrement, par la Chine et la Russie. Il était néanmoins défendu par l'Europe et les Etats-Unis, estimant qu'il se basait sur le droit international, les alliances et le multilatéralisme. Du jour au lende-

main, Donald Trump est passé du côté de ceux qui veulent renverser la table. Le président américain veut désormais une hégémonie américaine basée sur la seule force des Etats-Unis.

Y a-t-il une méthode Trump qui se dégage ?

Donald Trump cherche à mettre en œuvre une hégémonie fondée uniquement sur le rapport de force, en tapant très fort dans un premier temps, puis en négociant ensuite. Il le fait avec tout un tas de références datant du XIX^e siècle. L'ancien président William McKinley est central pour lui.

Aussi, lorsque Trump dit qu'il veut que le Canada devienne le 51^e Etat des Etats-Unis, on se demande quelle mouche l'a piqué, mais, en 1815 déjà, les Etats-Unis attaquaient les Anglais pour contrôler ce qui allait devenir le Canada. Donald Trump n'invente rien, il revient deux cents ans en arrière pour essayer de parvenir à l'objectif qui n'a pas été atteint.

Certains observateurs s'inquiètent pour la démocratie américaine. Les contre-pouvoirs sont-ils robustes ?

La justice tient le choc pour le moment. En revanche, je suis inquiet pour les autres contre-pouvoirs. Le législatif a disparu, le Congrès ne joue pas son rôle et laisse Donald Trump gouverner par le biais de ses décrets présidentiels. L'autre contre-pouvoir, celui de la presse, a pris un sacré coup sur la tête. Le symbole le plus éclatant est le *Washington Post*, institution ayant révélé le Watergate, qui est en train de devenir l'ombre de lui-même avec la mise au pas des pages Idées et l'exode de ses cadres et grandes plumes.

Que ce soit à travers le bannissement de l'agence AP de la Maison Blanche ou par le démantèlement de l'audiovisuel public américain, les attaques de Donald Trump à l'égard des journalistes redoublent. Etes-vous inquiet pour la liberté de la presse aux Etats-Unis ?

L'audiovisuel public est de son ressort, c'est sa liberté programmatique. Ce qui est perturbant est la manière dont la presse privée s'aligne avec l'administration,

« Aux Etats-Unis, un contre-pouvoir, celui de la presse, a pris un sacré coup sur la tête »

sous la pression des propriétaires qui ont des intérêts autres que dans la presse. Aussi, l'offensive des plateformes numériques afin de marginaliser les médias traditionnels au profit de flux non vérifiés m'interpelle. Enfin, lorsque le patron de Meta, Mark Zuckerberg, dit que, au nom de la liberté d'expression, il suspend le fact-checking sur ses réseaux sociaux, c'est une antithèse, une inversion complète du sens des mots.

Plus largement, comment va le journalisme en 2025 dans le monde ?

Il y a clairement un rétrécissement de l'espace de la liberté d'expression et de la liberté de la presse dans le monde. D'abord, pour des raisons économiques qui pèsent sur les entreprises de presse, ensuite pour des raisons technologiques où l'intelligence artificielle introduit encore davantage de confusion, tout comme les guerres informationnelles menées par certains Etats. Si on ajoute la défiance à l'égard des journalistes tout comme la friponsé des propriétaires [de médias] de se confronter au pouvoir politique, le cocktail actuel est angoissant pour l'avenir du journalisme. Pour autant, un journalisme de qualité survit, *Le Monde* comme l'audiovisuel public français sont très suivis. En France, il n'y a pas d'effondrement de la presse, mais une polarisation croissante dans laquelle le groupe Bolloré s'est engouffré.

Vous êtes déjà venu à plusieurs reprises au festival de journalisme de Couthures, en quoi se distingue-t-il des autres ?

Il se déroule dans l'intimité et le huis clos d'un village où les habitants sont parties prenantes de l'événement, ce qui fait qu'il n'y a pas de barrières entre festivaliers, intervenants et les Couthurins. L'intensité des échanges y est féconde, car il n'y a pas de carré VIP où les journalistes vont déjeuner. Cela ne dure qu'un week-end, mais cette absence de barrières est un peu le monde idéal dans lequel nous devrions vivre.

Allez-vous rempiler pour une huitième saison dans la matinale de France Inter ?

Oui, c'est très stimulant d'essayer d'apporter ma pierre à la compréhension du chaos du monde. Je n'ai pas les solutions ni la science infuse, mais mes cinquante ans de métier font que je peux mettre en perspective ce qui se passe là où les auditeurs sont véritablement perdus. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
BRICE LAEMLE

La ruralité, chance ou malédiction ?

La ruralité, chance ou malédiction ?

Du sentiment d'abandon que ressentent nombreux de citoyens des campagnes face aux difficultés d'accès à la santé, au logement, aux transports, aux services publics ou à la culture jusqu'aux ressources et initiatives incroyables dont ils font preuve pour faire vivre et vibrer les territoires, la ruralité française est aussi riche que plurielle, bien davantage que l'image qu'en renvoient souvent les médias. Comment refléter la réalité des zones rurales alors que la plupart des journalistes travaillent dans de grandes métropoles ?

Frédéric Potet (*« Le Monde »*)
et Emmanuelle Skyvington (*« Télérama »*),
avec Jean Rémond (IJBA)

L'ordre mondial chamboulé par l'ouragan Trump

Le retour à la Maison Blanche de Donald Trump a déclenché un bouleversement historique des équilibres internationaux. L'Europe se retrouve isolée, Washington semble prêt à sacrifier l'Ukraine sur l'autel de son rapprochement avec Moscou, le sort des Palestiniens de Gaza est plus incertain que jamais. Dans ce contexte, les idéaux démocratiques et les droits humains sont particulièrement fragilisés. Le multilatéralisme et la justice internationale, cibles de la nouvelle administration américaine, ont-ils un avenir ?

Corinne Chabaud (*« La Vie »*) et Philippe Ricard (*« Le Monde »*), avec Ana Puisset-Ruccella (IJBA)

Le renouveau du World Trade Center bruxellois

Le quartier d'affaires, fiasco urbain des années 1970, fait sa mue sous le signe de la réhabilitation

ARCHITECTURE BRUXELLES

A lignées le long de grandes artères désertes, des tours de bureaux tristes et nues diffusaient leur humeur dépressive autour de la gare du Nord de Bruxelles. Honni des Bruxellois depuis sa conception, à l'aube des années 1970, ce quartier qui s'étend entre la gare et le canal Charleroi-Bruxelles est aujourd'hui en mutation. Mais on ne repère pas un désastre urbain en un claquement de doigts. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : une lubie de promoteur mégalomane, qui s'est fracassée sur la réalité de la crise pétrolière. L'homme, mort en 1984, s'appelait Charly De Pauw. Il avait fait fortune dans les parkings et deviendrait célèbre pour la formidable collection de Bruegel qu'il allait se constituer.

Le « plan Manhattan » conçu pour ce quartier de Bruxelles devait conduire à faire sortir de terre, en un temps record, une réplique locale de la Défense : urbanisme sur dalle, 70 tours reliées entre elles par des passerelles piétonnes en hauteur, autoroutes urbaines au sol... Cinquante-trois hectares d'habitat ouvrier ont été rasés en un rien de temps, les occupants expulsés manu militari. Mais le rêve de Charly De Pauw a tourné court. Les tours sont longtemps restées à moitié vides, les passerelles n'ont jamais été construites, et le quartier est resté plus ou moins en friche jusqu'à la fin des années 1990. La colère des Bruxellois n'est jamais vraiment retombée. Et un mot a même été inventé pour désigner ce fiasco urbain : la « bruxellisation ».

Parmi les bâtiments qui sont sortis de terre, le World Trade Center (André Polak, Jean Polak, René Stapels, Claude Emery, 1972) réunissait, comme à New York, deux tours jumelles. Elles viennent d'être reconfigurées par

l'agence française l'AUC et son homologue belge 51N4E (en association avec Jaspers-Eyers, une autre agence belge) en un complexe de quatre volumes : deux tours jumelles qui rappellent les anciennes, mais dont les surfaces ont été rabotées pour faire place à un troisième bâtiment qui les relie l'une à l'autre, un quatrième, plus petit, s'étant inséré dans le vide formé par l'une des intersections.

Coup de théâtre

De loin, le « Zin » – c'est ainsi qu'on l'a rebaptisé – se fond dans le paysage, mais la perspective change quand on s'en approche. Le surgissement d'une serre tropicale, dans le vide symétrique à celui qui accueille le petit bâtiment, fait l'effet d'un coup de théâtre. Espace public autonome, soustrait à la minéralité glaciale du quartier, ce sanctuaire gorgé de chlorophylle en dissout instantanément la négativité. Pour décrire les lieux qui accomplissaient ce type de prodige, Michel Foucault avait forgé le terme « hétérotopie ».

Il donne une idée de ce qui se joue à l'intérieur. Dans le hall d'accueil ouvert à tous, notamment, auquel un escalier monumental invite à accéder de la rue. Dans cet immense plateau baigné de lumière, des arbres aux frondaisons fabuleuses, plantés en pleine terre, s'épanouissent sous une triple hauteur de plafond. On trouve là un bar, une cafétéria, toutes sortes d'endroits où s'asseoir, attendre, passer un appel téléphonique, ainsi qu'un escalier grandiose conduisant aux bureaux de la communauté flamande de la ville de Bruxelles.

La qualité des espaces, le plaisir immédiat qu'ils procurent, doivent beaucoup à la volonté politique du bouwmeester de Bruxelles. Le maître architecte de la ville, Kristiaan Borret, a imposé un certain nombre de critères au projet : mixité des usages, qualité de l'environnement de travail, sobriété



Plateau de bureaux paysagé en double hauteur, dans le nouveau volume du World Trade Center, à Bruxelles. MAXIME DELVAUX POUR L'AUC, 2023

énergétique, économie circulaire... Mais c'est au principe de réhabilitation et à ce qu'en ont fait les architectes que le projet doit sa singularité fascinante, ses dimensions hors norme, la qualité extraordinaire des éléments d'architecture et des matériaux.

L'atmosphère serait tout autre si le promoteur, Befimmo, s'en était tenu à son idée de départ, qui consistait à tout raser pour reconstruire du neuf. Un concours (privé) avait été lancé sur ce principe au début des années 2010, et remporté par l'agence OMA, mais le projet s'est enlisé. Le promoteur a alors mandaté directement le bruxellois Jaspers-Eyers, un vieux routier des tours de bureaux, pour en relancer un nouveau, et c'est là que le bouwmeester est entré dans la danse : pour lui associer une équipe d'architectes sélectionnée sur concours public. Lauréats en 2017, l'AUC et 51N4E se sont alors installés sur place, dans l'une des tours désaffectées du World Trade Center, pour développer leur projet.

Tout ce qui était visible a été démonté, mais les fondations des

deux tours et leurs noyaux ont été préservés. Au total, 95 % de l'existant a été soit conservé, soit recyclé, soit réutilisé. Le bâtiment qui relie entre elles les tours jumelles ne compte que des étages à double hauteur. Ses planchers se prolongent de part et d'autre chez ses voisines, où les hauteurs sous plafond, elles, sont conformes aux standards du marché. En résultent des plateaux de bureaux gigantesques, plantés d'arbres fabuleux, comme au rez-de-chaussée, et dont le volume se dilate de manière spectaculaire dans la portion centrale.

Se rencontrer dans le ciel

Dans l'une des tours jumelles, des appartements dotés de grandes terrasses s'intercalent, comme en sandwich, entre les étages de bureaux. Dans l'autre, l'alternance se fait avec les chambres d'un hôtel très chic. Sur le toit qui les réunit, un jardin coiffé d'une structure métallique rouge aux accents brésiliens offre une vue à 360 degrés sur la ville et la possibilité pour tous les usagers de se rencontrer dans le ciel.

Tout ce qui était visible a été démonté, mais les fondations des deux tours et leurs noyaux ont été préservés

Cela ressemble à une utopie, ce n'en est pas vraiment une. La maîtrise d'ouvrage a beau mettre en avant les performances environnementales du projet, on est loin de la neutralité carbone vers laquelle le secteur de la construction devrait tendre. Comme Charlotte Malterre-Barthes le rappelle dans le manifeste qu'elle vient de faire paraître aux États-Unis, *A Moratorium on New Construction* (« moratoire sur les constructions neuves », Sternberg Press, non traduit), la pratique du recyclage, avec ce qu'elle induit de transformation de matériaux, est fortement émettrice de CO₂ (à la différence du réemploi, par exemple,

qui consiste à démonter et remonter des éléments sans les transformer). Enseignante à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, cette architecte militante, comme elle se décrit elle-même, souligne en outre que la promotion immobilière, comme toute activité capitaliste, repose sur l'extractivisme, et que, en tant que telle, elle prend part à la grande opération de destruction du vivant par les sociétés humaines.

Qu'un promoteur privé ait opté pour la réhabilitation plutôt que pour la démolition pure n'en est pas moins le signe d'une évolution notable. Les réponses apportées par les architectes témoignent, elles, des trésors d'inventivité que permet de libérer la réhabilitation. En obligeant à penser hors des cases, la contrainte du « déjà là » fait surgir de nouvelles typologies, inspire de nouveaux usages. La conception de la ville, de l'habitat, a tout à y gagner. Et les architectes aussi, qui peuvent espérer de ces situations non codifiées qu'elles les replacent au centre du jeu. ■

ISABELLE REGNIER

Un demi-étage de décalage, et le logement social est réenchante

LES GARAGES PARISIENS disparaissent et deviennent des logements sociaux. Sacré aubaine pour les architectes, qui trouvent là un terrain de jeu terriblement excitant. Les habitants en sortent gagnants, eux aussi. Ils héritent d'appartements atypiques, incomparablement plus accueillants que les boîtes à chaussures standardisées qui saturent le marché du neuf. En l'espèce, la transformation d'un garage en silo de l'avenue Parmentier, à Paris dans le 11^e, en 63 logements sociaux (ainsi qu'un commerce au rez-de-chaussée) est un cas d'école.

La genèse du projet a été chaotique, bousculée par le Covid-19, la guerre en Ukraine et l'inflation du coût des matériaux, les recours de riverains en justice... Et sa nature a évolué au fil de ces crises, à mesure que le temps s'étirait. D'abord, parce que la Mairie de Paris a demandé aux architectes d'étudier la possibilité de conserver une partie du bâti, ce que Batigère, le maître d'ouvrage de l'opération (avec Quadrat Promotion), n'envisageait pas, à l'origine. Ensuite, parce que l'un des partenaires du projet a jeté l'éponge. Il s'agissait d'une entreprise spécialisée dans les opérations dites de « démembrement », dispositif retors qui permet aux collectivités de remplir

leurs quotas de logements sociaux tels que définis par la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) en les faisant financer par des investisseurs privés. La ruse : au bout de vingt ans, les logements redeviennent privés. Et, au passage, les investisseurs minimisent leur apport. Le démembrement concernait près de la moitié des logements à l'origine, ils sont désormais tous intégralement sociaux.

Volume hors norme

Conçus par l'Atelier Téqui, le projet lauréat du concours est celui qui conservait le plus d'éléments du bâtiment initial. La façade tout d'abord, rythmée par de larges ouvertures en bandeau, qui en sanctuarise la mémoire. Pour ne pas avoir à l'isoler depuis l'extérieur, les architectes ont construit une deuxième façade derrière elle, tout en bois, qui fait tampon thermique. L'intervalle qui les sépare a été converti en jardins d'hiver. La structure du parking a été préservée également, seulement renforcée par une série de poteaux venus soutenir la partie neuve du projet, une surélévation en bois de trois niveaux. La rampe qui reliait les deux moitiés du garage dont les planchers

étaient décalés d'un demi-niveau, a été démolie, mais ces derniers ont été conservés (à 60%). Le décalage de hauteur qui subsiste entre les logements contient l'âme du projet : une dissonance qui fait vriller l'espace.

Transfigurer les défauts structurels en qualité d'atmosphère, c'est ce qui a guidé les architectes tout le long du projet, qui ont creusé quatre patios dans la masse, pour rendre tous les logements (ou presque) traversants. Ils les ont dotés de jardins d'hiver, d'une terrasse démesurée ou d'un accès privatif à l'un de ces patios... Ils ont étiré en hauteur les étages inférieurs, où la lumière peine à entrer, pour leur offrir, en compensation, un luxe de volume hors norme. Ils ont joué avec les poutres de la structure, les torsions qu'on leur a imposées, pour donner du caractère aux pièces, mais aussi aux patios, dont elles sillonnent le vide comme les cordes d'un étendoir à linge... Ils ont tiré profit des vues qu'offre ce bâtiment sur l'océan de zinc des toits du 11^e arrondissement, les perspectives filantes de l'avenue Parmentier, le jardin qui ronronne de l'autre côté et la façade splendide de la résidence qui le borde. Car l'architecture est aussi affaire de poésie. ■

I.R.

"ROBERT GUEDIGUAN À SON MEILLEUR"

Télérama

ARIANE ASCARIDE
JEAN-PIERRE DAROUSSIN
GÉRARD MEYLAN
GRÉGOIRE LE PRINCE-RINGUET
MARILOU AUSSILLOUX
LOLA NAYMARK
ROBINSON STEVENIN
THORVALD SONDERGAARD

la pie voleuse

UN FILM DE ROBERT GUEDIGUAN

ÉCRIT PAR SERGE VALLETI ET ROBERT GUEDIGUAN
MUSIQUE ORIGINALE MICHEL PETROSSIAN

DISPONIBLE EN DVD, BLU-RAY & VOD

diaphana EDITION VIDÉO Le Monde universcine

La création chavirante de Hofesh Shechter

Le chorégraphe présente, avec les danseurs de l'Opéra de Paris, le très glamour « Red Carpet »

DANSE

Mise à feu immédiate du nouveau spectacle de Hofesh Shechter, mardi 10 juin au Palais Garnier, à Paris. Pour cette création intitulée *Red Carpet*, le chorégraphe israélien basé à Londres depuis 2002, codirecteur de l'Agora-Cité internationale de la danse, à Montpellier, sort le grand jeu en enveloppant son coup de patte nerveux d'une volée de rideaux cramoisis. Si le tapis reste enroulé dans un coin de l'esprit de l'artiste et n'apparaît pas sur le plateau, il est présent dans le ballet textile somptueux qui ventile les apparitions des treize danseurs et quatre musiciens lovés dans des cadres tout rouge, tout velours.

Cet environnement, qui rappelle *Appartement*, conçu en 2000 par le Suédois Mats Ek, et scandé par des répliques du rideau or et rouge d'avant-scène de Garnier, occupe magnifiquement le terrain. Il estampille la plastique flamboyante de cette production luxueuse (Chanel aux costumes), imaginée pour le ballet de l'Opéra national de Paris par le chorégraphe. L'énorme lustre qui descend pendant *Red Carpet* évoque celui du Foyer de la danse, situé derrière le plateau, que l'on a parfois la chance de contempler dans certaines productions.

Danse urgente

Après avoir transmis en 2018 à la compagnie parisienne sa pièce courte *The Art of Not Looking Back* (2009), uniquement interprétée par des femmes, puis, quatre ans plus tard, *Uprising* (2006), spectacle pour sept hommes, et *In Your Rooms* (2007), Hofesh Shechter retrouve les danseurs de l'institution pour une création. Rodés à son style, ils nous embarquent dans cette soirée chavirante et groovy dont il a conçu, comme toujours, la chorégraphie, la musique ainsi que le décor.

Sur le thème du glamour, ce qui ressemble à une fête chic avec ses

« Red Carpet »,
d'Hofesh
Shechter,
à l'Opéra
national
de Paris,
en avril.

JULIEN BENHAMOU/ONP



personnages en robe du soir se glisse dans la mécanique ondulatoire de Shechter, ses embardées dramaturgiques, pour se dénuder peu à peu. Pics de vigueur et chutes d'humour, flambées collectives et débandades solitaires alternent. Ils s'appuient sur une partition cuivrée, végétale, modulant influences jazz et orientales, que les interprètes vont régulièrement chercher vers l'orchestre, installé en fond de scène. Si la course festive semble flotter légèrement à mi-chemin, comme si elle perdaient de vue ce après quoi elle cavale, elle est rattrapée par les ruptures de ton typiques de Hofesh Shechter et par sa danse urgente.

Un tremblement profond soulève le corps, chez Shechter. Offert, il accueille toutes les sensations qui le traversent et les savoure. Reconnaissable dans ses attaques et ses détails des bras et des mains, ses accents folkloriques, son geste part du ventre, s'accroche au sol

avec des jambes demi-pliées tout en cherchant haut des réponses à son élan brûlant. Illumination, es-tu là ? Chacun pour soi, toujours ensemble, notamment dans des unisons, les interprètes font circuler une énergie continue. Malaxé, le groupe laisse échapper deux danseurs à droite, cinq à gauche, dans un tourbillon ininterrompu. Les rideaux s'ouvrent et se ferment, révèlent l'espace et le transforment. Ils l'élargissent dans un alignement panoramique des danseurs, le resserrent autour d'un seul. Leur impact visuel appelle en mémoire un autre spectacle de Shechter, *Theatre of Dreams* (2024). Cette pièce utilise des rideaux noirs qui entretiennent le mystère, tandis que ceux de *Red Carpet* agissent tels des coups d'éclat.

Ce jonglage d'étoffes adoucit les « cuts », signature de Shechter, qui aime découper l'action en séquences et entretenir un suspense nar-

Avec la présence des musiciens live, Hofesh Shechter met en avant son penchant pour le concert dansé

ratif. Il se combine avec les lumières d'une beauté invraisemblable de Tom Visser. Chorégraphie en soi dont on contemple les architectures mouvantes des cintres au sol, elles jouent sur la profondeur de champ comme au cinéma, soulignent les bascules de plan. Elles rivalisent de textures variées, de la blancheur laiteuse à l'opacité poisseuse. Elles font passer les rideaux écarlates par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et c'est sublime. Avec la présence des musiciens live, Ho-

fesh Shechter met en avant son penchant pour le concert dansé, récemment exploité dans la version pour public debout de sa pièce *Political Mother : The Choreographer's Cut* (2010). En ouverture, du 2 au 4 juin, des Nuits de Fourvière, à Lyon, cette production rock monumentale a rencontré un gros succès. Avant d'imaginer ses premiers spectacles, au début des années 2000, l'artiste a étudié le piano, enfant, puis la batterie. Il a ensuite été batteur dans différents orchestres, notamment à Londres. Dans le programme de *Red Carpet*, il déclare : « Vivons la danse comme s'il s'agissait d'un concert. » Bien sûr, et avec plaisir, quand la chorégraphie nous emporte sur son tapis rouge. ■

ROSITA BOISSEAU

Red Carpet, de Hofesh Shechter, par le Ballet de l'Opéra national de Paris. Palais Garnier, Paris 9^e. Jusqu'au 14 juillet.

Salif Keita et Kassav' magnétisent le festival Rio Loco

Le chanteur malien et l'inusable machine à danser antillaise ont fait le bonheur des 20 000 spectateurs, lors de la soirée d'ouverture, mercredi 11 juin, du festival toulousain

MUSIQUE TOULOUSE

Mercredi 11 juin, fin de journée à Toulouse. Quelques gouttes de pluie sans conséquence. Très forte affluence en bord de Garonne. Sur le site de la Prairie des Filtres, 20 000 personnes se retrouvent pour Rio Loco, festival de musiques actuelles du monde, qui ouvre sa 30^e édition par une soirée à guichets fermés. La force d'attractivité de Kassav', une des têtes d'affiche du jour, avec le Malien Salif Keita, ne se dément pas, surlignant l'évidence déjà marquée en 2013, quand Rio Loco avait pour la première fois invité le groupe antillais inventeur du zouk.

Pour sa trentième édition, le festival toulousain a convoqué un certain nombre d'artistes qui ont marqué son histoire – autre Kassav', Youssou N'Dour, Linéa, Angélique Kidjo, Jupiter & Okwess, Systema Solar, Yuri Buenaventura...). « On a fait un peu d'archéologie sur les différentes thématiques des éditions passées », explique Fabien Lhérisson, directeur de Rio Loco et du Metronum (salle de musiques actuelles, à Toulouse). Sans oublier que Rio Loco se veut aussi un festival de découvertes, d'où finalement la présence de pas

mal d'artistes qui ne s'y sont jamais produits. Avec un budget de 3 millions d'euros (dont 1 million pour l'artistique), Rio Loco, qui génère 53 % de recettes propres, a le privilège d'être financé par la ville, même si, selon Fabien Lhérisson, celle-ci a diminué de 10 % sa contribution en 2025.

Ode au lâcher-prise et à la danse
En début de soirée, sur la scène principale du festival, peu avant 20 heures, après une intervention du collectif Cultures en lutte 31 pour dénoncer des coupes budgétaires « qui partout fragilisent les lieux et les acteurs de la culture », Salif Keita entre en scène, d'un pas nonchalant, tout de blanc vêtu. Une chaise l'attend, on lui apporte sa guitare. Il vient, lui, pour la première fois à Rio Loco. Il présente en quartette (avec notamment Guimba Kouyaté à la guitare, sous influence flamenca), le répertoire de son nouvel album *So Kono* (No Format !), premier disque acoustique de sa longue carrière. Salif Keita est peu disert. Son éloquence s'exprime autrement. Malgré une sonorisation le desservant quelque peu ce soir, sa voix magnétique envoûte et suffit pour soulever l'enthousiasme du public.

Une ferveur qui va se démultiplier en deuxième partie de soi-

L'équipe Kassav' - 14 musiciens et vocalistes - entre en action sur fond de tambours pour une heure et demie de concert puissant et joyeux

rée. L'équipe Kassav' – 14 musiciens et vocalistes sur scène – entre en action sur fond de tambours. Un rythme vigoureux de gwoka (musique traditionnelle et marqueur identitaire fort de l'identité guadeloupéenne) joué dans les parades carnavalesques, qui jaillit ici des enceintes. Vraisemblablement un rythme « Mass à Saint-Jean », nous expliquera la chanteuse Jocelyne Béroard. Il accompagnera aussi leur sortie de scène peu avant minuit, après une heure et demie de concert puissant et joyeux. Un concentré d'échanges d'énergies entre le public et eux. Une ode au lâcher-prise et à la danse. Un hymne à la joie et au créole. Le programme balai un répertoire qui s'étend sur plus de quarante-cinq années,

raconte leur saga. *Gorée, Ayé, Ou lé, Maladaw Syé Bwa...* des morceaux parfois raccourcis et enchaînés en pot-pourri, histoire d'en mettre davantage.

Dans la longue tournée qu'ils font actuellement en Europe et dans les Antilles (notamment à Jazz à Vienne le 5 juillet), le répertoire n'est pas comme dans la précédente, uniquement construit de morceaux écrits, composés et (ou) arrangés par le guitariste et chanteur Jacob Desvarieux, figure et voix charismatique de Kassav', mort le 30 juillet 2021 des suites du Covid-19. Ce n'est plus une tournée hommage comme annoncée par erreur dans le programme « mais des concerts de Kassav' avec des clins d'œil à Jacob » nuance le claviériste et chanteur Jean-Claude Naimro, arrivé dans l'histoire peu de temps après la formation du groupe.

Pas de nouveaux morceaux non plus (« Les gens veulent entendre ce qu'ils ont vécu avec nous pendant toutes ces années », décrit le groupe). Même si Kassav' travaille sur une composition et un texte qui rendra hommage au cher disparu. L'aventure continue. ■

PATRICK LABESSE

Festival Rio Loco, à Toulouse. Jusqu'au 15 juin. Billet jour 15 €.

La Seconde

Porte Saint-Martin

De Marivaux

Alain Françon

AVEC Thomas Blanchard, Rodolphe Congé, Suzanne De Baecque, Pierre-François Garel, Alexandre Ruby, Georgia Scalliet

surprise de mouvement

portestmartin.com

ARTS

Kamel Mennour offre 180 œuvres au Musée d'art moderne de Paris

Après la donation Perrotin au Centre Pompidou, annoncée en septembre 2024, voici celle de son confrère Kamel Mennour au Musée d'art moderne de Paris. Le marchand parisien prévoit d'offrir 180 œuvres de 45 artistes retracant le parcours de sa galerie depuis 1999, au terme d'un processus validé par les instances de Paris Musées et de l'Etat. La donation Mennour fera l'objet d'une exposition en 2027 au premier étage du musée.

Des céramiques inédites de Picasso aux enchères à Genève

Sept céramiques uniques et inédites du géant de l'art moderne vont être proposées aux enchères, jeudi 19 juin, à Genève (Suisse). Les motifs emblématiques de l'univers artistique de Pablo Picasso, pigeon, chevre, taureau, poisson et oiseau, ornent ces créations. « Les assiettes et les plats que nous avons ici sont vraiment de la main de Picasso », explique Bernard Piguet, directeur de la maison de ventes. « Ces pièces uniques appartenaient à la succession Picasso, et les héritiers, au début des années 1980, en ont fait cadeau à un de leurs amis », ajoute-t-il. – (AFP)

MUSIQUE

Le ministère de la culture lance France Music Week

Du 16 au 21 juin, le ministère de la culture organise la première édition de France Music Week, une manifestation qui ambitionne de « placer la France sur la carte de la musique mondiale en donnant rendez-vous à tous ceux qui font l'industrie musicale en Europe et dans le monde », selon les termes du communiqué diffusé par la Rue de Valois. Rencontres, conférences et tables rondes sont au menu de cette semaine, qui se terminera le 21 juin, jour de la Fête de la musique, par un concert gratuit organisé dans le domaine du Louvre à Paris.

Le plus célèbre des manuscrits révélé à Chantilly

Une exposition offre l'occasion exceptionnelle de découvrir « Les Très Riches Heures du duc de Berry »

ARTS

CHANTILLY (OISE)

Il faut s'approcher au plus près des vitrines pour découvrir la multitude de détails et la finesse des enluminures où l'or et l'argent se mêlent aux couleurs franches (lapis-lazuli, vert intense, rouge, jaune, orange). Afin de permettre au public de profiter pleinement de la présentation exceptionnelle, au Musée Condé, dans le château de Chantilly (Oise), du précieux manuscrit des *Très Riches Heures du duc de Berry*, sorti du coffre où il est d'ordinaire confiné, des caissons vitrés climatiques ont été spécialement conçus, qui protègent le chef-d'œuvre du XV^e siècle de la lumière et des changements de température.

Dans chacun est exposé l'un des six bifeuilles en vellin richement décorés composant le calendrier qui constitue les premières pages du livre, lisibles recto verso. Chaque miniature, émaillée de détails charmants ou pittoresques, se regarde comme un tableau. Au rythme des saisons y sont représentées, en extérieur, avec souvent des châteaux en arrière-plan, des scènes de la vie quotidienne au Moyen Âge, religieuses ou profanes, paysannes ou courtoises. On y festoie, on s'y livre aux travaux des champs, on vendange, on s'y réchauffe devant un feu de bois... loin des horreurs de la peste et de la guerre de Cent Ans (1337-1453). Un Moyen Âge idéalisé qui a imprimé sa marque dans l'imaginaire collectif.

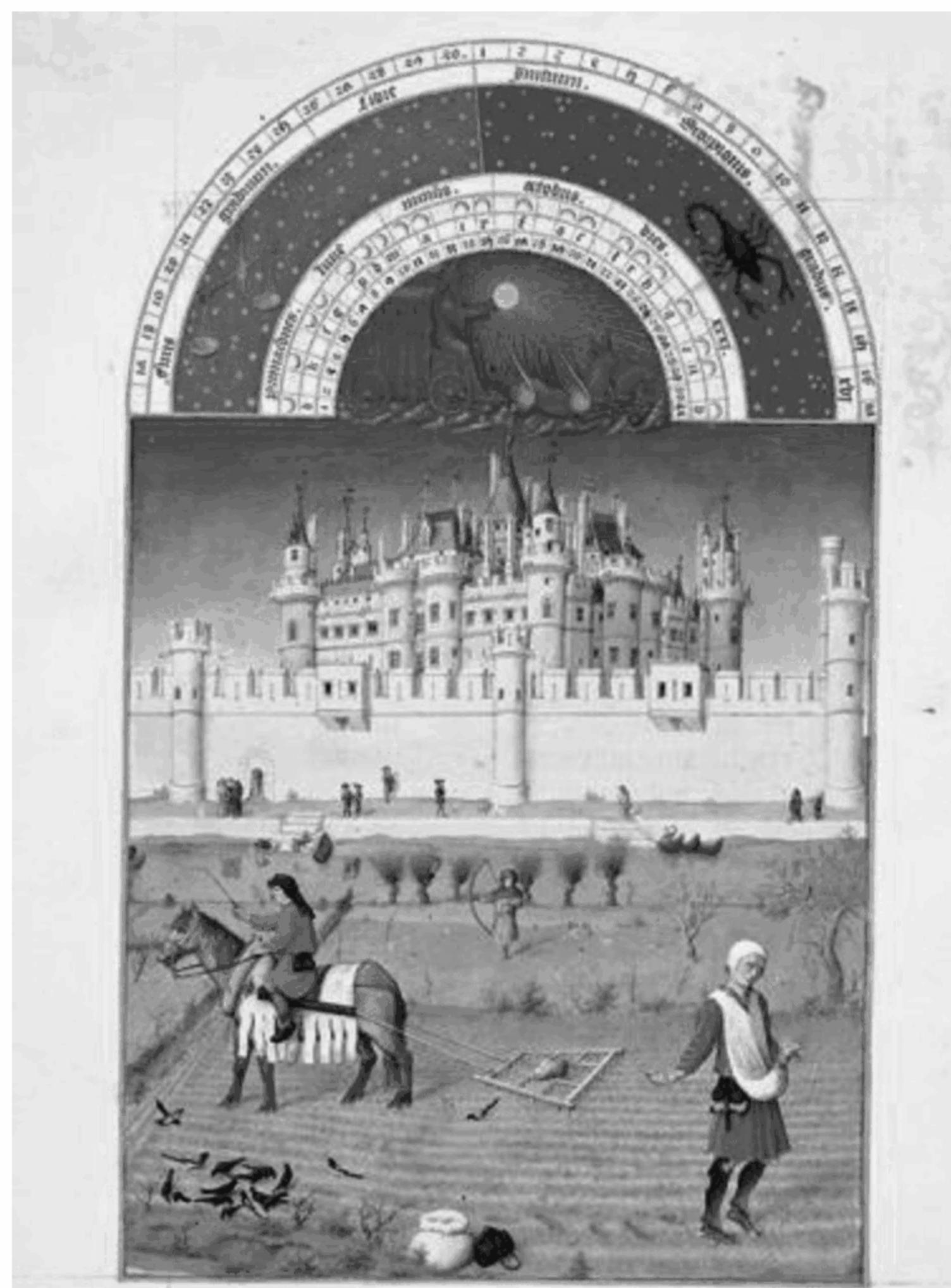
Ce joyau de l'art gothique a été acquis en 1856 par le duc d'Aumale, Henri d'Orléans (1822-1897), propriétaire du château de Chantilly, qui le léguera, ainsi que sa collection artistique, à l'Institut de France, avec la condition expresse qu'aucune œuvre n'en soit déplacée. Le précieux livre, recueil de prières et d'offices personnalisé, surnommé par les médiévistes la « Joconde des manuscrits », y est conservé à l'abri des regards. Le public n'a pu le découvrir qu'à deux reprises, en 1956 et en 2004. C'est à l'occasion d'une minutieuse campagne de restauration, menée depuis 2023 et qui a entraîné le démontage des feuillets, que son exposition a pu être envi-

sagée. « Une fois l'événement terminé, en octobre, les feuillets seront de nouveau reliés, et il ne sera plus possible de revoir le manuscrit de cette manière », insiste Mathieu Deldicque, directeur du Musée Condé et commissaire de l'exposition, qui travaille depuis dix ans à cette présentation.

Curieusement, le choix a été fait de ne dévoiler les pages du manuscrit qu'en toute fin de parcours, laissant le visiteur dans un état d'impatience qui risque de le conduire à passer trop rapidement devant le reste de l'exposition. Or celle-ci, qui a pour ambition de retracer le contexte dans lequel a été réalisé ce livre de prières qui célèbre aussi les riches heures du duc, est jalonnée de pièces exceptionnelles.

« Un prince savant et lettré »
Le parcours commence par la découverte de l'écrin façonné sur mesure pour accueillir le manuscrit, de dimensions modestes – 29 × 21 centimètres –, relié en maroquin rouge. Doublé de velours, le coffret en bois est recouvert d'une plaque en argent orfèvre portant dans un coin les armes du duc de Berry, l'ours et le cygne. Henri d'Orléans l'avait fait fabriquer pour y loger son « wonderful book » [« merveilleux livre »], comme il l'appelait, acquis à Gênes par hasard dans un pensionnat de jeunes filles. Un achat effectué « pour 22 000 livres, ce qui n'était pas énorme », précise Mathieu Deldicque, et en tout cas loin d'être la plus coûteuse de ses acquisitions».

On part ensuite à la rencontre du duc Jean de Berry (1340-1416), un Valois, frère du roi Charles V, et de l'environnement à la fois luxueux et lettré dans lequel il vivait, dans son château de Bourges. Visage aux traits épais, silhouette corpulente, il est représenté par Jean de Cambrai en gisant, un ourson à ses pieds, dans une sculpture de marbre qui a pour la première fois quitté la cathédrale de Bourges pour l'exposition. Des objets rares – vases en jaspe rouge, pièces d'orfèvrerie – témoignent de son goût pour le faste et les métiers précieux. Surtout, le duc cultivait une passion pour les manuscrits enluminés – 127 exemplaires de sa bibliothèque ont été retrouvés, réunis ici pour la première fois.



Le mois d'octobre, tiré du manuscrit exposé au Musée Condé de Chantilly (Oise).

MICHEL URTADO/RMN GRAND PALAIS DOMAIN DE CHANTILLY

Parmi ceux-ci, *Les Belles Heures du duc de Berry*, prototype des *Très Riches Heures* venu de New York, où cet autre chef-d'œuvre du Moyen Âge a été restauré en 2012. Les méthodes mises au point ont d'ailleurs été prises en compte par les équipes chargées de la restauration du trésor de Chantilly. Plusieurs autres livres, présentés

ouverts, témoignent de la curiosité tous azimuts de leur propriétaire, humaniste et homme de foi – philosophie, astronomie, théologie, politique, histoire...

« Le duc de Berry n'était pas un prince bling-bling », explique le commissaire. C'était un prince savant, lettré. Son goût pour les enluminures le poussait à passer tou-

jours de nouvelles commandes pour avoir entre les mains les choses les plus novatrices, pour être à la page. » Mécène, il s'assurait les services des artistes les plus en vue de l'époque, à commencer par les frères de Limbourg – Pol, Herman et Jean –, peintres néerlandais à la réputation dépassant les frontières. C'est à eux que furent confiées,

Le public n'a pu découvrir le précieux livre, conservé à l'abri des regards, qu'à deux reprises, en 1956 et en 2004

en 1411, *Les Très Riches Heures*, manuscrit sur lequel ils travailleront plusieurs années avant de mourir tous trois de la peste, en 1416, la même année que le commanditaire, à l'âge de 76 ans.

« Laboratoire »

Les peintures furent terminées lors des décennies suivantes par d'autres artistes (plus d'une vingtaine ont été dénombrés), parmi lesquels Barthélemy d'Eyck et Jean Colombe, aux styles très différents, comme l'illustrent différents documents et les études menées lors de la campagne de restauration, montrée sur des écrans vidéo.

Les enluminures furent aussi un « laboratoire pour la création artistique de la fin du XV^e siècle », indique Mathieu Deldicque, qui a sélectionné des tableaux des parchemins, des pièces de textile et d'orfèvrerie témoignant de ces influences. Et ce, jusqu'à une époque récente – le cinéaste Marcel Carné pour son film *Les Visiteurs du soir* (1942), Walt Disney pour les architectures des châteaux de ses contes, ou encore l'écrivain Umberto Eco pour son roman médiéval *Le Nom de la rose* (Grasset, 1982) : « Les coutumes, la société, le travail, la mode, les goûts de cette époque... Les *Très Riches Heures* sont un documentaire cinématographique, une machine visuelle. Aucun film ne pourra égaler la fidélité, la splendeur et la touchante beauté de cette reconstruction. » ■

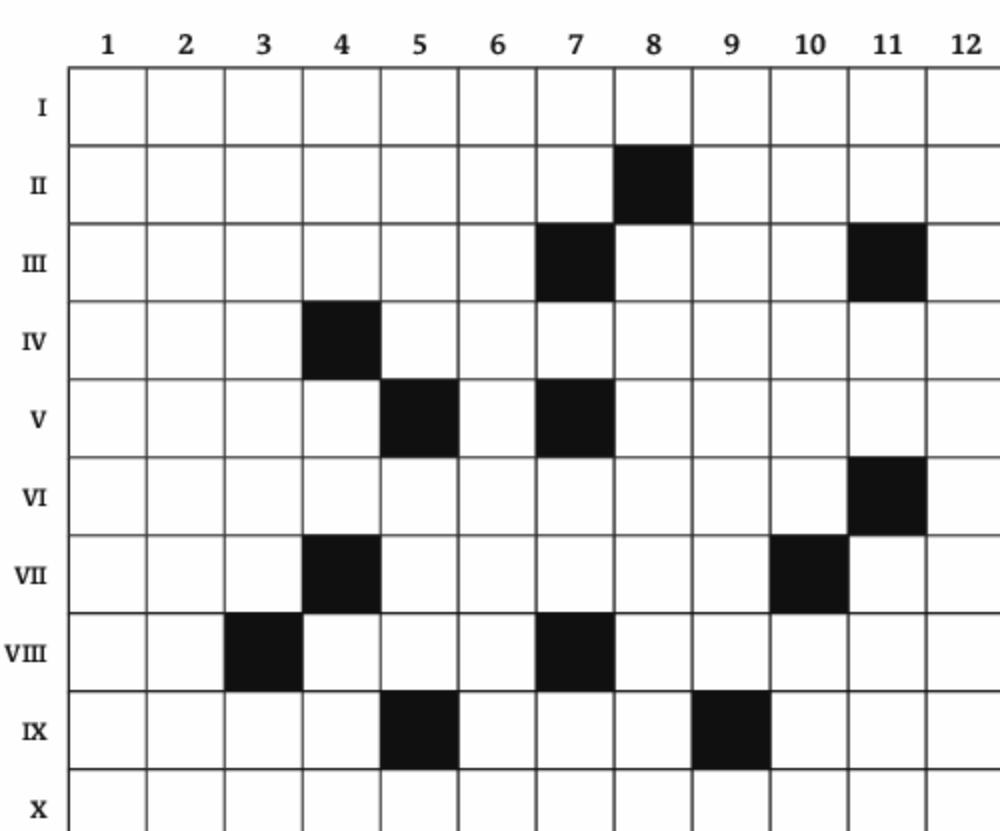
SYLVIE KERVEL

« Les Très Riches Heures du duc de Berry », Musée Condé, château de Chantilly (Oise). Tarif : 12 euros (réduit : 10 euros). Jusqu'au 5 octobre. Réservation conseillée sur www.chateaudechantilly.fr. Catalogue aux éditions In Fine, 496 pages, 50 euros.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 136
PAR PHILIPPE DUPUIS

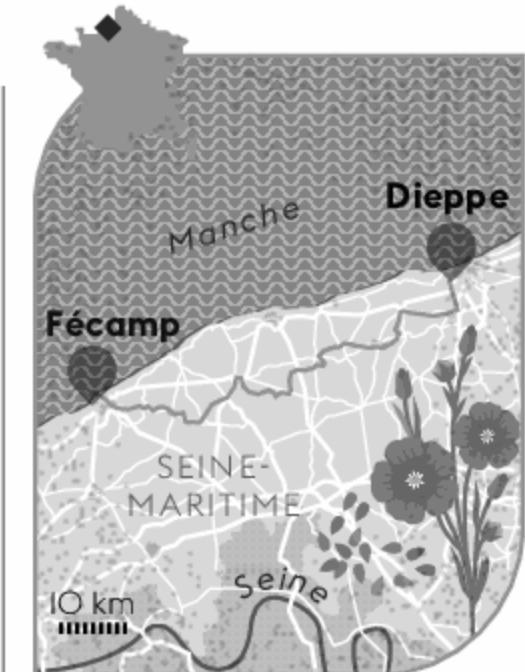
Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr





Lin fleuri de la coopérative Terre de lin, à Saint-Pierre-le-Viger (Seine-Maritime).

SEBASTIEN RANDÉ/STUDIO CUI CUI/TERRE DE LIN



CARNET DE ROUTE

Notre journaliste a organisé son voyage avec l'aide de Seine-Maritime Tourisme.

Y ALLER
En TER pour Dieppe, environ 2h 30 de Paris, 35 euros ; retour par Fécamp, environ 3 heures, 40 euros.
Louer un vélo chez Coffee Bike Normandie, à Fécamp. Votre bicolore peut être livré à l'endroit où vous commencez votre circuit. 30 euros la journée pour un vélo électrique.

SE LOGER
Entre Dieppe et Luneray, le Manoir de Tessy est un beau bâtiment ancien, autonome énergétiquement, labellisé « Accueil Vélo ». Chambre d'hôte à partir de 72 euros avec le petit déjeuner.
A quelques kilomètres de l'arrivée, à Colleville, Au fil de l'eau, des cabanes flottantes sur un petit étang caché dans la végétation. A partir de 240 euros pour une cabane pour 4 personnes.

DÉJEUNER, DÎNER
A Luneray, il faudra prendre des forces, et pour cela une volaille à la crème chez L'Atelier by Del Nero. Menu entrée-plat-dessert, 29,90 euros.
A mi-chemin, à Saint-Vaast-Dieppedalle, la Ferme Follet vend des glaces et de la crème fraîche issues du lait de son troupeau. Environ 5 euros les 500 millilitres.
A l'arrivée, un plat de poisson frais Chez Nounoute, ancienne femme de pêcheur devenue restauratrice. Compter autour de 25 euros pour un plat de poisson. 3, place Nicolas-Selle. Tél. : 02-35-29-38-08.

À VOIR, À FAIRE
Visiter l'exploitation et l'atelier de confection de la maison Embrin, à Ambrumesnil, les mardis et jeudis, 8 euros, sur réservation.
Visiter le Tissage du Ronchay, à Luneray, à l'occasion du Festival du lin, les 4 et 6 juillet, 5 euros.

Visiter la roseraie et le château de Mesnil-Geoffroy, à Ermenouville. Du vendredi au dimanche seulement, 9,50 euros (adulte), 7 euros (6-15 ans), gratuit pour les moins de 6 ans.

En Normandie, à l'affût des fleurs de lin bleues

VOYAGE DIEPPE

Il va falloir pédaler pour avoir la chance de contempler ce bleu qui tire sur le myosotis. Le cycliste averti n'aura qu'à ouvrir ses yeux et scruter l'horizon. Quand les champs de lin du pays de Caux, en Seine-Maritime, fleurissent, aux alentours de la mi-juin, la campagne verte s'électrise de cette couleur flashy. Si le vent souffle, comme souvent sur ce plateau agricole, les délicates tiges, hautes de un mètre environ, oscillent alors, comme mues par de petits ressorts, le bleu devient vibrant, les champs se couvrent de vagues.

Mais voilà : la féerie est éphémère. Car la fleur de lin ne s'épanouit que quelques heures, le matin, s'autoféconde, et tombe à terre le soir. Le long de la véloroute du lin qui relie Dieppe à Fécamp en 75 kilomètres, au cœur de la première région productrice de lin du monde, il est possible de mettre toutes les chances de son côté pour ne pas rater ce tableau fugace. De part et d'autre, les champs s'étalent. Si l'on est incapable de prédire dans quel ordre ils fleuriront d'ici peu, il y a fort à parier que le spectacle sera au rendez-vous. Car, en coulisse, tout ce monde végétal s'y prépare déjà.

En ce jour de printemps enssoleillé, on a d'ailleurs un peu triché pour aller plus vite, au-delà de Dieppe on est monté sur un premier plateau où ça souffle sévère pour récupérer nos bâclous équipés d'un moteur électrique. A nous le lin ! La véloroute suit, sur la majorité de son tracé, l'ancienne voie de chemin de fer reliant Dieppe à Fécamp, parallèlement à la côte normande. Réaménagée par tronçons, elle trace à travers champs. A hauteur de rayons, les petites tiges du lin de printemps, semé début avril, se dressent déjà sur une quinzaine de centimètres et affichent ce vert clair vif, presque fluorescent, qui les singularise. La graine dispose de cent jours pour donner tout ce qu'elle a dans le coffre.

A Ambrumesnil, un village de 500 habitants à 10 kilomètres de

La véloroute du lin, en Seine-Maritime, traverse le pays de Caux, cœur de la production nationale de cette fibre naturelle. Au début de l'été, la plante fleurit et couvre fugacement les champs de son étonnante couleur

la Manche à vol d'oiseau, on y croit. «*Là, il a fait le plus dur*», note Alexis Ménager, 40 ans, les pieds au bord du champ de lin qui ouvre le paysage devant la ferme héritée de ses grands-parents. Dans cette famille, on cultive la fibre textile depuis quatre générations, au milieu d'autres productions, comme la plupart des agriculteurs normands producteurs de lin, qui assurent plus de la moitié des volumes mondiaux. Avec une économie de moyens louable par temps de transition écologique : peu d'engrais, peu de produits phytosanitaires, pas d'irrigation.

Le secret du lin réside dans sa parfaite adaptation à son terroir. Une fois arraché, début juillet, il devra en effet rouir au sol : ainsi, les bactéries décomposeront la pectose, une sorte de ciment naturel qui agglomère les fibres. «*Pour que la nature puisse faire cela, il faut une alternance parfaite de pluie et de soleil et un ambiant humide, peu de territoires sont capables d'offrir ces conditions*», précise Alexis Ménager. Ce climat, c'est notre force et notre faiblesse, il nous protège et nous rend vulnérables en cas de dérangement. »

Pendant le rouissement, le paysage deviendra jaune vif, comme les tiges au sol. Le lin sera ensuite teillé – les fibres longues, les filasses, seront séparées des courtes, les étoupes –, puis filé, tissé et teint, les trois dernières étapes ayant lieu en Italie et dans l'est de la

France. Dans ce qui fut la grange à grains familiale, aux épais murs de brique rouge et de silex, Alexis Ménager et sa femme ont remis en route, en 2020, la dernière étape du long chemin du lin textile, sous la forme d'un atelier de confection. Quatre couturières y façonnent, avec du tissu en lin normand, filé et tissé en Italie, du linge de maison à la commande, commercialisé sous la marque Embrin. «*On n'est pas nombreuses, dans la profession, à travailler dans un atelier avec vue sur les champs !*», sourit Laetitia Mariello, 47 ans, la première embauchée, penchée sur une surjetuse qui finit présentement une housse de couette.

Il fut un temps sur ces terres où chaque ferme cultivait, mais aussi filait, tissait et cousait le lin. A 10 kilomètres d'Ambrumesnil, après avoir franchi la petite vallée de la Saâne, le village de Luneray témoigne encore de cette intense activité artisanale. On peut en faire le tour par les « sentes à paniers », d'étroits chemins de la

Le château de Mesnil-Geoffroy, à Ermenouville, abrite la plus grande roseraie privée de Normandie

largeur d'un homme ou d'une femme portant un panier au côté, utilisés pour transporter rapidement les écheveaux de fil ou gagner le marché pour vendre son ouvrage.

Tisserands et commerçants avaient lire, si bien que le bourg fut un centre de diffusion du protestantisme à partir du XVI^e siècle. «*De petites bibles étaient cachées dans les bobines de fil et Luneray est resté jusqu'à aujourd'hui un bastion du protestantisme*», explique Zoë Tirilly, de l'office du tourisme Terroir de Caux. Dans le quartier du Ronchay, dont les toponymes – rue des Toiliers, rue des Navettes – rappellent l'ancien labeur, la dernière usine de tissage de lin française se repère à son ramdam de tous les diables.

Toile à chevrons pour rideaux
Le décor est dantesque, les machines, de l'ourdissoir – pour tendre les fils de la chaîne – à l'encolleuse – pour enduire le fil et le rendre plus résistant –, gigantesques. Quand Marion Diarra-Lardans, sixième génération et première femme tisserande de cette famille spécialisée dans les fibres libériennes, a repris les 27 machines à tisser du Tissage du Ronchay, en 2020, à la suite de son père qui s'apprenait à mettre la clé sous la porte, «*la bobine de fil de lin coûtait plus cher que de la toile tissée en Asie*», soupire-t-elle. Il fallait donc y croire pour relancer le tissage du lin, abandonné depuis vingt ans faute de rentabilité.

L'ancienne enseignante de sciences de la vie et de la Terre produit aujourd'hui de la toile à chevrons pour rideaux, des voilages d'ombrage en toile ajourée, de la toile à transat, en gros fil, et mise sur les commandes d'entreprises, l'attrait du « made in France » et l'intérêt pour cette fibre écologique pour ne pas laisser perdre ce savoir-faire industriel. «*Ici, vous sortez de l'usine et vous tombez sur un champ de lin, c'est tellement dommage de ne pas le tisser !*», lâche cette grande femme en longue robe à fleurs et à l'énergie contagieuse.

En une demi-heure de pédalage, juste avant d'atteindre le clocher

en béton armé de Saint-Pierre-le-Viger, c'est une autre forteresse qui se dresse en contrebas, sur la gauche. Les entrepôts de la coopérative Terre de lin rassemblent chaque année la récolte de ses 750 adhérents. C'est ici que le lin sera teillé avant de partir pour les filatures. Pour l'instant, il pousse silencieusement partout où porte le regard dès qu'on peut sortir le nez de son guidon : à la sortie d'Houdetot, à deux pas d'une horde de tracteurs qui labourent de concert, accompagnés par un groupe de cigognes qui se régale d'insectes ; devant le château de Mesnil-Geoffroy, à Ermenouville, qui abrite la plus grande roseraie privée de Normandie et des poules de collection ; sous les pales de l'éolienne qui surplombe littéralement la véloroute à la sortie de Drosay et fait bruissier l'air de tous les champs environnants.

A partir du kilomètre 43 du parcours, marqué par des chaises longues en bois qui permettent d'admirer les troupeaux de vaches normandes paissant paisiblement, le lin se fait plus discret. C'est que l'on quitte les plateaux pour pénétrer dans les petites vallées qui conduisent à la mer. A Cany-Barville, les cyclistes échaudés font la pause au Café des glaces. Leur tête tourne un peu, tout comme celle de Félix Gray, qui, dans le poste, déclare sa flamme à La Gitane.

La Durdent, petit fleuve que l'on enjambe par un pont, a permis à la commune de disposer de plusieurs filatures, dont l'usine Patin, dite « Pique-Pique », spécialisée pendant cent ans dans la confection de dessous féminins et finalement rasée en 1990. Un interminable faux plat plus loin, à Valmont, on apprend que la gare, inaugurée en 1900, permettait aux écoliers d'embarquer pour Fécamp, côté voyageurs, et au lin d'être chargé pour on ne sait où, côté marchandises. Encore quelques dizaines de minutes et voici Fécamp. La Manche brille en cette fin de journée. Son bleu ondule, certes, mais n'est pas vraiment myosotis. Il faudra revenir pour la couleur électrique. ■

CÉCILE CAZENAVE

La relance des naissances, nouveau ciment des droites aux Etats-Unis

Lors de son premier discours en tant que vice-président, le 24 janvier, J. D. Vance, pourfendant la «*culture de l'avortement à la demande*», proclamait sous les applaudissements : «*Je veux plus de bébés aux Etats-Unis d'Amérique!*» Ce contempteur des «femmes à chat sans enfant» avait aussi suggéré en 2021 que les parents puissent ajouter à leur vote celui de leurs enfants. La logique est la suivante : «*Si vous n'investissez pas dans l'avenir de ce pays, vous ne devriez peut-être pas avoir la même voix.*»

Dans sa «Big Beautiful Bill», le projet de loi budgétaire en cours d'examen au Congrès, Donald Trump a inclus un «*baby bonus*» de 1000 dollars (environ 870 euros) placés sur un compte en banque pour chaque nouveau-né américain. Quelques semaines après son retour à la Maison Blanche, le 24 février, il avait déjà signé un décret promettant de soutenir la fécondation in vitro (FIV), décision pour laquelle il disait mériter l'élegant titre de «*président de la fécondité*».

A peu près au même moment, le directeur du département de l'efficacité gouvernementale, Elon Musk (il a quitté ses fonctions fin mai), obsédé par l'effondrement de la natalité, qu'il considère comme «*de loin le plus grand danger auquel la civilisation est confrontée*», est devenu père de son quatorzième enfant. Une façon de mettre en pratique sa maxime implacable : «*Si vous ne créez pas de nouveaux humains, il n'y a pas d'humanité, et toutes les politiques du monde n'ont aucune importance.*»

Si les républicains vantent depuis longtemps l'importance des «valeurs familiales», ceux de l'ère Make America Great Again ont ajouté un nouvel élément : la taille. L'idée est simple : pour lutter contre l'*«hiver démographique»* dans lequel est entré l'Occident, il faudrait faire, et vite, de grandes familles, avec de nombreux bébés.

Il est vrai que l'heure est grave pour la démographie américaine. Le taux de fécondité a atteint un niveau historiquement bas de 1,62 naissance par femme en 2023. Selon un sondage réalisé la même année par le Pew Research Center, près de la moitié des Américains de moins de 50 ans déclarent qu'il est peu probable qu'ils aient un jour des enfants (une augmentation de 10 points en cinq ans).

FOSSÉ PHILOSOPHIQUE

Comment soutenir le système économique ? La situation a de quoi préoccuper l'ensemble du spectre politique. À gauche, le natalisme «*à des objectifs modestes*», explique Philip Cohen, professeur de sociologie à l'université du Maryland et spécialiste des questions de démographie. Il consiste plutôt à améliorer les conditions de vie des personnes qui essaient de fonder une famille. La augmentation du taux de natalité – quand il est explicite – est généralement l'objectif secondaire.

Les libéraux opposent une résistance «à toute grande idée qui semble mettre en question des acquis de la révolution sexuelle», écrit l'éditorialiste Ross Douthat, qui couvre depuis longtemps la question démographique dans le *New York Times*. La liberté de procréation en tant que conquête féministe durement gagnée «signifie que toute discussion sur l'augmentation des taux de natalité évoque instantanément les angoisses de type La Servante écarlate et de coercition patriarcale». Dans son roman dystopique publié en 1985, l'écrivaine canadienne Margaret Atwood imagine une société où les femmes sont forcées à la reproduction.

A droite, tant le catholique traditionaliste J. D. Vance que le polygame Elon Musk – le

Après le combat contre l'avortement, le Parti républicain a fait de la famille nombreuse son cheval de bataille. Porté par le milliardaire Elon Musk et le vice-président J. D. Vance, le combat pronataliste masque pourtant des divergences profondes au sein de la coalition MAGA

milliardaire a fait bâtir une sorte de phalange à Austin, au Texas, pour héberger sa progéniture et leurs trois mères –, ou que Donald Trump, père de cinq enfants qui se vante de n'avoir jamais changé une couche, s'accordent sur la menace civilisationnelle que représente une population vieillissante.

Quant à savoir comment on fait ces bébés, la réponse est plus complexe. Car la coalition inédite qui a porté Trump au pouvoir englobe des personnes aux idées et aux cultures très éloignées les unes des autres. Les milliardaires de la tech mondialistes et les nationalistes réactionnaires de la nouvelle droite de J. D. Vance sont séparés par un fossé philosophique, et leurs visées natalistes, quoiqu'elles aient l'air de converger en surface, pourraient bien mettre au jour leurs profonds désaccords. Mais, pour l'instant, le sujet sera de parfait point de ralliement.

«*Il y a quelque chose à propos de la question [du déclin démographique] qui explique notre moment politique*», disait Kevin Dolan le 28 avril, à l'ouverture de la deuxième édition de la Natal Conference, qu'il organise à Austin. Le site de la «Natal Con» clame n'avoir «aucun objectif politique ou idéologique autre que celui d'un monde où nos enfants peuvent avoir des petits-enfants».

Mais la liste des invités ne laissait guère de doute quant à la tonalité de l'événement, parrainé à la fois par la maison d'édition d'extrême droite Passage Publishing (qui publie, entre autres, le blogueur Curtis Yarvin ou *Man's World*, un magazine littéraire masculiniste) et par une marque de couches aux valeurs «chrétiennes et pronatalistes» (dont le slogan est «*Changer les couches. Changer des vies*»). Quant à l'organisateur lui-même, Kevin Dolan, figure du mouvement pronataliste, il est le cofondateur d'Exit, une confrérie consacrée à la «souveraineté de la famille», membre de Deznat, un mouvement mormon d'extrême droite, et jeune père de six enfants.

En 2023, à la première édition de la Natal Con, rappelait-il avec fierté, des «*tribus différentes*» s'étaient rassemblées timidement pour la première fois et «*constataient qu'elles avaient beaucoup en commun*». Il y avait là beaucoup d'hommes : Jack Posobiec, militant de la droite alternative, Carl Benjamin, youtuber antiféministe britannique, ou encore le gourou masculiniste britannique Charles Cornish-Dale, plus connu sous le pseudonyme Raw Egg Nationalist, fervent apôtre de bodybuilding et de la théorie du «grand remplacement». Mais aussi Michael Anton, essayiste catholique désormais membre de l'administration Trump, ou le richissime entrepreneur de la Silicon Valley Balaji Srinivasan.

Il y avait bien quelques femmes – Kevin Dolan dit faire attention à une certaine parité, mais quatre d'entre elles avaient dû annuler leur venue pour accoucher. Parmi les présentes : Peachy Keenan, figure du mouvement «*trad wife*» (ce mouvement de femmes qui revendiquent un retour au rôle domestique), qui se définit comme «*domestic extremist*» («extrémiste du foyer»),

le titre de son livre publié chez Passage Publishing en 2023) et «*husbossexual*» («qui n'aime que son mari»).

Lors de son intervention, Peachy Keenan soutenait que le prosélytisme nataliste ne doit pas s'étendre à tous, et sûrement pas aux «*séministes progressistes. Les personnes qui maximisent leur fertilité devraient être des personnes, idéalement, qui n'élèveront pas leurs enfants pour qu'ils deviennent des personnes poillues de genre neutre qui voudront un jour devenir antifa*». Autres têtes d'affiche de la conférence : Malcolm et Simone Collins, couple vedette du mouvement pronataliste, parents de cinq enfants et toujours prêts à donner une interview pour vanter les mérites des familles nombreuses, et même, pour ce qui concerne Simone, à mourir en couches s'il le faut.

En rassemblant cette formation hétéroclite sous la bannière du natalisme, la première Natal Con avait, selon Dolan, préfiguré la coalition qui allait permettre le retour de Trump à la Maison Blanche. Les voici désormais au cœur du pouvoir. «*La question du déclin démographique importe de toute évidence à J. D. Vance, à Elon Musk, et à beaucoup d'autres dans l'administration, poursuivait-il le 28 avril. Ce qui veut dire que les grandes idées développées ici peuvent être entendues à la Maison Blanche.*

GRANDE PEUR DE LA SURPOPULATION

«*Les natalistes sont de retour*», résume la journaliste Katherine Stewart, spécialiste de la droite nationaliste chrétienne. Ils avaient, en effet, quasiment disparu. Pour retrouver des discours de cet ordre, il faut remonter au début du XX^e siècle, alors que les idées eugénistes fleurissaient, et que l'immigration – venue d'Italie, de Russie, d'Europe de l'Est – alimentera l'angoisse des populations arrivées quelques générations plus tôt. Le médecin nataliste Horatio Robinson Storer (1830-1922), l'un des premiers militants anti-IVG, déplore «*que les avortements soient infiniment plus fréquents chez les protestantes [alors considérées comme les vraies Américaines] que chez les catholiques*» et se demande si les territoires de l'ouest et du sud des Etats-Unis seront «*remplis par [leurs] propres enfants ou par ceux des étrangers*».

Le président Theodore Roosevelt (1858-1919) parle de «*suicide racial*», question dont il juge qu'elle est «*fondamentalement infiniment plus importante que n'importe quelle autre dans ce pays*». «*L'homme ou la femme qui évite délibérément le mariage, qui a un cœur si froid qu'il ne connaît pas la passion et un cerveau si superficiel et égoïste qu'il ne veut pas avoir d'enfants est en fait un criminel contre la race, et devrait être l'objet d'une aversion méprisante de la part de toutes les personnes saines*, écrit-il dans un courrier en 1902. C'est une question à laquelle nos femmes doivent répondre ; de leurs entrailles dépend le destin futur de la nation.» Une peur du «*grand remplacement*» avant la lettre.

«*Nous n'avons jamais eu de politique gouvernementale américaine visant à promou-*

voir les naissances depuis cette époque», constate Seth Dowland, professeur à la Pacific Lutheran University de Parkland (Etat de Washington) et auteur de *Family Values and the Rise of the Christian Right* («les valeurs familiales et l'essor de la droite chrétienne», University of Pennsylvania Press, 2015, non traduit).

Jusque très récemment, la natalité se portait bien, trop bien. C'est notamment au réjouissant baby-boom des années 1950 – lorsque la famille de banlieue, avec mère retournée au foyer et père seul pourvoyeur de revenus, incarnait le mode de vie américain et témoignait de la prospérité et de la grandeur de la civilisation – que le slogan «*Make America great again*» fait référence. «*Les Américains entretiennent des affinités très fortes avec ce modèle faussement traditionnel*», note le sociologue Philip Cohen. Il ne durera qu'un temps très limité, et ce sont bien ces boomer qui remettront en cause ce «modèle» si parfait quand viendra leur tour de construire des familles.

Si le nombre d'enfants par femme commence à baisser dans les années 1960, la grande peur de l'époque est celle de la surpopulation. Le livre de Paul Ehrlich *La Bombe P*, paru en 1968 (publié en français chez Fayard en 1970) domine alors la conversation. En 1970, le président Richard Nixon (1913-1994) nomme une commission – soutenue à l'unanimité par le Congrès – chargée de trouver des solutions pour réduire la natalité, en améliorant notamment l'accès à la contraception. Le Parti républicain est alors proavortement. En 1972, un sondage Gallup révèle que 68 % des républicains sont favorables à ce que l'avortement reste une décision privée entre la femme, sa famille et ses médecins. En 1973, l'arrêt Roe vs Wade, qui garantit le droit à l'IVG, est d'ailleurs rédigé par un juge de la Cour suprême nommé par Nixon.

Mais un courant de droite chrétienne se coalise autour de l'idée que le Parti républicain serait devenu trop libéral. A la recherche d'un thème capable de rallier les gens à leur cause conservatrice, ciblant notamment les catholiques démocrates, ses représentants choisissent délibérément l'avortement. Ce combat va devenir le principal cheval de bataille culturelle de la composante chrétienne de la droite, qui va grignoter peu à peu le parti. Jusqu'à parvenir, en 2022, près de cinquante ans après le vote de Roe vs Wade, à abroger le droit constitutionnel à l'avortement avec l'arrêt Dobbs vs Jackson.

La décision crée des disparités d'accès à l'IVG entre les Etats, mais, au plan national, elle ne provoque aucune hausse des naissances – le recours à l'IVG a même légèrement augmenté depuis 2022. Dans l'opinion, même effet contre-productif : en 2024, une majorité d'Américains (54 %) se dit désormais «prochoix». Autrement dit, «*le combat proavortement est devenu moins payant politiquement*», résume Seth Dowland. «*Etant donné que la question de l'avortement n'a provoqué aucun changement fondamental, les républicains en particulier devraient envisager un soutien plus ferme de l'Etat aux familles*», recommandait Gladden Pappin dans la revue conservatrice qu'il a fondée, *American Affairs Journal*, dès 2019.

C'est ainsi que le combat antiavortement a fait place à celui pour «la famille», au point que certains parlent de «*tournant familial*» du Parti républicain. Il était explicitement exposé dans le Projet 2025, produit en 2024 par la Fondation Heritage, think tank très conservateur, dont l'ambition était claire : placer la famille au cœur de la



EMILIE SETO

nation et de la politique américaine du prochain président républicain. «La décision Dobbs n'est qu'un début, peut-on y lire. Toute menace à la stabilité de la famille doit être combattue. Cette détermination doit imprégner chacune de nos politiques.» De quelle famille parle-t-on? «Une mère et un père mariés, et leurs enfants.»

MODÈLE DU RÉGIME DE VIKTOR ORBAN

La Fondation Heritage est dirigée depuis 2021 par Kevin Roberts, qui a fait venir une nouvelle génération de jeunes conservateurs «profamilles». Dans son dernier livre, *Dawn's Early Light: Taking Back Washington to Save America* («la première lueur de l'aube : reprendre Washington pour sauver l'Amérique», Broadside Books, 2024, non traduit), Roberts soutient que le clivage politique contemporain le plus pertinent est celui entre le parti de la création, «ceux qui défendent un ordre naturel divin», et celui de la destruction, «ceux qui veulent l'abolir au nom de l'émancipation, de la liberté et du progrès». Roberts, évidemment, appartient au premier. Le temps où le camp républicain considérait les droits reproductifs comme relevant des libertés individuelles est loin. Désormais, toute bonne politique doit s'efforcer de «rendre de nouveau accessible un mode de vie de classe moyenne à toute famille américaine travaillant dur et disposant d'un seul revenu» – c'est-à-dire avec un des parents au foyer.

Le texte de Roberts rejette l'idée d'un système de garde d'enfants en bas âge, cette mesure étant considérée comme encouragant les femmes à retourner travailler, plutôt que de s'occuper des enfants. Or, «sans les femmes, il n'y a pas d'enfants et la société ne peut pas continuer». Mais le monde du travail, apparemment, si. Fin de

la culture «androgynie» indifférenciée régulièrement dénoncée par J. D. Vance, qui aime rappeler que «Dieu a créé l'homme et la femme pour une raison».

Le livre est préfacé par J. D. Vance, que Kevin Roberts a décrit au *New Yorker* comme «la personne la plus importante en matière de politique familiale dans l'histoire de ce pays». Vance, pour sa part, s'accorde avec cette «vision fondamentalement chrétienne de la culture et de l'économie» selon laquelle «vertu et progrès matériel vont de pair». Ce conservatisme centré sur la famille «emprunte à la vieille droite américaine qui reconnaissait – à juste titre, selon [lui] – que les normes et les attitudes culturelles compétent», écrit-il dans la préface.

Car il ne s'agit pas seulement de soutenir un système économique. Ainsi, pour résoudre la crise démographique, pas question de compter sur l'immigration – solution pourtant la plus logique pour faire face aux problèmes de main-d'œuvre. Elle est, bien au contraire, le problème. «L'immigration de masse, présentée comme la solution à la baisse des taux de natalité, n'a pas apporté les avantages socio-économiques promis par ses partisans et a plutôt déchiré le cœur des nations occidentales», estime Gladden Pappin, désormais président de l'Institut hongrois des affaires internationales et l'un des artisans du rapprochement idéologique entre Trump et le régime de Viktor Orban.

Le premier ministre hongrois fait figure de modèle pour une internationale pronataliste dont le combat mêle lutte contre l'immigration et contre la supposée «idéologie du genre», envisagée elle aussi comme une imposition venue d'ailleurs. «L'opposition au "genre", présenté comme un danger pour la "famille naturelle", est souvent liée au combat contre la menace des

LE COMBAT ANTI- AVORTEMENT A FAIT PLACE À CELUI POUR «LA FAMILLE», AU POINT QUE CERTAINS PARLENT DE «TOURNANT FAMILIAL» DU PARTI RÉPUBLICAIN

migrants, la perspective du métissage et ses effets prétendument ravageurs sur la famille "naturelle"», écrit la philosophe Judith Butler dans son essai sur le mouvement international antigénre, *Qui a peur du genre?* (Flammarion, 2024).

Viktor Orban l'exprime d'ailleurs clairement : «Nous avons dû construire non seulement un mur physique à nos frontières et un mur financier autour de nos familles, mais aussi un mur juridique autour de nos enfants pour les protéger de l'idéologie de genre qui les cible.» La famille «naturelle» n'est pas seulement hétéronormative : elle sert aussi à reproduire la nation dans sa pureté ethnique et raciale. La rhétorique est reprise par J. D. Vance, qui considère qu'il faut «entrer en guerre» contre «l'idéologie anti-enfants» qui sévit dans le pays.

La famille «naturelle» doit aussi l'être dans sa conception même. Viktor Orban comme la première ministre italienne, Giorgia Meloni, s'opposent catégoriquement aux techniques d'assistance à la fertilité. En Turquie, le président Recep Tayyip Erdogan, qui a choisi de faire de 2025 «l'année de la famille», pousse le rejet de la technique jusqu'à penser à limiter le recours aux césariennes, qui nuit selon lui à la natalité turque. En juin 2024, J. D. Vance, alors sénateur, a voté contre la loi sur le droit à la FIV.

Cette vision traditionaliste est bien éloignée des projets natalistes matinés de transhumanisme de la Silicon Valley. Elon Musk partage bien avec J. D. Vance et les chrétiens de droite le diagnostic d'une crise civilisationnelle – «si l'on ne s'attaque pas à la baisse des taux de natalité, la civilisation mourra en gémissant dans des couches pour adultes», déclarait-il en 2022. Mais, pour y remédier, il regarde moins vers un supposé avenir posthumain peuplé de robots capables de gestation. En 2021, il a investi 10 millions de dollars dans le développement d'un centre d'études démographiques, Population Wellbeing Initiative, à Austin (Texas). Il est dirigé par le démographe Dean Spears, auteur d'un livre à paraître d'inspiration cornucopienne – la croyance dans l'idée que le génie humain et les innovations technologiques permettront indéfiniment de satisfaire les besoins matériels de l'humanité. Plus d'enfants, plus de solutions, y compris pour le climat, les ressources planétaires, etc. : ils sont «un vote pour l'avenir», dit ainsi Musk.

Quelque 874 millions de dollars ont été investis dans des start-up de la Silicon Valley spécialisées dans la fertilité rien qu'en 2023. Les projets fleurissent. Conception, par exemple, soutenu par Sam Altman, le PDG d'OpenAI, travaille à la fabrication d'ovules à partir d'autres cellules du corps, de sorte qu'une femme sans ovules viables ou même deux hommes pourraient avoir un bébé. Alife, un outil de FIV utilisant l'intelligence artificielle pour sélectionner les embryons à planter, a levé 22 millions de dollars. EctoLife prévoit de faire des bébés en gestation grâce à des utérus artificiels, avec une production de 30 000 bébés par an. Les codes génétiques des embryons pourraient aussi être modifiés afin d'éviter certaines maladies ou encore de déterminer la couleur de leurs yeux, leur taille ou leur quotient intellectuel.

COUPES AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

La teneur eugéniste de cette version technologique du pronatalisme a de quoi heurter la conception traditionnelle de la droite. Comme sur bien d'autres sujets qui les divisent, un certain flou sied aux deux parties. En 2024, une décision radicale de la Cour suprême de l'Alabama fait des embryons congelés dans le cadre de FIV des «enfants à part entière», la rendant de fait quasi impossible à pratiquer. La décision a débouché sur une crise politique au sein du Parti républicain, montrant encore qu'on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment.

Le décret signé le 24 février par Trump pour «élargir l'accès à la FIV» laissait quatre-vingt-dix jours pour étudier les propositions. Elles vont de la plus anecdote – réservant 30 % des lauréats du programme Fulbright, la prestigieuse bourse internationale soutenue par le gouvernement, aux candidats mariés ou ayant des enfants – à la plus transactionnelle – une prime de naissance de 5000 dollars en espèces à chaque mère américaine après l'accouchement –, en passant par la plus basique – informer les femmes sur leurs cycles menstruels pour mieux comprendre quand elles sont capables de concevoir. Les conclusions, qui étaient attendues à la mi-mai, tardent à venir. Le «président de la fécondité» a ordonné, en revanche, des coupes budgétaires au ministère de la santé et supprimé l'équipe du Centre pour le contrôle et la prévention des maladies chargé de la recherche sur les traitements de fertilité.

Que l'affichage nataliste soit contredit en pratique par des mesures comme celles-ci importe peu. Que les diverses approches essayées ailleurs aient surtout prouvé que ces types d'incitations politiques sont peu efficaces, aussi. La Hongrie, où la natalité poursuit sa baisse, et où l'on meurt toujours plus que l'on ne naît, continue de faire office de modèle.

«Quand j'ai commencé à écrire sur ces questions, il y a quinze ans, rappelle Ross Douthat en 2024 dans le *New York Times*, il était possible de présenter le natalisme en des termes relativement modestes, comme une question de changement d'orientation et d'ajustements politiques. Mais plus nous nous enfonçons dans une pénurie de naissances, plus le changement nécessaire pour remonter la pente est radical.» Le natalisme dans sa version actuelle n'est plus simplement pragmatique, incitatif, porté par des crédits d'impôt, mais voué à être «de plus en plus utopique et révolutionnaire», à devenir «une cause factionnelle, (...) un enjeu de guerre culturelle».

La réussite des politiques est-elle seulement le but? «L'important pour eux, ce n'est pas d'accomplir quoi que ce soit dans le monde réel, dit le sociologue Philip Cohen. Ce qu'ils veulent, c'est que le public soit témoin au quotidien de leur projet politique et culturel. Cela se passe de la même manière dans tous les régimes autoritaires : ils font la promotion d'une natalité élevée, échouent à la faire augmenter, mais en tirent une image qui apporte du soutien à leur mouvement.» Comme objet politique, le combat pronataliste est comparable à celui contre la criminalité : il ne peut servir politiquement que tant qu'il n'est pas gagné. ■

Avner Ben-Amos

« La panthéonisation d'Alfred Dreyfus serait une rupture par rapport à la tradition de la Ve »

A l'heure où des parlementaires plaident en faveur de la panthéonisation du capitaine, l'historien israélien revient sur l'évolution des profils des « grands hommes » et « grandes femmes » en France

ENTRETIEN

Professeur émérite d'histoire de l'éducation à l'université de Tel-Aviv (Israël), Avner Ben-Amos est un spécialiste de l'histoire culturelle et de la formation de la mémoire collective en Israël et en France. Il a contribué aux *Lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora (7 volumes, parus chez Gallimard entre 1984 et 1992), et il est l'auteur d'*Israël, la fabrique de l'identité nationale* (CNRS Editions, 2010) et du *Vif saisit le mort. Funérailles, politique et mémoire en France (1789-1996)* (Editions EHESS, 2013). Dans l'ouvrage collectif *Succès et échec de l'héroïsation. De l'Antiquité à l'actualité européenne* (PUR, 280 pages, 25 euros), Avner Ben-Amos analyse l'histoire des panthéonisés de la Ve République.

L'Assemblée nationale a voté à l'unanimité, le 2 juin, l'élévation d'Alfred Dreyfus au grade de « général de brigade », un « acte de réparation » qui vise à parachever la réhabilitation du capitaine. Aujourd'hui, certains plaident en faveur de la panthéonisation de Dreyfus. S'agirait-il, à vos yeux, d'une rupture ou d'une continuité ?

Ce serait une rupture par rapport à la tradition de la Ve République. Depuis 1958, les « grands hommes » et les « grandes femmes » transférés au Panthéon sont, non pas des victimes – même si elles sont innocentes, même si elles font preuve d'un courage exceptionnel –, mais des « héros » ou des « héroïnes » : des responsables politiques prestigieux, de grands scientifiques, des écrivains célèbres, des résistants courageux ou des militaires de renom.

C'est d'ailleurs ce qu'avait souligné en 2006, à l'occasion du centenaire de la réhabilitation d'Alfred Dreyfus, le président de la République Jacques Chirac. Au terme d'une campagne publique menée par l'historien Vincent Duclert en faveur de la panthéonisation de Dreyfus, le chef de l'Etat avait repoussé cette demande : il estimait que les « héros » de cette affaire étaient, non pas le capitaine Dreyfus, mais Emile Zola et Jean Jaurès – deux écrivains qui se trouvaient déjà au Panthéon.

Dans la conscience de l'Occident, le concept du héros est lié à l'idéal viril : un héros doit être actif et prendre son destin en main. C'était notamment le cas, pendant des décennies, dans la conscience nationale israélienne. Dans les années 1950 et 1960, les commémorations de la Shoah organisées par l'Etat hébreu célébraient uniquement les combattants des révoltes des ghettos comme Varsovie et Vilnius : il a fallu attendre les années 1970 et 1980 pour qu'elles rendent également hommage aux femmes et aux enfants victimes de la Shoah.

Quand la tradition républicaine française qui consiste à rendre hommage aux « grands hommes » méritant la « reconnaissance » de la patrie est-elle née ?

C'est à la demande de Louis XIV, au XVII^e siècle, qu'est édifiée l'église Sainte-Geneviève, qui deviendra plus tard le Panthéon. L'architecte Jacques-Germain Soufflot (1713-1780) planifie, sur la rive gauche de Paris, une somptueuse basilique de style néoclassique dotée d'une immense crypte destinée à enterrer des curés et des moines. La Révolution éclate cependant alors que l'édifice est presque achevé. En 1791, les révolutionnaires le confisquent à l'Eglise, le transforment en « Temple de la patrie » et gravent sur son fronton la célèbre épithaphe : « Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante. » A partir de 1885, le Panthéon devient le lieu de sépulture des grands hommes : le plus grand honneur qu'un citoyen français puisse recevoir après sa mort est d'être enterré dans ce temple républicain.

Quelle est alors la vocation de ce lieu symbolique ?

De la fin du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle, le concept de « grand homme » sert de machine de guerre contre l'Ancien Régime. Le Panthéon est alors une institution qui célèbre les républicains, ces hommes des Lumières qui combattent les valeurs monarchiques, comme le montre, en 1885, la cérémonie de transfert du cercueil de Victor Hugo (*le grand écrivain fut l'un des opposants les plus célèbres à Napoléon III*).

Lorsque la République est bien installée, à partir du début du XX^e siècle, la panthéonisation des « grands hommes », puis des « grandes femmes », change de sens : il ne s'agit plus de défendre la République, mais de célébrer les héros et les héroïnes de la nation. Dans un monde qui ne cesse de se transformer, le Panthéon incarne la permanence de l'identité nationale : les « grands hommes » et les « grandes femmes » auxquels la patrie rend hommage symbolisent la continuité, dans le temps, des valeurs de la République et de la nation.

Quels sont, pendant la Révolution, puis aux XIX^e et XX^e siècles, les caractéristiques de ces « héros » auxquels la France rend hommage ?

Le transfert au Panthéon est un événement qui s'adresse au passé, au présent et à l'avenir. Au passé, parce que la France rend hommage à un héros ou à une héroïne pour ce qu'il a fait ; au présent, parce que ce geste est censé unifier la nation ; à l'avenir, parce qu'il fournit un modèle de citoyen pour les générations futures.

Le concept de « grand homme » ou de « grande femme » recouvre cependant deux profils différents : le premier affiche des caractéristiques universelles intemporelles ; le second, des valeurs particulières à un moment donné. Né à l'ère des Lumières, le héros « universel » se veut l'antithèse de celui de l'Ancien Régime : non plus un personnage aristocratique, catholique, lié à des valeurs d'héroïsme militaire ou de chevalerie, mais un intellectuel laïque – philosophe, scientifique ou écrivain – qui a œuvré en faveur du progrès de l'humanité. Pendant la Révolution, ces héros « universels » sont incarnés par Voltaire et Rousseau, transférés en 1791 et en 1794 ; sous la III^e République, par Victor Hugo et par le chimiste Marcellin Berthelot, transférés en 1885 et en 1907.

La deuxième catégorie, celle du héros qui porte des valeurs particulières, se forme un peu plus tard : elle valorise un héros politique ou militaire qui a servi avec ardeur la patrie. Sous la Révolution, il s'agit, par exemple, du militaire Auguste

SOUS LA
VE RÉPUBLIQUE,
LE CHEF DE L'ÉTAT
DEVIENT UN PRÊTRE
INTERMÉDIAIRE
ENTRE LE HÉROS
MORT ET LA NATION :
IL EST AU CENTRE
DE LA MISE EN SCÈNE



Marie Henri Picot de Dampierre et du politicien Louis-Michel Lepeletier de Saint-Fargeau, tous deux transférés en 1793 ; sous la III^e République, les militaires Théophile Malo Corret de La Tour d'Auvergne, Lazare Carnot et François Marceau, transférés au Panthéon en 1889 pour célébrer le centenaire de la Révolution française.

Les « panthéonisés » de la Ve ressemblent-ils à leurs prédecesseurs ?

Les « grands hommes » et les « grandes femmes » de la Ve République dessinent un modèle de héros ou d'héroïne assez semblable à celui des Républiques précédentes. Le diplomate Jean Monnet, considéré comme « le père de l'Europe », est ainsi un héros « universel » ayant œuvré pour le bien de l'humanité, comme l'étaient Voltaire, Rousseau ou Hugo. Les résistants de la seconde guerre mondiale (Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion, Jean Zay, Pierre Brossolette, Missak Manouchian) sont, eux, des héros qui ont combattu pour défendre la patrie.

De nombreux héros officiels de la Ve République combinent cependant les deux profils : ils incarnent des valeurs à la fois universalistes et particulières. C'est le cas de Jean Jaurès, qui était un grand défenseur de la paix mais aussi un grand patriote. C'est également le cas de René Cassin, rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU de 1948, président de la Cour européenne des droits de l'homme, Prix Nobel de la paix en 1968, mais aussi blessé lors de la première guerre mondiale et résistant pendant la seconde.

Robert Badinter et Marc Bloch, dont les panthéonisés ont été annoncées par Emmanuel Macron, incarnent eux aussi des valeurs à la fois universalistes et particulières. Le premier était un homme politique et un ministre de la justice qui a combattu pour l'abolition de la peine de mort ; le second, un grand historien et un résistant exécuté par la Gestapo. Ils ont un autre point commun : ils étaient juifs – Badinter est d'ailleurs un rescapé de la Shoah. Leur transfert est peut-être une « compensation » liée au refus de transférer Dreyfus au Panthéon.

Comment fait-on d'un citoyen un « héros » ?

La cérémonie de transfert des restes au Panthéon est un rite de passage destiné à transformer un homme ou une femme ordinaire en héros. Elle rappelle les « secondes » funérailles pendant lesquelles, selon certains rites africains, on exhume les restes d'un défunt, plusieurs mois après son décès, pour que son esprit s'élève vers le monde des morts.

Comme tout rite de passage, la cérémonie de panthéonisation est constituée de trois moments différents : la rupture avec la situation antérieure, le statut « liminal », comme le disent les anthropologues – celui qui transforme l'homme ou la femme ordinaire en héros ou en héroïne – et la connexion au nouveau statut. Le premier (l'exhumation du corps du cimetière) et le troisième (le transfert du cercueil dans la crypte au Panthéon) se déroulent généralement en présence d'une

assistance limitée. La partie « liminaire », en revanche, est au centre de toutes les attentions : le cercueil est transporté, rue Soufflot, le long d'un parcours parsemé de symboles ; le président de la République prononce ensuite un discours solennel ; le cercueil est enfin introduit dans l'enceinte du Panthéon. Souvent, il reste dans l'entrée pendant une journée, pour que le public puisse s'incliner devant lui lors d'une cérémonie de reconnaissance.

Vous soulignez, dans « Succès et échec de l'héroïsation », la rupture que représente la panthéonisation du fondateur du Conseil national de la Résistance, Jean Moulin, organisée en 1964 sous la présidence du général de Gaulle...

Alors que les différents organes politiques du régime – notamment les parlementaires de la Chambre des députés et du Sénat – participaient activement aux panthéonisés de la II^e et de la IV^e République, il ne reste plus, lors de la cérémonie pour Jean Moulin comme lors des autres cérémonies de la Ve République, que deux héros : le « grand homme », dont les restes sont transférés au Panthéon, et le président de la République. Le chef de l'Etat devient un prêtre intermédiaire entre le héros mort et la nation : il est au centre de la mise en scène.

La seconde innovation inaugurée par la cérémonie de transfert des cendres de Jean Moulin est son caractère civique : alors que les cérémonies précédentes étaient imprégnées par la culture du deuil – elles rappelaient un enterrement –, celles de la Ve République sont des fêtes civiques qui présentent un tableau idéal de la nation française. Cette mobilisation solennelle affiche une ambition éducative : en honorant le personnage du héros, la société française s'honneure elle-même.

Enfin, l'innovation la plus marquante de la cérémonie de 1964 est sa diffusion en direct à la télévision : elle n'est plus mise en scène pour le public restreint de la rue, mais pour une audience télévisée estimée à plusieurs millions de citoyens. Cette transmission en direct crée une communauté imaginaire qui « fait » nation : toute la France peut regarder, au même moment, la cérémonie de panthéonisation de ses « grands hommes » ou de ses « grandes femmes ».

D'autres pays possèdent-ils, eux aussi, un Panthéon qui célèbre les grands personnages du pays ?

Le Royaume-Uni réunit dans l'abbaye de Westminster des responsables politiques et des généraux, et dans le transept sud de ce même monument, au « Poets' Corner », des poètes, des dramaturges et des écrivains. En France, cette tradition est cependant plus puissante et plus codifiée. Ce trait est sans doute lié à la convergence de trois éléments : la culture catholique française, très ritualisée ; la tradition centralisatrice de l'Etat, commencée avec Louis XIV ; et l'aspect pédagogique du régime républicain, héritage des Lumières. Depuis la Révolution, la France est très attachée aux cérémonies laïques et éducatives censées unir le pouvoir et le peuple. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE CHEMIN

Le soft power sportif du Qatar en pleine expansion

ANALYSE

Quinze jours après avoir conquis l'Europe du football en décrochant sa toute première Ligue des champions, le Paris Saint-Germain (PSG) s'attaque à un nouveau continent en participant, aux Etats-Unis, du 14 juin au 13 juillet, à la Coupe du monde des clubs. L'occasion pour le PSG d'affirmer son nouveau statut sportif, de faire prospérer sa marque sur un nouveau marché attractif et, pour ses propriétaires, de poursuivre la construction de relations solides à travers le monde grâce au football.

Piloté depuis Doha par le gouvernement de l'émirat, le fonds Qatar Sports Investments (QSI) est l'actionnaire majoritaire du club de la capitale depuis 2011. Son arrivée à Paris s'inscrivait dans une stratégie de diplomatie par le sport forgée par le Qatar – et toujours en vigueur – à visée double : diversifier son économie en réinvestissant une partie des revenus issus de l'exploitation des hydrocarbures et créer d'importants réseaux d'influence à même de transformer les élites occidentales en clientes, dans le but de les intéresser à la sécurité du pays (et de son régime), et de servir en cas d'agression du petit émirat par l'un de ses imposants voisins de la région du Golfe.

Le projet mené par le Qatar au PSG a franchi une étape importante, le 31 mai, avec le succès en Ligue des champions, espérée depuis quatorze ans. «Avec cette victoire, Doha active un levier d'influence fondé non seulement sur la notoriété, mais aussi sur l'affect. Cette exposition permet au pays de capter l'attention, de renforcer son capital sympathie et d'accroître sa présence dans les imaginaires collectifs, dans un contexte de rivalités récurrentes entre puissances intermédiaires», écrit ainsi la direction générale du Trésor, dans une note publiée le 4 juin.

Nouveau centre d'entraînement
Après avoir atteint leur principal objectif sportif avec le PSG, les dirigeants qataris du club pourraient-ils être tentés par une forme de désengagement ? «QSI ne quittera pas le PSG et parle d'avenir sur le long terme», confie une source proche du fonds qatari, qui en veut pour preuve les plus de 300 millions d'euros dépensés pour doter le club de la capitale d'un nouveau centre d'entraînement, inauguré en 2023 à Poissy (Yvelines), et les projets de construction d'un stade – des sites à Poissy et à Massy (Essonne) sont actuellement à l'étude.

QSI n'a donc pas terminé de piéter le PSG, l'un des maillons les plus visibles de l'ossature de la politique d'influence par le sport du Qatar, avec l'organisation du Mondial 2022. Mais le club de la capitale et le football français, qui traverse une grave crise financière, ne sauront rester le seul terrain de jeu du fonds qatari à l'avenir. «La France et l'Europe ne sont pas le centre du monde pour QSI, qui ne veut pas se limiter qu'à un seul marché et [souhaite] constamment se réinventer pour entretenir ce pilier de son soft power. Il

SA DIPLOMATIE PAR LE SPORT EST À VISÉE DOUBLE : DIVERSIFIER SON ÉCONOMIE ET CRÉER DES RÉSEAUX D'INFLUENCE

LE PSG S'ATTAQUE À UN NOUVEAU CONTINENT EN PARTICIPANT, AUX ÉTATS-UNIS, À LA COUPE DU MONDE DES CLUBS

s'agit de diversifier ses réseaux pour être intouchable», explique Raphaël Le Magoaric, géopolitologue spécialiste des politiques sportives des Etats du golfe Arabo-Persique. Une stratégie dévoilée par Nasser Al-Khelaïfi, le président de QSI et du PSG, dans une interview au quotidien allemand *Bild*, en mars : «Depuis plusieurs années, nous nous désengageons progressivement pour investir dans des environnements plus accueillants et équitables.» Une référence à peine voilée aux procédures judiciaires visant l'homme d'affaires qatari en France.

Projet de multipropriété

En rachetant une part minoritaire du capital du club portugais de Braga en 2023, QSI s'est tourné vers de nouveaux horizons. Le fonds se dirige vers un projet de multipropriété, à l'instar d'autres entités détenant plusieurs équipes, comme le City Football Group, la holding émiratie propriétaire de Manchester City et d'une dizaine d'autres clubs. Mais avec «une stratégie plus réfléchie et moins pressée», assure-t-on de source proche de QSI.

Le fonds étudie ainsi plusieurs pistes d'investissement dans des équipes de football, notamment à Malaga (Espagne) et à Eupen (Belgique). La récente promotion de Luis Campos, l'architecte de l'effectif actuel du PSG répond à cette logique de prospection. Le Portugais de 60 ans fait désormais office de conseiller sportif de l'ensemble du groupe QSI et «jouera un rôle-clé dans l'identification de nouvelles opportunités d'investissement dans le football multiclubs, les actifs sportifs internationaux et les talents de haut niveau», a expliqué le PSG, le 22 mai.

Parallèlement, Nasser Al-Khelaïfi a su élargir ses réseaux. Personnage central de l'organisation du football professionnel français, il pèse également au niveau continental en tant que président de l'Association européenne des clubs (ECA). Le patron du PSG est également membre, depuis 2019, du comité exécutif de l'Union des associations européennes de football (UEFA). QSI, également impliquée dans le circuit mondial de padel, un sport en pleine croissance, a consenti à céder 12,5 % du capital du PSG à Arctos, un fonds d'investissement américain, en 2023. Une manière de se rapprocher des Etats-Unis et d'y tisser de nouveaux liens qui répondent à la stratégie du Qatar. QSI n'exclut pas d'ouvrir à nouveau le capital du PSG à d'autres actionnaires minoritaires capables d'apporter une plus-value similaire.

A l'avenir, QSI pourrait faire un bond en matière de visibilité puisque le fonds discute activement avec la NBA pour créer une franchise à Paris, dans le cadre de l'expansion de la ligue de basket nord-américaine en Europe. Aux Etats-Unis, lors de la Coupe du monde des clubs, les dirigeants qataris vont multiplier les rendez-vous pour poursuivre leur logique d'expansion. C'est un signe de plus que les ambitions du Qatar ne se résument désormais plus à une victoire de Paris en Ligue des champions. ■

DENIS MÉNÉTRIER
(SERVICE SPORTS)

LE VÉL' D'HIV, PART DU RÉCIT NATIONAL

LIVRE

Vichy était-il la France ? (112 pages, 9,90 euros) inaugure une collection des éditions JC Lattès consacrée à la mémoire toujours mouvante, sélective et politique que nous avons du passé. Baptisée «Memento», cette collection invitera à faire «résonner histoire et temps présent». Une mission parfaitement réussie par l'historien Sébastien Ledoux, auteur du *Devoir de mémoire. Une formule et son histoire* (CNRS Editions, 2016) et de *La Nation en récit* (Belin, 2021), dans un livre très documenté sur la mémoire de la rafle du Vél' d'Hiv.

Avec 12884 arrestations en plein Paris et 4 000 enfants exterminés à Auschwitz, la rafle des 16 et 17 juillet 1942 est la plus importante réalisée, non seulement en France, mais dans toute l'Europe de l'Ouest pendant la seconde guerre mondiale. Organisée par la Préfecture de police de Paris, cette opération d'envergure est aujourd'hui devenue emblématique de la persécution des juifs sous le régime de Vichy et de la complicité active de la France dans la Shoah. Mais tel n'était pas le cas, tant s'en faut, pendant les décennies qui ont suivi la Libération : jusque dans les années 1990, l'histoire du Vél' d'Hiv est restée cantonnée aux marges du récit national.

Un «impensé»

Ce sont les méandres de cette mémoire complexe et tourmentée qu'explique Sébastien Ledoux. Pour en cerner les contours, l'historien s'appuie sur nombre de sources – la première étude sur la rafle de l'ancien déporté juif Georges Wellers publiée en 1949 dans la revue *Le Monde juif*, les cérémonies organisées au Vél' d'Hiv en 1945 et 1946, l'exposition de 1945 sur les «crimes hitlériens» du Grand Palais... Mais aussi les journaux télévisés de l'ORTF des années 1960, les manuels scolai-



VICHY ÉTAIT-IL LA FRANCE ?
LE VÉL' D'HIV ET SA MÉMOIRE
de Sébastien Ledoux,
JC Lattès, 112 pages,
9,90 euros

res de terminale de 1962 ou la première émission grand public consacrée en 1976 à la responsabilité du maréchal Pétain dans «Les Dossiers de l'écran».

A la fin de la guerre, souligne Sébastien Ledoux, seul le petit monde des survivants de la Shoah et des associations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme entretiennent le souvenir de la rafle. Il faut attendre les années 1950-1960 pour que la mémoire du Vél' d'Hiv sorte peu à peu de cet «isolement communautaire». Mais la spécificité génocidaire de la Shoah est alors absente des hommages solennels rendus à la France «héroïque» : les juifs apparaissent, parmi d'autres, dans la longue liste des martyrs de la déportation – y compris, en 1956, dans le film d'Alain Resnais *Nuit et brouillard*.

À l'époque, la participation active du régime de Vichy à la Shoah est passée sous silence, aussi bien dans les ouvrages d'histoire à forte audience comme *La Vie des Français sous l'Occupation* d'Henri Amouroux (Fayard, 1961) que dans les manuels scolaires. «Si la collaboration de Vichy est signalée et si les juifs sont énoncés parmi les victimes du nazisme, ces deux faits ne se croisent pas», constate Sébastien Ledoux. *Le récit de cette page de l'histoire de France transmis à tous les jeunes Français produit un impensé qui est au cœur de la rafle du Vél' d'Hiv : la participation de Vichy aux persécutions raciales.* ■

Pour Sébastien Ledoux, les années 1960-1970 marquent un basculement : dans un monde en révolte contre les autorités, *La Grande Rafle du Vél' d'Hiv* (Robert Laffont, 1967), de Claude Lévy et Paul Tillard, deux résistants communistes, le film de Marcel Ophüls *Le Chagrin et la Pitié* (1971) et le travail de l'historien américain Robert Paxton *La France de Vichy* (Seuil, 1973) ouvrent une ère nouvelle en mettant en avant la complicité de Vichy dans la «*Saint-Barthélemy des juifs de Paris*». La rafle fait alors son entrée dans les manuels scolaires et la commémoration du 16 juillet devient un rendez-vous incontournable de l'agenda politique français.

En 1995, le président Jacques Chirac reconnaît pour la première fois, lors de cette cérémonie annuelle, la responsabilité du régime de Vichy et de la France dans les persécutions antisémites. En manquant à sa parole, affirme le président, elle a «accompli l'irréparable» et «livré ses protégés à leurs bourreaux». Ces mots ressemblent à ceux que prononçaient les déportés juifs et résistants de l'après-guerre, souligne Sébastien Ledoux, mais cette fois, ils sont portés par le chef de l'Etat : avec ce discours, Jacques Chirac place la rafle du Vél' d'Hiv à l'épicentre de la mémoire française et engage le pays vers un nouveau récit national.

Cet essai salutaire et éclairant démontre à tous ceux qui en douteraient encore la richesse de l'approche mémorielle. La rafle du Vél' d'Hiv était, dès le lendemain de la guerre, un événement de grande importance, mais il a fallu des décennies de combats politiques, de mobilisations collectives, de travaux historiques et de témoignages de rescapés pour qu'elle fasse peu à peu son chemin dans la mémoire française. Malgré ce long travail, cette place n'est pas définitivement acquise, conclut avec inquiétude Sébastien Ledoux : nourri par des aspirations nationalistes, le retour de bâton mémoriel qui touche depuis quelques années la France pourrait, un jour, changer la donne. ■

ANNE CHEMIN

Conférence des Nations unies sur l'océan

PAR ADRIA FRUITOS



«RÉSEAUX» SONDE LA SÉCURITÉ VUE PAR L'IA

LA REVUE DES REVUES

Depuis plusieurs années, la vidéosurveillance dite «algorithme», dopée à l'intelligence artificielle (IA), s'est répandue en France. D'abord cantonnée à un usage statistique, elle a vu son usage élargi à des fins sécuritaires lors des Jeux olympiques de Paris, en 2024, pour détecter les mouvements de foule ou les bagages oubliés. Une expérimentation que le législateur reconduit jusqu'en 2027 malgré un rapport d'évaluation pointant une efficacité relative.

La revue *Réseaux* aborde cette nouvelle technologie dans son numéro de mai-juin portant sur «Les politiques numériques de la sécurité urbaine» (310 pages, 20 euros). Elle note que les opposants et les soutiens de la vidéosurveillance algorithmique ont en commun d'en surestimer l'impact, et c'est lorsqu'elle souligne la surpuissance prêtée aux machines que la revue est la plus fertile.

L'article «Qui rend lisibles les images?», de Clément Le Ludec et Maxime Cornet, fondé sur une observation fine de deux systèmes de vidéosurveillance algorithmique, remet en cause cette idée. Les sociologues reviennent sur le nécessaire travail humain pour nettoyer et annoter les images employées afin d'entraîner l'IA à reconnaître une situation donnée. Cette intervention humaine influe sur la «définition de l'infraction» que le système va rechercher.

Effet pervers

C'est particulièrement vrai dans un cas étudié, un algorithme de détection de vol dans les supermarchés. Les annotateurs doivent identifier des gestes qu'ils jugent suspects. Une tâche qui conduit à une «simplification du réel» obéissant à l'efficacité du dispositif. La caractérisation des événements est parfois faite en temps réel par les annotateurs, basés à Madagascar. Par ailleurs, l'utilisation de cet outil ne se traduisant pas par une baisse du nombre de vols, cette

inefficacité conduit les opérateurs à se rebattre sur la vidéosurveillance. Un autre système, utilisé contre les infractions routières, se focalise sur des zones déjà surveillées, limitant l'apport du dispositif.

Les travaux des deux auteurs battent en brèche la «double promesse» de la surveillance algorithmique : «Celle de pallier le manque d'opérateurs pour traiter l'ensemble des flux vidéo et celle de minimiser les biais dans le traitement de l'information.» Les auteurs pointent cependant un effet pervers, celui de «prêter un vernis d'objectivité aux décisions», alors que pas grand-chose, dans ces systèmes, n'est réellement objectif. Plus largement, leur article aide à nous défaire de certaines préconceptions liées aux technologies algorithmiques, et à mieux en appréhender les dangers. ■

MARTIN UNTERSINGER

Réseaux, «Les politiques numériques de la sécurité urbaine», mai-juin 2025, 310 p., 20 €.



CULTURE | CHRONIQUE
PAR MICHEL GUERRIN

Le cas J.K. Rowling et sa croisade antitrans

Mais pourquoi diable J. K. Rowling maltraite-t-elle son image ? Semaine après semaine, l'autrice écossaise d'*Harry Potter* en rajoute dans ce que ses détracteurs nomment une «croisade antitrans». On ne connaît pas d'autre artiste au succès planétaire lancé dans un combat propre à se voir renié par ses fans. Elle vient même d'en rajouter une louche, alors que commence le tournage d'une série *Harry Potter* aux enjeux colossaux.

L'écrivaine de 59 ans a annoncé début juin, sur son compte X, la création d'un fonds visant à soutenir les personnes et les organismes qui «luttent pour maintenir les droits des femmes fondés sur le sexe biologique». Elle n'a rien contre les personnes trans, dit-elle, elle entend juste les tenir à distance. Sauf qu'en sept ans elle a multiplié des actions similaires, semblant glisser d'un projet pro-femmes à un autre antitrans. Non sans provocation.

Il n'y a qu'à regarder la photo qu'elle a postée le 17 avril sur X après que la Cour suprême britannique a décidé que la définition juridique d'une femme se fonde uniquement sur le sexe biologique – une femme trans sera donc interdite de toilettes pour femmes ou de sport de compétition féminin. On voit sur le cliché l'écrivaine fêter sa victoire sur un yacht aux Bahamas, cigare dans une main et whisky dans l'autre. Avec ce commentaire : «J'adore quand un projet se concrétise.» Le sujet est une telle obsession que même Elon Musk, avant l'élection de Trump, lui conseillait gentiment de passer à autre chose.

Carrière littéraire mitigée

Elle jure ne pas avoir changé, mais des fans ne reconnaissent plus la J. K. Rowling qui mariait avec harmonie la femme et l'artiste : l'écrivaine prône dans *Harry Potter* inclusion, tolérance, égalité, antiracisme ; la femme fut mère célibataire en difficulté, a défendu les migrants, le système de santé publique, l'avortement, le respect des homosexuels. Opposée au Brexit, elle a doté le Parti travailliste de 1 million de livres sterling en 2008 et 2010 (1,2 million d'euros). En 2015, quand une comédienne noire a endossé au théâtre le rôle d'Hermione (*Harry Potter*), elle a applaudi.

Mais pourquoi les femmes trans la hantent-elles ? Elle voit dans la transition une arme masculine pour dominer ou violenter les femmes, pour relativiser leurs douleurs – règles, endométriose... Pour elle, une femme trans est un homme, point. Le fait que, en 2023, en Ecosse, une personne condamnée pour viol se soit déclarée de genre féminin et ait demandé à purger sa peine dans une prison pour femmes l'a confortée dans son combat. Peu importe que les cas soient rarissimes.

Sa vision du féminisme est prolongée par un autre combat : sortir de l'ombre de *Harry Potter*, qui l'obligeait à polir son caractère et à user de mots convenus. Le dernier tome de la saga date de 2007, soit une éternité, et, depuis, sa carrière littéraire est mitigée. Pour s'affirmer, elle a pour arme

POURQUOI LES FEMMES TRANS, QUI NE SONT PAS EN TÊTE DES PRÉOCCUPATIONS DE LA PLANÈTE, LA HANTENT-ELLES ?

SON AUTRE COMBAT : SORTIR DE L'OMBRE DE « HARRY POTTER », QUI L'OBIGEAIT À POLIR SON CARACTÈRE

le réseau social X, où elle affiche 14 millions de followers.

Elle en fait un usage atypique. Les mégastars planétaires comme Taylor Swift ou Lady Gaga utilisent les réseaux sociaux pour s'extraire de l'actualité, doper leur promotion, se protéger des médias, les «squeezes» afin d'établir un contact direct avec les fans. J. K. Rowling, elle, commente moins son œuvre que l'actualité. Elle ne se protège pas avec X, elle divise et se fragilise.

A lire les centaines d'articles parus depuis cinq ans sur elle, au Royaume-Uni ou ailleurs, la cause est entendue : J. K. Rowling est en disgrâce. Les puissantes communautés de fans la rentent, les appels au boycott se multiplient. Les comédiens historiques de *Harry Potter*, Daniel Radcliffe (Harry) et Emma Watson (Hermione), ont pris leurs distances, quand tant d'autres figures culturelles la dénoncent ou l'insultent.

Il y a cet incident tout frais, au manoir Hardwick Hall en Angleterre, où est présentée une exposition de vêtements brodés au nom de femmes choisies par le vote du public. Parmi les élues, Greta Thunberg, Yoko Ono, Taylor Swift ou J. K. Rowling. Le nom de cette dernière a été «effacé» il y a quelques jours par une visiteuse habile. Quand on lui demande si elle ne craint pas bientôt le bannissement, l'écrivaine répond : «Peu importe, je serai morte. Je me soucie des vivants.» Avoir vendu 500 millions de livres et posséder une fortune estimée à 1 milliard d'euros relativise les risques.

Mais, surtout, il y a un monde entre la Rowling démonétisée décrite dans les médias et son image réelle dans l'opinion. Si des fans sont indignés, d'autres la soutiennent et la majorité s'en fichent. *Harry Potter* se vend encore très bien. Elle n'est pas d'extrême droite. Elle est surtout exemplaire d'un débat hypercristiqué sur le genre, d'une fracture à gauche, d'une autre au sein du féminisme, enfin d'une compétition affligeante entre victimes. Pour avoir dit que les athlètes trans ne doivent pas participer aux compétitions féminines, l'ex-star du tennis Martina Navratilova, figure aux Etats-Unis du Parti démocrate et des LGBTQ+, vient d'être traitée de «nazie et d'homophobe».

Il faudra scruter les résultats de la première saison de la série *Harry Potter* – sept sont prévues, une par livre –, prévue en 2027 sur la chaîne américaine HBO. Ce serait la série la plus chère de l'histoire. Les enjeux sont lourds, surtout pour HBO, lancée dans la bataille du streaming avec Netflix, Amazon et Disney.

Mais que Rowling s'autorise des propos clivants propres à polluer un tournage qui doit commencer à Londres dans quelques jours dit l'assurance de l'écrivaine et un changement de climat depuis que Donald Trump, pourfendeur en chef des personnes trans, est au pouvoir aux Etats-Unis. En face, la culpabilisation a déjà commencé, sur le thème «regarder la série, ce sera financer la transphobie». Pas sûr que ce discours marche, car, comme on sait, la société de consommation a toujours faim et digère tout très bien. ■

L'ÉQUITÉ FISCALE PASSE PAR LA TAXATION DES ULTRARICHES

ÉDITORIAL M

Depuis l'instauration par François Mitterrand, en 1982, d'un impôt sur les grandes fortunes, le débat sur une augmentation de la fiscalité des hauts revenus structure le paysage politique et les oppositions idéologiques. La controverse, récurrente, a été relancée, jeudi 12 juin, par le rejet d'une proposition de loi présentée au Sénat visant à taxer le patrimoine des ultrariches.

Adopté à l'Assemblée nationale en première lecture, le texte a été largement repoussé par la Haute Assemblée, dominée par la droite et le centre. Si cette initiative parlementaire avait peu de chances d'aboutir, elle pose une question pertinente. Est-il acceptable que l'ensemble des Français soient proportionnellement

taxés quasiment deux fois plus sur leurs revenus qu'un milliardaire ?

Tandis que les premiers sont soumis à un taux de prélèvement moyen (impôts et cotisations sociales) de 50 %, le chiffre tombe à 27 % pour le second. Cet écart, mis en évidence par une étude de l'Institut des politiques publiques publiée en 2023, s'explique par la possibilité offerte aux grandes fortunes de recourir à des mécanismes d'optimisation fiscale, qui, bien que légaux, conduisent à rendre l'impôt régressif à partir d'un certain seuil.

Pour y remédier, l'inspirateur de la proposition de loi, l'économiste Gabriel Zucman, soutenu par Olivier Blanchard, ancien chef économiste du FMI, et Jean Pisani-Ferry, architecte du programme économique d'Emmanuel Macron en 2017, préconise la création d'un impôt plancher de 2 % sur le patrimoine des foyers fiscaux dont la fortune dépasse les 100 millions d'euros. La mesure cible 1800 contribuables. Une assiette fiscale étroite, mais dont le rendement pourrait potentiellement atteindre entre 15 et 25 milliards d'euros.

La taxation porterait non seulement sur les revenus qui échappent en grande partie à l'impôt, mais aussi sur les biens professionnels jusque-là exonérés. Quelques effets de bord ne doivent pas être négligés. Le cas des jeunes entreprises dont la valorisation propulse le fondateur dans la catégorie des ultrariches, sans qu'il dispose né-

cessairement des liquidités pour s'acquitter de son impôt, est problématique. Une valorisation de marché est virtuelle et peut rapidement fluctuer, ce qui complique le calcul de l'imposition.

L'exil fiscal constitue un autre écueil. Pour relativiser l'argument, Gabriel Zucman s'appuie sur des études qui tendent à démontrer que, lorsqu'un impôt sur la fortune est créé, le nombre de départs à l'étranger pour y échapper est marginal. Toutefois, un tel niveau de taxation n'a jamais été expérimenté et la catégorie concernée est celle qui est la plus à même de s'expatrier. «Vous pensez que, si la France toute seule met une taxe sur les patrimoines de plus de 100 millions d'euros, les gens vont gentiment rester pour être taxés?», a déclaré Emmanuel Macron, le 13 mai, plaident pour une initiative mondiale et coordonnée. Le problème est que celle-ci mettra beaucoup de temps à aboutir, même si elle a été portée à l'agenda officiel du G20 en 2024.

Au moment où le désendettement de la France s'impose à tous et requiert l'effort de chacun, le débat doit se poursuivre en évitant les anathèmes à gauche et à droite. Laisser entendre qu'un impôt sur les milliardaires résoudra, à lui seul, le problème des finances publiques relève de la fable, mais défendre le statu quo au motif que les plus riches n'ont pas de frontières est délétère pour le fragile contrat fiscal qui lie ensemble les Français. ■

L'HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN D'ACTUALITÉ

N°4163 DU 12 AU 18 JUIN 2025

GAZA
ENTRE LA FAIM ET LES BOMBES

VENDREDI 13
CROYANCES ET SUPERSTITIONS

Peter Doherty

«ON NE FAIT PAS SEMBLANT AVEC LA FOI»

Confession d'un enfant du rock. Le chanteur du groupe The Libertines chante en duo... avec le curé d'Étretat.



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX OU SUR WWW.LAVIE.FR